

rapport annuel
2021
DÉPARTEMENT DU TARN



« Vivre ensemble le Tarn »

LE DÉPARTEMENT, UNE INSTITUTION DE PROXIMITÉ	2
LES CHIFFRES CLÉS	4
LES COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT	6
LES TEMPS FORTS	8
LE TARN : SOLIDARITÉ ET COHÉSION SOCIALE	10
LE TARN : ATTRACTIVITÉ ET AMBITION.....	26
LE TARN : DYNAMISME ET DIVERSITÉ	50
LE TARN : PERFORMANCE ET AVENIR	66
RAPPORT FINANCIER.....	82
GLOSSAIRE	87



Le rapport d'activité de l'année 2021 reflète la capacité qu'a eu notre collectivité en plein cœur de la crise sanitaire d'élaborer un budget, cette année encore, particulièrement volontariste de 509,6 millions d'euros pour répondre aux préoccupations quotidiennes de tous les Tarnais et pour se projeter dans l'après-crise.

Il s'inscrit dans la continuité de nos engagements avec un investissement record au service des Tarnaises et des Tarnais, et des territoires.

Pour cela, 285 millions d'euros ont été mobilisés au profit des solidarités humaines soit 56 % du budget.

Avec ce budget 2021, j'ai souhaité que nos politiques publiques de solidarité s'adaptent encore vite plus aux évolutions en cours sur les secteurs de l'enfance, la jeunesse, de l'inclusion, de l'autonomie, du lien social, de la santé.

Plus que jamais le contexte sanitaire nous impose de faire preuve d'initiatives pour que le tissu économique et l'emploi résistent à cette crise qui perdure.

Ce budget prévoit près de 91 millions d'euros d'investissement soit 5 millions de plus qu'en 2020.

Nous soutenons ainsi concrètement l'économie locale et favorisons la création d'emploi.

Cette année encore, nous avons tout mis en œuvre pour que le Département demeure le premier investisseur public et le premier partenaire des communes. Nous avons également consacré des moyens importants pour soutenir les secteurs du tourisme et de l'agriculture.

Ce budget 2021 est aussi le budget de la transition écologique et énergétique du Tarn avec plus de pistes cyclables sécurisées, des espaces naturels sensibles valorisés, des collèges dotés de panneaux photovoltaïques, la plantation de 20 000 arbres sur 5 ans, notre lutte contre les perturbateurs endocriniens...

Le Département poursuit également son soutien au monde associatif, sportif, culturel, patrimonial qui souffre terriblement depuis le début de la crise sanitaire mais qui est indispensable à l'animation et à la vitalité de notre ruralité.

Aussi, l'Assemblée départementale, à mon initiative, a renouvelé notre fonds de soutien à destination des acteurs associatifs à hauteur de 250 000 euros.

En 2021, nous avons voté un programme ambitieux de modernisation du réseau routier départemental : le Plan Pluriannuel d'Investissement 2021-2030, doté d'un effort financier sans précédent de 280 millions d'euros.

Il vise à adapter le réseau aux enjeux de demain : le désenclavement du territoire vers les grands axes nationaux, le décloisonnement du réseau pour moderniser les infrastructures entre les principaux pôles urbains et économiques du Tarn, le renouvellement des couches de roulement pour assurer la durabilité des chaussées et sécuriser l'ensemble du réseau, quel que soit son usage ainsi que la pérennisation du patrimoine routier notamment des ouvrages d'art et murs de soutènement.

Durant cette année 2021, notre objectif a toujours été clair : protéger et accompagner les publics les plus fragiles, avoir un rôle de facilitateur aux côtés de l'Etat et des autres collectivités et dans le même temps, se projeter pour aller de l'avant et préparer l'avenir.

Christophe RAMOND
Président du Conseil départemental du Tarn

L'Assemblée départementale est composée de 46 Conseillers départementaux : 23 Conseillères et 23 Conseillers



L'Assemblée départementale est composée de 46 Conseillers départementaux : 23 Conseillères et 23 Conseillers, élus pour six ans au suffrage universel direct. **Elle est actuellement présidée par Christophe RAMOND, assisté de 13 vice-Président(e)s.**

Dans chaque canton, le Conseiller et la Conseillère départementale élus remplissent un rôle de proximité. Ils représentent le Département auprès de nombreuses instances.

LE PRÉSIDENT

Élu par ses pairs pour six ans, il prépare, oriente et exécute les décisions de l'Assemblée départementale. Il organise les travaux de l'Assemblée ; il la convoque, fixe son ordre du jour, préside les séances et fait procéder aux votes. Il prépare les projets de délibérations soumises aux votes de l'Assemblée plénière. Il dirige l'administration départementale.

Il représente le Département dans ses relations avec l'État, les autres collectivités territoriales et les organismes associés au Département.

LES 13 VICE-PRÉSIDENT(E)S

Ils assistent le Président dans la définition et l'exécution des politiques départementales.

LES 46 CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Ils débattent et décident des actions du Département.

Ils participent à la Commission Permanente.

Ils votent le budget.

Ils sont répartis en 4 commissions organiques spécialisées qui étudient et expertisent les dossiers pour faciliter la prise de décision du Conseil départemental et faire avancer les projets :

- commission Finances et Administration départementale,
- commission Cohésion Sociale,
- commission Cohésion Territoriale,
- commission Éducation, Jeunesse, Sports, Culture, Vie Associative et citoyenneté.

LES RÉUNIONS DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE EN 2021

• Cinq réunions du Conseil départemental :

Orientations budgétaires (11 février), Budget primitif (1^{er} et 2 avril), Élection du Président et Installation de la nouvelle Assemblée départementale (1^{er} juillet), Installation nouvelle Assemblée départementale (suite) et Rapport d'activité du Département (24 septembre), Décision modificative n° 1 (8 novembre).

• Onze réunions de la Commission permanente :

15 janvier, 12 février, 12 mars, 16 avril, 21 mai, 11 juin, 16 juillet, 10 septembre, 8 octobre, 19 novembre, 10 décembre.

• 562 délibérations ont été adoptées.

LES 46 CONSEILLER(E)S DÉPARTEMENTAUX DU TARN 2021 - 2028



ALBI 1

Marie-Louise
AT

Michel
FRANQUES



ALBI 2

Margot
LAPEYRE

Jean-Charles
BALARDY



ALBI 3

Éva
GÉRAUD

Christophe
RAMOND



ALBI 4

Élisabeth
CLAVERIE

Étienne
MOULIN



CARMAUX 1 LE SÉGALA

Sylvie
BIBAL-DIOGO

Guy
MALATERRE



CARMAUX 2 VALLÉE DU CÉROU

Aline
REDO

André
FABRE



CASTRES 1

Eve
BUGIS

Arnaud
BOUSQUET



CASTRES 2

Régine
MASSOUTIÉ-
GIRARDET

Serge
SÉRIEYS



CASTRES 3

Isabelle
ESPINOSA

Christophe
TESTAS



LES DEUX RIVES

Monique
CORBIÈRE-FAUVEL

Christophe
HÉRIN



GAILLAC

Évelyne
BRETAGNE

Francis
RUFFEL



GRAULHET

Florence
BELOU

Alain
GLADE



LE HAUT DADOU

Catherine
GÉLY

Jean-Luc
CANTALOUBE



LES HAUTES TERRES D'OC

Brigitte
PAILHÉ-FERNANDEZ

Daniel
VIDAL



LAVAU COCAGNE

Nathalie
JOSEPH

Emmanuel
JOULIE



MAZAMET 1

Christelle
CABANIS

Didier
HOULÈS



MAZAMET 2 VALLÉE DU THORÉ

Florence
ESTRABAUD

Daniel
VIAELLE



LA MONTAGNE NOIRE

Claudie
BONNET

Michel
BENOIT



LE PASTEL

Géraldine
ROUANET

Jean-Luc
ALIBERT



PLAINE DE L'AGOÛT

Catherine
RABOU

Laurent
VANDENDRIESSCHE



LES PORTES DU TARN

Nadia
OULD-AMER

Gilles
TURLAN



SAINT-JUÉRY

Marie-Claire
MALROUX

David
DONNEZ



VIGNOBLES ET BASTIDES

Maryline
LHERM

Paul
SALVADOR

**POPULATION :**

- 388 596 habitants
INSEE-estimation au 01/01/ 2018
- 31% ont plus de 60 ans

SUPERFICIE : 5 758 Km²**DENSITÉ :** 67 habitants par Km²**ORGANISATION ADMINISTRATIVE :**

- 23 cantons
- 2 arrondissements
- 314 communes au 01/01/2020
- 14 EPCI (dont 3 Communautés d'Agglomération et 11 Communautés de Communes)

SOLIDARITÉS

- 12 Maisons du Département
- 3 154 naissances
- 1 114 assistants maternels/274 assistants familiaux
- 1 370 bénéficiaires de la PCH
- 6 356 bénéficiaires de l'APA à domicile
- 4 326 bénéficiaires de l'APA en établissement
- 2 167 personnes bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement
- 10 416 foyers bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active
- 2 439 demandes d'aides FSL
et 2 161 aides accordées

ÉDUCATION

- 42 Collèges 18 503 élèves (public + privé)
- Avec 7 500 étudiants, le Département du Tarn représente le 2^e pôle étudiant de l'académie de Toulouse

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 4 155 Km de routes départementales
- 6 107 Km de sentiers de randonnées pédestre, équestre, VTT
- 100 Km de voies vertes aménagées
- 14 parcours de découverte aménagés
- 21 circuits balisés « Le Tarn à Vélo » (1 511 Km)
- 4 itinéraires « Véloroute » (438 Km)
- 81 Espaces Naturels Sensibles
- 2 103 zones humides recensées

AGRICULTURE

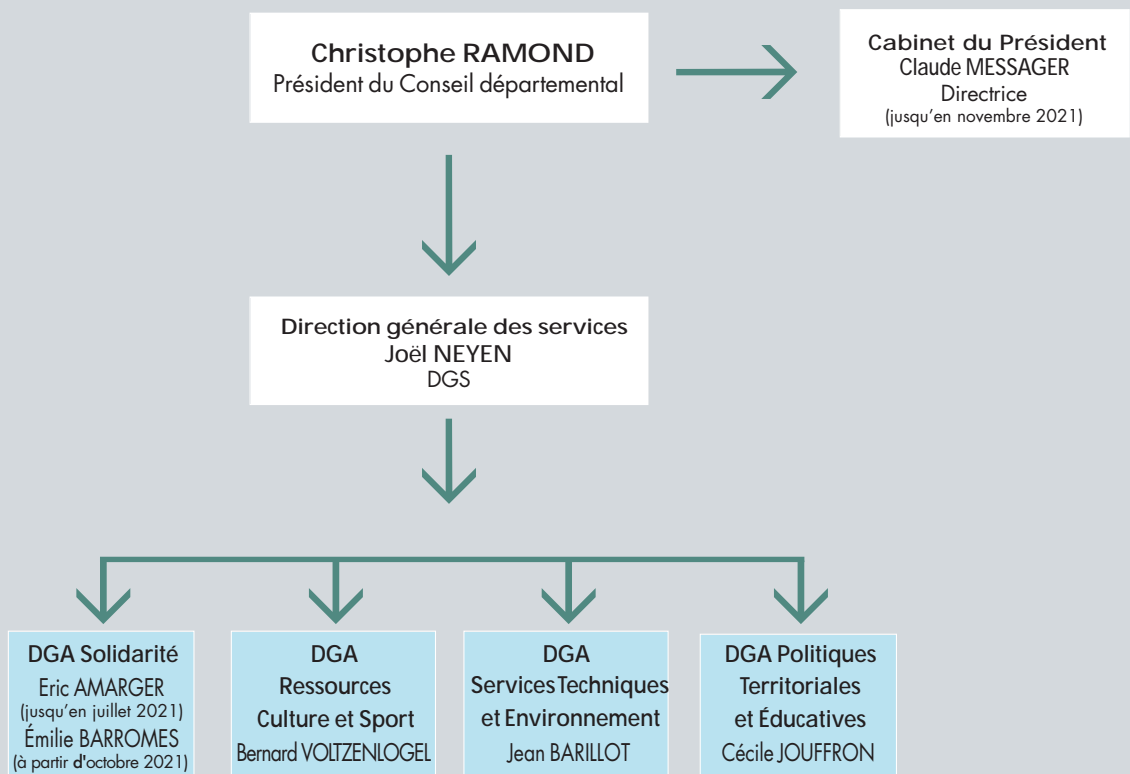
- 4 700 exploitations agricoles dont
647 exploitations en agriculture biologique

TOURISME, CULTURE, LOISIRS ET SPORT

- 4 708 emplois dans le secteur du tourisme
- 6,6 millions de nuitées touristiques dont 5,3 millions de nuitées française
- 3 musées départementaux et 3 bases de loisirs
- 1 médiathèque départementale et 64 bibliothèques publiques
- 1 Scène Nationale, 1 centre d'Art contemporain, 2 scènes de musique labéllisées et 15 antennes du Conservatoire de musique et de danse du Tarn
- Près de 15 000 collégiens ont bénéficié du dispositif Éducation Artistique et Culturelle
- 2 880 équipements sportifs (Ministère en charge des sports)
- 97 000 licencié(e)s (chiffres CDOS Tarn)
- 1 318 Clubs affiliés aux Fédérations Sportives Nationales
- 2 800 Tarnais licencié(e)s à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL DES SERVICES

du Département du Tarn au 31/12/2021



2 176 agents rémunérés : 1 683 fonctionnaires, 493 contractuels (dont 11 apprentis et 274 assistants familiaux)

LES COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT



LE DÉPARTEMENT,
CHEF DE FILE
DES SOLIDARITÉS

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 a désigné le Département comme « chef de file » en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires. **La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015**, réaffirme que le Département demeure la Collectivité compétente pour promouvoir les solidarités et la cohésion territoriale mais applique désormais le principe de spécialisation des Départements et des Régions.

Dorénavant, le Département intervient dans les domaines de compétences que la nouvelle loi lui attribue et ses missions sont essentiellement recentrées sur les solidarités humaines et territoriales.

La clause générale de compétence, qui lui permettait d'intervenir librement sur tous les sujets, est supprimée et les compétences en matière de culture, jeunesse, sport, tourisme, langue régionale et éducation populaire sont désormais partagées entre les communes, le Département et la Région.

La loi NOTRe confie en outre au Département, conjointement avec l'État, l'élaboration et la mise en œuvre d'un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public.

COMPÉTENCES EXCLUSIVES

ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉS HUMAINES



- Les personnes âgées : autorisation des maisons de retraite, aide aux résidents (hébergement et Allocation Personnalisée d'Autonomie) et aide au maintien à domicile.
- Les personnes handicapées : politique d'hébergement et d'insertion sociale, prestation de compensation du handicap.
- L'aide sociale à l'enfance (ASE), protection maternelle et infantile (PMI), adoption, modes de garde.
- Les actions d'insertion et la gestion du Revenu de Solidarité Active.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET SOLIDARITÉS TERRITORIALES

- L'élaboration d'un schéma départemental pour améliorer l'offre de services au public.
- Les subventions et le soutien technique aux communes et aux intercommunalités.

ÉDUCATION ET JEUNESSE

- La construction, l'entretien et l'équipement des collèges.
- La gestion du personnel technique des collèges.
- L'aide aux familles et la restauration scolaire.

ACTION CULTURELLE ET PROTECTION DU PATRIMOINE

- Les bibliothèques publiques.
- Les Archives départementales.
- Les Musées départementaux.

SÉCURITÉ



Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) chargé de la protection contre les incendies et de la gestion des sapeurs-pompiers du Département.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



- L'aménagement rural et foncier, l'accompagnement dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.
- L'aménagement des infrastructures numériques.
- Les routes départementales.

ENVIRONNEMENT

- La gestion des espaces naturels départementaux.
- La création et l'entretien des chemins de randonnée.
- Le développement maîtrisé des sports de nature.

COMPÉTENCES PARTAGÉES

La culture, la jeunesse, le sport, le tourisme, l'éducation populaire et la promotion des langues régionales sont des compétences partagées entre les communes, le Département et la Région.

TEMPS FORTS 2021

JANVIER 2021

Retour aux 90km/h

Présentation du retour aux 90 km/h dès le 1^{er} février, sur 5 axes du réseau routier départemental (177 km cumulés). Le Conseil départemental a reçu l'aval de la Commission départementale de sécurité routière. Près de 240 panneaux sont installés.



FEVRIER 2021

Tarn autonomie pour les seniors

Le Département lance le projet Tarn autonomie. Une première en Occitanie, qui permet d'améliorer le repérage et la prise en charge des personnes fragiles isolées.

Ce partenariat entre les services de La Poste et ceux de la collectivité permettra d'identifier les personnes « invisibles », non connues par les services du Conseil départemental, grâce à des visites hebdomadaires des facteurs.

Les professionnels du Département interviennent ensuite auprès des publics repérés, notamment les évaluateurs APA.

MARS 2021

Lancement des travaux au musée-mine départemental à Cagnac-les-Mines



Moderniser, développer le numérique tout en gardant l'authenticité du lieu, tels sont les objectifs de ces travaux dont le coût s'élève à 1,5 million d'euros, mobilisés par le Conseil départemental.

MAI 2021

Guichet unique pour la rénovation énergétique

Inauguration des locaux du Guichet unique « Tarn Renov' Occitanie » qui accueillent tous les Tarnais, professionnels ou particuliers, qui souhaitent trouver des conseils et être accompagnés dans leur projet de rénovation énergétique.



JUIN 2021

Des aires pour tous



L'aire multimodale de Bancus sur la RD612 est terminée.

Grâce à ce plan d'aménagement des aires de covoiturage, le Conseil départemental répond aux Tarnais qui pratiquent de plus en plus ce mode de transport à la fois économique, social et écologique.

JUILLET 2021

Elections départementales



Election de Christophe Ramond, comme Président du Conseil départemental.

Durant les sept prochaines années poursuite de la méthode enclenchée en 2015 : proximité, écoute, dialogue, efficacité et humilité.

La Caravane du sport tarnais au plus près des Tarnais

Avec notre label « Tarn Terre de Jeux 2024 » et un budget sport en augmentation, le Conseil départemental agit pour mettre plus de sport dans la vie des Tarnais avec un accent sur le sport nature, le sport santé, le sport bien-être !



Poursuite du soutien au monde associatif, sportif et culturel avec la 1^{ère} édition de la Caravane du sport tarnais avec le Comité Départemental Olympique et Sportif, une quarantaine de comités sportifs départementaux et 170 clubs. De nombreux rendez-vous sont proposés aux Tarnaises et Tarnais durant les mois de juillet et août.

AOUT 2021

Fin des travaux sur la liaison Albi-Castres (RD 612)

Depuis 2018, les travaux sur la RD612 ont consisté à la création de nouveaux créneaux de dépassement, la réfection des chaussées, la sécurisation des accès et des carrefours, la remise aux normes des équipements, la création de routes latérales pour les riverains, d'aires

de co-voiturage et multimodales et 9 arrêts de transports collectifs ont fait l'objet de traitement.



Tous les projets d'aménagements routiers sont étudiés pour améliorer, fluidifier, sécuriser les déplacements de nos concitoyens mais aussi garantir un cadre de vie agréable en intégrant les enjeux liés au développement durable.

SEPTEMBRE 2021

Collèges : une priorité



Thomas Pesquet, c'est le nom que porte le nouveau collège à énergie positive et sans perturbateurs endocriniens de Castres construit et financé à hauteur de plus de 16 millions d'euros par le Conseil départemental.

Près de 30 millions d'euros sont consacrés à la dépense éducative en direction des collèges. Entre 2020 et 2030, plus de 84 millions d'euros sont investis pour créer et moderniser les collèges tarnais.

Agrilocal : c'est lancé !



Lancement officiel du dispositif Agrilocal afin de faciliter la mise en relation directe entre les acheteurs de la restauration collective et les producteurs, artisans et entreprises du Tarn, dans le respect de la commande publique.

Cette plateforme, gratuite, a été mise en place grâce au travail mené avec les trois chambres consulaires.

OCTOBRE 2021

Contes en balade



Festival départemental Conte en balade, un temps fort de la vie culturelle tarnaise, gratuit, proposé par le Conseil départemental en lien avec les élus et le réseau de médiathèques.

Le Département aux côtés de la gendarmerie



Inauguration de la gendarmerie de Cordes-sur-Ciel. Le Département est intervenu dans ce dossier à travers l'octroi d'une garantie d'emprunt pour un montant de 2,25 millions d'euros.

NOVEMBRE 2021

6 véhicules pour le SDIS du Tarn



La sécurité des Tarnais est une priorité du Département qui est le principal financeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Entre 2017 et 2021, la participation financière du Département au SDIS est passée de 13,4 millions d'euros à 15,5 millions d'euros.

6 nouveaux véhicules ont été remis. Le renouvellement du parc des vé-

hicules d'interventions est vital pour garantir la qualité et la continuité de fonctionnement du SDIS et lui permettre ainsi de porter secours le plus rapidement possible partout sur notre territoire.

DECEMBRE 2021

Lutte contre les violences intrafamiliales



Le Département est engagé dans une politique volontariste d'aide aux femmes victimes de violences intrafamiliales, notamment dans le cadre de son Plan Départemental de lutte contre les violences faites aux femmes, pour lequel 1,4 million d'euros sont mobilisés, dont près de 600 000 € consacrés à la Maison des Femmes. Egalement, depuis un an, les intervenantes sociales, agents du Département, apportent une aide complémentaire remarquable aux services de Police et de Gendarmerie dans lesquels elles interviennent auprès des personnes victimes de violences intrafamiliales.

Très impliquée dans la lutte contre les violences faites aux femmes, Maïva Hamadouche a animé un atelier de reprise de confiance en soi auprès de femmes accompagnées par la Maison des Femmes d'Albi.

LE TARN : SOLIDARITÉ ET COHÉSION SOCIALE

2021



S O L I D A I R E

Un Département solidaire de l'ensemble des Tarnais

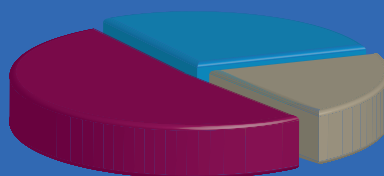
Première compétence du Département, la Solidarité est aussi une de ses priorités, affirmant ainsi son rôle de chef de file des politiques d'action sociale conduites sur l'ensemble de son territoire.

Accompagner la petite enfance, les familles, les personnes en situation de handicap et les personnes âgées, prendre en compte la reconnaissance d'un projet de vie favorisant l'autonomie fondent le quotidien des missions du Département.

Acteur majeur en matière de cohésion sociale, le Département s'engage pour lutter contre la précarité, les exclusions et améliorer l'insertion tant sociale que professionnelle des Tarnais.

259,64 MILLIONS D'EUROS

(hors masse salariale)



- FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE, L'ACCÈS ET LE RETOUR À L'EMPLOI, L'ACCÈS ET LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT
73,55 M€
- VEILLER AU BIEN-ÊTRE DES ENFANTS ET SOUTENIR LES FAMILLES
53,55 M€
- ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES POPULATIONS LES PLUS FRAGILES
132,54 M€

Le Département accompagne les familles et la petite enfance en privilégiant l'intérêt de l'enfant.

Le Département du Tarn, en consacrant chaque année 11 % de son budget à la prévention et à la protection de l'enfance (51 M€), multiplie les efforts visant à diversifier son action et les modes de prises en charge pour prévenir, repérer, protéger et accompagner au mieux les enfants et les jeunes en souffrance ainsi que leurs familles.

Malgré le contexte sanitaire, les missions essentielles de protection de l'enfance et de protection maternelle et infantile ont été maintenues dans les meilleures conditions possibles grâce à la mobilisation de l'ensemble

des professionnels du Département et de ses partenaires.

Conforter le travail préventif de la maternité à la parentalité.

L'ensemble des missions du service de PMI s'inscrit dans le plan national du « parcours des 1 000 premiers jours », en :

- Inscrivant des actions de santé environnementale dans le « plan départemental villes et territoires sans perturbateurs endocriniens ».
- Mettant en œuvre des actions « réduction des conduites addictives » financées par la CPAM suite à un appel à projet.

• Participant à l'élaboration du schéma départemental de l'enfance et du schéma départemental des services aux familles.

• Répondant aux objectifs de prévention de la stratégie nationale de protection de l'enfance dans le cadre de la contractualisation entre le Département et l'Etat/ARS.

Optimiser et renforcer les dispositifs de prévention précoce en périnatalité.

Les équipes pluridisciplinaires de protection maternelle et infantile (PMI) interviennent au sein des Maisons du Département pour la prise en charge de la santé globale de la famille, des femmes enceintes, des nouveau-nés, des enfants.

En 2021, les sages-femmes ont renforcé leur compétence pour repérer et accompagner les femmes ayant des consommations de substances psychoactives (projet financé par la CPAM).

Les chiffres clés 2021

- 1 448 visites à domicile.
- 2 306 consultations auprès de 468 femmes.
- Le service de PMI a reçu :
 - 3 287 déclarations de grossesse.

2306 consultations de la PMI

- 3 154 avis de naissance.

Soutenir l'exercice de la fonction parentale de façon individuelle et collective.

Dès la naissance, les infirmières puéricultrices proposent un accompagnement individuel des familles. En complément, des actions collectives de soutien à la parentalité sont proposées en proximité.

Le déploiement, en cours d'année, d'un logiciel métier permettant la dématérialisation du « dossier patient » ne permet pas d'avoir l'intégralité des données d'activité.

Les chiffres clés 2021

- 1 577 interventions à domicile.
- 2 113 consultations de puéricultrice.



3 154
avis de naissance





Les chiffres clés 2021

- 1 648 examens médicaux dont 767 pour des enfants de moins de 2 ans.
- 1 255 vaccinations.

Les 3 Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) du Tarn :

Ils ont pour mission le dépistage, le diagnostic, la prise en charge précoce des enfants de moins de 6 ans en situation de handicap. Le Département participe à leur financement : **432 050 €**.

Les bilans de santé dans les écoles maternelles :

Le premier bilan de santé pour les enfants âgés de 3 à 4 ans permet un dépistage des troubles sensoriels et des apprentissages, à un âge clé du développement.



Promouvoir la santé comme outil global de prévention.

Les Centres de planification et d'éducation familiale (CPEF), lieux d'accueil et d'écoute, interviennent pour la régulation des naissances, informent sur la contraception, la sexualité, les infections sexuellement transmissibles et les violences faites aux femmes.

Les 6 CPEF du Tarn sont gérés par conventionnement avec les établissements hospitaliers d'Albi, Lavaur et Castres et financés par le Département à hauteur de **359 479 €**.

Les chiffres clés 2021

- Consultations pour 5 087 femmes dont 968 mineures et 41 hommes dont 9 mineurs.
- 4 350 examens cliniques pour 2 577 personnes dont 303 mineurs.
- 241 séances d'information collectives.



Les chiffres clés année scolaire 2020-2021 :

- **2 701** bilans de santé.
- **704** enfants orientés pour troubles visuels.
- **200** enfants pour troubles auditifs.
- **291** pour troubles du langage.
- **13** enfants pour troubles somatiques.

Développer l'offre d'accueil et pérenniser l'existant afin de réduire les inégalités territoriales, tant en matière d'accueil individuel que collectif.

La création, la transformation des établissements et services d'accueil de jeunes enfants ainsi que l'agrément et le suivi des assistants maternels constituent deux missions du Département, avec pour finalité le respect du bon développement physique, psychique de l'enfant et son épanouissement pour garantir son bien-être.

Les chiffres clés 2021

- 2 502 places réparties dans les 119 établissements d'accueil de jeunes enfants.
- 3 486 places chez 1 114 assistants maternels dont 24 travaillant dans les 11 maisons d'assistants maternels.



Mieux repérer et traiter les situations d'urgence.

Améliorer le traitement des informations préoccupantes.

Le nombre d'informations préoccupantes enregistrées par la Cellule départementale de Recueil et de traitement des Informations Préoccupantes du Tarn est en forte augmentation. Avec 1 235 procédures enregistrées, la cellule a connu une augmentation d'activité de 22 % par rapport à 2020.

Les chiffres clés 2021

- 988 informations préoccupantes.
- 247 signalements directs auprès du Procureur de la République.



Assurer la mission d'accueil d'urgence. L'activité d'accueil d'urgence des mineurs du Foyer Départemental Enfance Famille a été maintenue y compris pendant la période du premier confinement.

Les chiffres clés 2021

- 29 enfants accueillis sur l'unité Petits.
- 39 adolescentes accueillies sur l'unité Filles.
- 35 garçons accueillis sur l'unité Garçons.

Le Service d'Accueil d'Urgence, situé à Castres et à Mazamet (6 places chacun), a accueilli 47 jeunes. Les deux lieux d'accueil d'urgence sont toujours au complet voire en sureffectif.

Mettre à l'abri et évaluer la situation d'isolement et de minorité des jeunes se présentant comme mineurs non accompagnés.

Le contexte sanitaire s'étant amélioré au cours de l'année 2021, le nombre de jeunes se présentant dans le Tarn comme mineurs non accompagnés a retrouvé le même niveau qu'en 2019 (122 jeunes au 31/12/2019), doublant les effectifs de 2020.

Les chiffres clés 2021

- 118 jeunes se déclarant mineurs non accompagnés se sont présentés sur le territoire du Tarn.

- Au 31 décembre 2021, Le Département accueillait 283 jeunes : dont 88 mineurs + 9 en cours d'évaluation ou de décision et 186 jeunes majeurs.

Adapter et diversifier les modalités d'accueil et d'accompagnement des enfants et de leurs familles.

Donner une famille à un enfant.

Les services départementaux instruisent les demandes d'agrément en vue de l'adoption d'un enfant pupille de l'Etat ou d'une adoption à l'international.

Les chiffres clés 2021

- 20 agréments ont été délivrés.
- 4 adoptions à l'international et 1 adoption d'enfants pupilles de l'Etat ont été réalisées.
- 2 enfants ont été confiés à la naissance.
- 71 candidats tarnais à l'adoption étaient en attente de concrétisation de leur projet.

Améliorer l'accueil des femmes enceintes ou du/des parent(s) avec enfant de moins de 3 ans.

Afin d'éviter la séparation des enfants de moins de 3 ans de leurs parents, le Foyer Départemental Enfance Famille accueille et accompagne des jeunes mères et des pères au sein du

Centre parental de Lavaur ainsi qu'en appartements à Lavaur et à Albi. Ces services s'adressent aux parents mineurs ou majeurs.

Les chiffres clés 2021

- 17 situations familiales ont bénéficié d'un accueil.

Adapter l'accueil familial.

Les assistants familiaux accueillent de manière continue, jour et nuit, à leur domicile des enfants mineurs ainsi que des jeunes majeurs (de 0 à moins de 21 ans) confiés au Département par décision judiciaire ou à la demande de leurs parents.

L'année 2021 a été caractérisée, comme 2020, par une activité d'accueil d'urgence importante au sein de familles d'accueil : 40 % des accueils chez les assistants familiaux. Il s'agit de l'unique possibilité d'accueil d'urgence pour les enfants de moins de 2 ans.

274 assistants familiaux ont accueilli dans le cadre de la protection de l'enfance, 421 enfants



Renforcer les dispositifs constituant une alternative au placement.

Afin d'éviter de séparer les jeunes de leurs familles, le Département a développé des modes d'accompagnement en milieu ouvert des jeunes et de leurs familles.

Les chiffres clés 2021

- 86 places d'aide et de maintien à domicile.
- 500 places d'action éducative en milieu ouvert sont disponibles.

Diversifier les modalités d'accueil et d'accompagnement en établissement.

Afin de répondre à la pluralité des situations, le Département du Tarn a diversifié les modes d'accueil des jeunes qui lui sont confiés par décision administrative (à la demande de leurs parents) et judiciaire (ordonnance de placement du juge des enfants).

Ainsi, en plus de l'accueil familial, les jeunes sont accueillis au regard de leurs besoins dans des structures collectives.

Les chiffres clés 2021

- 302 places sont disponibles en Maisons d'enfants à caractère social.
- 70 places en lieux de vie et d'accueil (structures de 7 places maximum).
- 142 places en services d'accueil et d'accompagnement des mineurs non accompagnés.
- Au 31 décembre 2021, 2 073 enfants et jeunes majeurs bénéficiaient d'une mesure d'Aide sociale à l'enfance dont 1 294 étaient confiés au Département et accueillis chez des assistants familiaux, en autonomie ou dans des établissements habilités.

Favoriser la continuité des parcours des enfants jusqu'au passage à l'âge adulte.

Faciliter l'accès à l'autonomie des 16-25 ans suivis ou ayant été suivis au titre de l'Aide sociale à l'enfance.

Le nombre de jeunes majeurs accompagnés par le Département est depuis plusieurs années particulièrement élevé en comparaison avec les chiffres nationaux : le nombre de contrats jeunes majeurs représente plus de 14,7 % des mesures d'Aide sociale à l'enfance.

Ces jeunes bénéficient d'un accompagnement éducatif et, selon leurs revenus, d'un soutien financier.

L'impact de l'accueil des mineurs non accompagnés devenus jeunes majeurs est déterminant : 61 % des contrats jeunes majeurs, signés par le Département avec tous les jeunes ayant bénéficié d'une mesure d'Aide sociale à l'enfance, concernent ce public.

Du fait du contexte sanitaire, les jeunes ayant atteint leurs 21 ans ont bénéficié de la poursuite de leur contrat jeune majeur et ont été maintenus dans les dispositifs d'hébergement.

305 jeunes majeurs étaient accompagnés par le Département, au 31/12/2021 dont 186 ex mineurs non accompagnés



ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES POPULATIONS LES PLUS FRAGILES

Le Département agit pour offrir à chacun les conditions de son épanouissement personnel dans le respect de sa dignité.



Le Département du Tarn agit pour offrir à chaque personne en situation de handicap les conditions de son épanouissement personnel dans le respect de la dignité individuelle.

Son intervention se décline dans tous les domaines : aide à la personne, habitat, transports, culture et loisirs,

santé, insertion professionnelle. Il répond ainsi à un défi de notre société : garantir aux personnes le libre choix de leur projet de vie.

En 2021, 129,7 M€ ont été mobilisés pour faciliter le quotidien des personnes les plus fragiles.

Assurer l'information des personnes âgées et handicapées.

Assurer l'accueil des personnes âgées et en situation de handicap.

Le guichet unique, service socle de la MDA, assure l'accueil du public, de son entourage ainsi que des professionnels à partir de lignes dédiées et sur des horaires d'ouverture élargis. Un accueil approfondi est assuré par l'agent d'accueil spécialisé PH et les trois coordonnatrices CLIC.

Les chiffres clés 2021

- 55 063 appels téléphoniques ont été traités.
- 7 018 personnes ont été reçues.
- 1 922 personnes ont fait l'objet d'un ou plusieurs entretiens physique ou téléphonique.

Assurer l'information des personnes âgées, en situation de handicap et des professionnels.

Le site internet dédié aux personnes âgées a évolué en septembre 2020 pour devenir le site de la MDA :

<https://mda.tarn.fr>

- Vecteur d'information primordial pour le public, les proches aidants et les professionnels du territoire.

- Plus de 20 000 connexions ont été dénombrées pour 13 000 utilisateurs différents.



99 800 € ont été affectés aux résidences autonomie

- 11 rencontres INFO CLIC ont été organisées dans le département rassemblant 234 professionnels.
- 6 rencontres partenariales, dans le cadre du diagnostic territorial de l'offre et des besoins des proches aidants, ont rassemblé 200 participants.
- le dispositif Tarn Autonomie, déployé dans le cadre de la crise sanitaire, a permis de mettre en place des visites de facteurs auprès de 44 personnes et un accompagnement de 61 personnes dans les démarches de maintien à domicile par la coordonnatrice du dispositif.

NUMÉRO GUICHET
UNIQUE MDA :
05 81 97 70 07

Élaborer et mettre en œuvre un programme coordonné de financement d'actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie chez les personnes âgées de 60 ans et plus.

La Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie des personnes âgées (CFPPA) du Tarn a établi son programme d'actions 2020 autour de trois grands axes :

Axe 1 : favoriser l'accès aux aides techniques et promouvoir les modes innovants d'acquisition des aides techniques.

Axe 2 : développer les actions de prévention au sein des résidences autonomie.

Axe 3 : développer les actions collectives de prévention pour les personnes âgées de 60 ans et plus vivant à domicile.

LES ACTIONS 2021

• 117 actions collectives de prévention portées par 81 porteurs de projet ont été financées sur les thématiques du bien vieillir : **689 836 €**.

• 46 personnes en GIR 5-6 ont été aidées, pour des achats d'aides techniques (fauteuil releveur, monte es-

calier, main courante escalier, loupe électronique, etc.) : **25 585 €**.

• 17 diagnostics d'ergothérapeutes ont été réalisés : **2 150 €**.

• 7 nouvelles personnes ont bénéficié de l'installation du pack domotique qui permet de garantir leur sécurité à domicile.

• 9 résidences autonomies ont été aidées, dans le cadre du forfait autonomie, pour mettre en place des actions de prévention pour les résidents : **99 800 €**.

Favoriser et soutenir le maintien à domicile des populations les plus fragiles.

Le libre choix du lieu de vie et la prise en charge à domicile constituent des axes essentiels de la politique développée par la collectivité départementale.

Accompagner les bénéficiaires et leurs familles.

• 6 706 évaluations à domicile ont été réalisées par les évaluateurs des équipes médico-sociales, au titre de l'APA. Du fait de la loi relative à l'Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV) :

• 117 bénéficiaires APA ont eu des droits supplémentaires ouverts pour faire face au besoin de répit ou d'hos-



pitalisation du proche aidant indispensable et non remplaçable.

• Simplification de l'accès aux cartes à mobilité réduite pour les usagers en fonction de leur GIR : 697 CMI stationnement, 166 CMI invalidité et 470 CMI priorité.

Afin de faciliter l'accès aux droits des personnes âgées, une convention de partenariat a été conclue entre le Département, la MSA Midi-Pyrénées Nord et la CARSAT Midi-Pyrénées pour la reconnaissance mutuelle des évaluations des personnes âgées en perte d'Autonomie.

Cette reconnaissance permet d'éviter une double évaluation de la personne âgée dépendante : 344 personnes ont pu bénéficier de ce dispositif.



Soutenir financièrement le maintien à domicile des personnes les plus fragiles.

Les personnes handicapées : 10 070 000 €.

- 1 370 personnes handicapées, adultes et enfants, ont bénéficié de la prestation de compensation du handicap (PCH).
- 73 509 € pour des services ménagers.
- 1 019 € pour le portage de repas.
- 3 677 999 € pour des SAVS-Services d'accompagnement à la vie sociale qui offrent une alternative à l'accueil en établissements spécialisés.

Les personnes âgées :

- L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) : 27 406 033 €.

• 6 356 personnes âgées ont bénéficié de l'APA à domicile.

- Les services ménagers (228 854 €) et les frais de repas sont attribués aux personnes âgées les plus modestes et encore autonomes.

Le Département a conventionné avec 13 services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) habilités ou non à l'aide sociale. Cette modulation sera financée sur deux ans, par les fonds de la CNSA alloués au Département : 613 000 €.

L'année 2021, encore empreinte de la crise sanitaire, a été marquée, par l'agrément et la publication de l'avenant 43 de la convention collective de la branche à domicile. Cet avenant a permis une revalorisation salariale et professionnelle des métiers du domicile, applicable à compter du 1er octobre 2021.

Le Département à hauteur de 30% et la CNSA à hauteur de 70% ont compensé l'impact financier au travers d'une dotation ha doc : 1 564 493,96€ pour le dernier trimestre 2021.

Capacités :

- 13 SAAD autorisés et habilités à l'aide sociale (fusion absorption des deux AAFP Graulhet et Lavaur en AAFP81 en date du 22/07/2021)
- 30 SAAD autorisés mais non habilités.

Offrir un hébergement de qualité en établissement et en famille d'accueil.

Soutenir financièrement les personnes les plus fragiles en établissement.

Les personnes handicapées en établissement et en famille d'accueil : 49 885 602 €.

• 1 520 personnes handicapées ont bénéficié de l'aide sociale départementale à l'hébergement.

Financement des frais de séjour des personnes handicapées adultes :

- Foyers de vie et foyers occupationnels : 31 755 997 €.
- Foyers d'hébergement : 6 454 996 €.
- EHPAD : 6 769 796 €.
- Structures Personnes Handicapées Vieillissantes (PHV) : 4 576 596 €.
- Résidences autonomie : 123 680 €.
- Famille d'accueil : 204 537 € en complément de leur propre contribution.

Dans le cadre du développement de la qualité d'accueil des établissements pour personnes en situation de handicap et de l'adaptation des réponses aux besoins identifiés, le déploiement de Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) a été mobilisé. Freiné par la crise sanitaire, les négociations des premiers CPOM notamment avec l'APAJH du Tarn, l'ASEI seront relancées en 2022.

Le Département a accompagné l'ARS dans l'adaptation de l'offre aux besoins de soins des personnes en situation de handicap :

- Médicalisation de 26 places de foyers de vie :
- Fédération des APAJH : 14 places.
- APAJH 81 : 12 places.
- Création de 15 places de SAMSAH spécifiques en faveur d'adultes présentant des troubles autistiques.



4 326 résidents
d'EHPAD
bénéficiaires
de l'APA :
22 507 221 €

Capacités :

Capacités d'accueil dans les établissements et services du secteur du handicap au 31/12/2021 :

995 places d'hébergement, 156 places d'accueil de jour et 396 places de services réparties comme suit :

- Foyers d'accueil médicalisé (FAM) : 136 places d'hébergement permanent, 1 place temporaire et 12 places d'accueil de jour.
- Foyers de vie : 456 places d'hébergement permanent, 16 places temporaires et 144 places d'accueil de jour.
- Foyers d'hébergement : 256 places d'hébergement permanent et 1 temporaire.
- SAMSAH : 51 places.
- SAVS : 345 places.
- Unité PHV : 123 places d'hébergement permanent et 6 temporaires.

Les personnes âgées dépendantes en établissement et en famille d'accueil : 11 621 818 €

• **647 personnes âgées ont bénéficié de l'aide sociale départementale à l'hébergement :**

11 436 321 € ont permis de financer leurs frais de séjour (**10 273 476 €**), y compris le montant du ticket modérateur laissé à

**11 436 321 €
ont permis de
financer leurs
frais de séjour**

leur charge (**1 162 845 €**), les frais en résidence autonomie (**71 946 €**) et les frais d'accueil en placement familial (**113 551 €**).

• **18 CPOM** ont été négociés ou finalisés.

Capacités :

- Nombre de lits autorisés : **5 990** dont :
 - **5 364** lits EHPAD.
 - **284** lits USLD.
- Résidences Autonomie et petites structures : **325** places installées et **503** autorisées.
- **126** places en accueil de jour.

Le Département a lancé un second double appel à projets :

- **Création de 80 places en résidences autonomie pour personnes âgées.**
- **Création de Structures de répit expérimentales pour personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.**

Le Président du Conseil départemental a autorisé **3 haltes - répit à titre expérimental** et **85 lits de résidences autonomie supplémentaires.**

L'accueil familial pour personnes âgées ou handicapées :

- **62** accueillants familiaux, dont **4** couples, sont agréés par le Département.
- **132** places offertes, dont : **37** pour les personnes âgées, **59** pour les personnes handicapées et **36** pour les deux publics.

• **95** personnes accueillies.

Soutenir financièrement la modernisation et l'adaptation des établissements pour personnes âgées dans le cadre de la solidarité sociale et territoriale.

- **3 établissements** ont bénéficié de subventions d'investissement : **1 260 312 €**.
- **23 demandes** de subvention de fonctionnement ont été instruites.
- **18 associations** à vocation sociale et **5 clubs** de 3^e âge ont bénéficié d'une aide : **35 918 €**.

Dans le cadre de la crise sanitaire, le Conseil départemental a décidé d'aider les EHPAD et établissements assimilés de son territoire, durement touchés par la pandémie, à moderniser leurs structures et permettre un accueil sécurisé pour les résidents, les familles et les professionnels : **1 M€**.

• **13 établissements** ont bénéficié de subventions d'investissement : **103 146 €**.

Renforcer le bien-être des résidents en EHPAD en s'appuyant sur la res-

source Occitane.

33 EHPAD ont signé la « Convention pour l'utilisation de l'occitan avec les personnes âgées en maisons de retraite » permettant de mener de multiples actions avec les acteurs associatifs, les établissements scolaires et les professionnels de santé en charge des séniors. Ces dispositifs permettent en outre à nos aînés de retrouver leur fonction de « passeurs de mémoires » en transmettant aux jeunes générations des connaissances et savoir-faire liés à l'histoire et au patrimoine occitan tarnais.

Participer à la protection des personnes majeures vulnérables.

• **2 167 dossiers** ont été traités en 2021 par le Service Coordination Parcours Complexes (SCPC) dont :

• **329 Tarnais** ont fait l'objet d'une évaluation de situation dans le cadre des procédures Personnes Majeures Vulnérables (PMV).

• **60 personnes** ont bénéficié d'une mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP).

• **41 personnes** ont pu signer un plan d'accompagnement global dans le cadre du dispositif Réponses Accompagnées Pour Tous (RAPT).

• **1730 personnes** ont été inscrites sur listes d'attente d'admission en établissement pour personnes âgées ou personnes handicapées.



RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE DES PUBLICS EN DIFFICULTÉ

Le Département met tout en œuvre pour renforcer la cohésion sociale et lutter contre la précarité.



Renforcer la cohésion sociale et lutter contre la précarité. Favoriser l'accès aux droits et l'exercice des droits d'un public en difficulté.

L'ALLOCATION RSA EN 2021

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) financé par le Département s'adresse aux personnes sans ressources ou disposant de ressources inférieures au minimum requis en fonction de la composition de leur foyer.

Gérer l'allocation RSA dans le cadre de la convention qui lie le Département avec la CAF et la MSA.

L'allocation RSA versée aux allocataires représente **64 487 119 €** (moins de 2,9 % par rapport à 2020) pour un taux de compensation de l'Etat de 48 %.

Montant moyen de l'allocation RSA versée en 2021 : **516 €**.

La gestion du RSA se fait au titre de conventions négociées avec la CAF et la MSA.

Les chiffres clés 2021

- 135 recours administratifs.
- 143 dossiers suspectés de frauduleux pour un montant de préjudice de : **1 163 493 €**.
- 97 amendes administratives traitées pour une mise en recouvrement d'un montant de **70 670 €**.
- 369 décisions d'opportunités dont 67 évaluations de revenus de travailleurs non-salariés.
- 359 indus traités par les services départementaux pour un montant de : **582 712 €**.
- 995 situations ont fait l'objet d'une procédure de réduction/suspension de son allocation RSA pour non-respect des obligations liées à la perception de l'allocation RSA.
- 158 radiations du dispositif ont été prononcées au terme des 4 mois de suspensions.

L'allocation RSA financée par le Département représente 64,4 M€

Renforcer et développer une politique d'insertion en faveur des publics en difficulté.

Le RSA donne droit à une allocation mais impose, en contrepartie, une obligation de s'engager dans des démarches réelles et concrètes d'insertion sociale ou professionnelle.

LES ACTIONS 2021

Lorsqu'il est soumis aux obligations d'insertion, la situation du bénéficiaire du RSA est examinée par les services du Département qui déterminent l'accompagnement le plus adapté pour faciliter son accès à l'emploi ou consolider ses capacités professionnelles. Le Président du Conseil départemental est compétent pour orienter le bénéficiaire auprès de l'organisme le plus apte à assurer son suivi vers un référent unique, pour le suivi personnalisé :

- 53 % des personnes sont accompagnées par les agents de Pôle Emploi.
- 28 % ont fait l'objet d'une orientation vers les travailleurs sociaux du Département.
- 3 % sont suivies par des conseillers en insertion professionnelle du Département, vers le domaine préprofessionnel.

• 8 % sont suivies par les partenaires institutionnels ou associatifs de la création d'activité ou de l'emploi.

• 4 % sont accompagnées par des partenaires institutionnels ou associatifs sociaux.

• 4 % sont suivies par les missions locales pour l'emploi des jeunes.

• 412 réorientations du social vers l'emploi ou inversement ont été validées. Sont également comptabilisés dans ce nombre les changements de référent, notamment des Missions Locales vers Pôle Emploi, des structures accompagnant les travailleurs non-salariés vers Pôle Emploi.

10 416 foyers bénéficiaires du RSA au 31/12/2021, soit une diminution de 6,3% par rapport à 2020

Assurer un accompagnement personnalisé pour lever les freins sociaux à l'emploi, à l'insertion sociale ou professionnelle.

L'accompagnement social des personnes bénéficiaires du RSA est effectué majoritairement par les maisons du Département et concerne 29 % des orientations prononcées.

Des partenaires (CCAS de Castres et Albi, association à vocation sociale par exemple) sont désignés par le Président du Conseil départemental comme organismes chargés de l'accompagnement du bénéficiaire et contribuent à ce soutien.

LES ACTIONS 2021

- 3 271 personnes accompagnées, dont 2 241 ont bénéficié d'un accompagnement individualisé : **562 705 €**.
- 27 actions collectives visant au développement de l'autonomie sociale ont été portées par 19 structures.
- 3 812 contrats d'engagement réciproque ont été signés (dont 112 relevant de l'équipe pluridisciplinaire agricole) engageant les allocataires dans des démarches d'insertion.

Mobiliser les mesures de l'emploi, des partenaires et outils au profit des publics en difficulté.

tarn.fr

LES ACTIONS 2021

Même si la crise sanitaire a continué à impacter l'action de nos services et partenaires en 2021, l'engagement de la collectivité s'est poursuivi, réaffirmant une ambition forte tant en matière d'emploi.

- Le développement de la clause sociale a été dynamique avec **17 862 heures réalisées en partenariat avec des acteurs publics ou privés**. Les secteurs d'emploi concernés sont : bâtiment, travaux publics (aménagement de la RN 612, construction de collège et rénovation de lycées, DSP Fibre), nettoyage, sécurité et distribution de journaux.
- La plate-forme Job Tarn s'est étoffée, **3 386 allocataires RSA inscrits**.



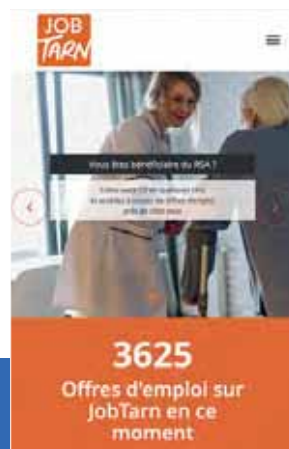
job.tarn.fr

Des ateliers d'aide à l'inscription ont été organisés à Castres, Albi et Graulhet pour les usagers en difficulté dans l'utilisation de l'outil numérique. Un plan de prospection des entreprises a généré l'inscription de 117 entreprises et 217 personnes ont été mises en relation avec un recruteur.

- Le « **Jobdating** » réalisé en partenariat avec la CPME, a réuni 14 entreprises proposant 60 offres d'emploi. 51 demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA ont participé.
- Le **dispositif d'accompagnement des bénéficiaires du RSA, Travaill-eurs Non Salariés**, s'appuie sur le partenariat avec 8 structures partenaires. Leur intervention a permis **d'accompagner 570 personnes dans des secteurs d'activités variés** (artisanat, commerces, professions libérales, agriculture, culture...) dont l'activité ne leur permet pas souvent de dégager un revenu suffisant.
- Les Chargés d'insertion professionnelle ont accompagné **263 bénéficiaires du RSA proches du retour à l'emploi** dans la levée des freins, la précision du projet professionnel et l'inscription dans les différents outils proposés pour atteindre leurs objectifs.
- L'appel à projet annuel du Programme Départemental d'Inser-

tion (PDI), a permis de soutenir 15 structures porteuses de chantiers d'insertion, 6 entreprises d'insertion, 4 associations intermédiaires et 2 entreprises de travail temporaires d'insertion. Ces partenariats ont permis de **recruter 388 bénéficiaires du RSA**.

- Le Conseil Départemental a également financé **80 Contrats à durée déterminée d'insertion**.
- **49 bénéficiaires du RSA** ont également bénéficié d'une action d'« **Accompagnement vers l'emploi** » offrant notamment des immersions dans l'entreprise.
- Enfin, la poursuite des actions du plan de relance, adopté en mai 2020, a généré l'octroi de **21 primes à l'embauche** d'un montant de **3 000 €**.





Lutter contre les exclusions et les discriminations.

Le Département participe activement à la politique de la ville pour répondre aux problématiques spécifiques des quartiers classés prioritaires.

LES ACTIONS 2021

- Le Département est signataire des cinq contrats de ville : Albi, Castres-Mazamet, Graulhet, Gaillac et Carmaux.
- Des crédits spécifiques ont été mobilisés sur des opérations de développement du lien social, de la citoyenneté et de la prévention portées par des communes ou des partenaires associatifs.

• 31 actions ont été soutenues : **47 550 €.**

- Des crédits de droit commun ont été mobilisés sur les territoires en difficulté, non classés politique de la ville, pour des opérations en zone rurale sur l'accès à la culture, la création de lien social et l'appui à la réussite éducative.

Répondre aux problèmes d'isolement social, économique, culturel et éducatif.

- **Opération « Danse et Cohésion Sociale »** : un travail en partenariat avec le Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn a permis l'ouverture sur le monde culturel par la pratique chorégraphique.

- **Opération « Musées départementaux et insertion »** : organisation de

jours départementales animation insertion dans le cadre de la programmation culturelle des musées (45 personnes ont participé à ces journées d'échange au Musée du textile à Labastide-Rouairoux).

Favoriser l'insertion par et dans le logement.

Encourager l'accès à l'information et aux conseils en matière de logement.

L'Association Départementale pour l'Information pour le Logement (ADIL) accueille et informe gratuitement les particuliers, professionnels ou collectivités territoriales sur les aspects, juridiques, fiscaux ou financiers liés au logement.

- 10 483 personnes conseillées pour une participation financière de **40 000 €.**
- Le service dédié **Tarn Prévention Impayés de Loyer** a concerné 9,6 % des 4 257 consultations locatives.

• Dans le cadre du Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées et du Plan de lutte contre la pauvreté, le Département a développé un **jeu de société pédagogique et ludique ECO'N'HOME**, outil d'animation, pour lutter contre la précarité énergétique : 60 jeux ont été offerts aux associations tarnaises et un exemplaire a été transmis à chaque collège.

Permettre l'accès et le maintien à un logement autonome, durable et décent : le Fonds de Solidarité pour le Logement.

L'accompagnement social lié au logement (ASLL) permet d'accompagner des personnes dans un parcours logement :

31 actions soutenues pour plus de 47 550 €



- Pendant l'hébergement 9 000 € ont été consacrés pour de l'accompagnement des personnes logées dans des logements d'insertion et à la Résidence sociale de Gaillac.
- 173 personnes nouvellement accompagnées dans un logement autonome dont 83 à la sortie d'un hébergement et 90 par les conseillères en économie sociale familiale du Département.
- 157 petits équipements économie d'énergie fournis dans le cadre des accompagnements.
- 1 animation collective réalisée avec la distribution de 10 Kits économie d'énergie.



Les aides financières directes aux ménages :

- **2 439 demandes d'aides FSL et 2 161 aides accordées.**
- 257 demandes de garanties des loyers ont été effectuées au titre de l'accord collectif départemental.
- 731 336 € de dépenses au titre des aides accordées aux ménages dont 24 % en prêt et 76 % en aide non remboursable.

Lutter contre
les exclusions
et les
discriminations





Accompagnement gratuit des ménages aux démarches de réalisation de travaux

Soutenir les opérations de construction ou amélioration des logements sociaux.

Développer du logement très social et adapté :

Le Département soutient la production de logements très sociaux en apportant un financement complémentaire aux bailleurs sociaux d'un montant de **808 000 €** concernant :

- 18 opérations pour 289 logements dont 124 financés par le Département.

- 105 logements pour le public du PDALHPD et 19 adaptés au vieillissement.

Soutenir l'Office Public de l'Habitat, Tarn Habitat :

Le Département du Tarn a engagé **160 000 €** pour **Tarn Habitat** dans le cadre d'une participation financière à la réhabilitation thermique de 190 logements afin de réduire les dépenses énergétiques de ses locataires sur le quartier ANRU de Cantepau à Albi.

L'accompagnement des ménages en impayés de loyer :

- **706** demandes de diagnostics sociaux et financiers ont été faites au Département, représentant **555 foyers**.

Lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique.

Le programme départemental d'amélioration de l'habitat :

Inscrit dans le cadre du dispositif d'aide aux travaux de l'ANAH, le programme départemental d'intérêt général, animé par Soliha, permet l'accompagnement gratuit des ménages aux démarches de réalisation de travaux.

- 306 dossiers ont été agréés par l'ANAH : 243 518,10 € (47 % pour des travaux d'énergie, 52 % pour de l'adapt-

tation au vieillissement ou handicap, 1% pour les bailleurs).

Le Guichet Tarn Rénov'Occitanie :

Le Département est le porteur du service public de la rénovation énergétique sur le territoire départemental, selon les termes de la convention d'objectifs signée avec la Région Occitanie le 15 février 2021 pour une durée de 3 ans (2021-2023).

Les missions du Guichet Tarn Rénov'Occitanie portent sur 2 axes principaux : l'information, le conseil, l'orientation des tarnais dans le cadre de leur projet de rénovation énergétique.

- 3 513 informations ou conseils de premier niveau.

- 907 conseils personnalisés.

Pour réaliser ces missions, le Département a conventionné avec l'ADIL et le CAUE et a développé un partenariat financier avec les 3 agglomérations.





Le Département soutient et développe sa politique d'inclusion par la mobilisation du FSE.

Pour soutenir financièrement sa politique d'inclusion en faveur des publics les plus fragilisés de son territoire, le Département a choisi d'être organisme intermédiaire, gestionnaire d'une enveloppe financière déléguée par l'Etat de Fonds Social Européen (FSE).

LES MISSIONS 2021

- Montage et suivi des dossiers de demande de subventions européennes.
- Gestion en subvention globale des crédits FSE.
- Appui technique auprès des opérateurs départementaux et des porteurs de projets souhaitant solliciter du FSE.
- Veille juridique relative à l'évolution et aux opportunités offertes par le FSE.
- Participation aux instances de concertation et de programmation régionale.

Concernant les Fonds Européens (FSE), le Département soutient et développe sa politique d'inclusion à travers trois dispositifs spécifiques à destination des porteurs de projet et bénéficiant à des publics très éloignés de l'emploi :

- Développement de parcours intégrés d'accès à l'emploi pour des publics en difficulté.
- Mobilisation des employeurs et des entreprises dans les parcours d'insertion.
- Animation, coordination de l'offre d'insertion et de l'économie sociale et solidaire.

Plus de 1,4 M€ de FSE a été programmé pour des opérations destinées à faciliter l'insertion sociale et professionnelle de personnes très éloignées de l'emploi, en situation ou menacées de pauvreté.

21 opérations ont ainsi été soutenues :

- 12 chantiers d'insertion.
- 9 actions d'accompagnement vers l'emploi.

Le FSE intervient également pour soutenir :

- les territoires des EPCI : 630 987 €.
- le tissu associatif : 805 352 €.

• Près de 1 800 personnes en difficultés ont pu bénéficier d'un accompagnement approprié afin de lever les freins à leur insertion.

En parallèle, des opérations en cours, au titre du nouveau programme opérationnel dédiée au FSE+ 2021-2027, ont été programmées afin d'anticiper la mise en place de cette nouvelle programmation.

LE TARN : ATTRACTIVITÉ ET AMBITION

2021



A M B I T I E U X

Un Département mobilisé en faveur de l'emploi et de l'aménagement de son territoire

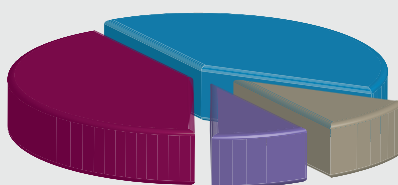
Soucieux de l'amélioration du cadre de vie des Tarnais et d'un aménagement harmonieux et équilibré de son territoire, le Département du Tarn mène une politique dynamique et volontariste en matière de création et de maintien d'emplois, de développement économique, touristique, agricole et rural.

Le Département procure à tous les Tarnais un même accès aux services au public et aide à la réalisation de projets de développement locaux.

Collectivité responsable, le Développement durable est une préoccupation principale. Le Département s'engage à concilier croissance économique, solidarité et équité sociale.

76,41 MILLIONS D'EUROS

(hors masse salariale)



■ ASSURER UNE SOLIDARITÉ TERRITORIALE

30,80 M€

■ PRÉSERVER LES RESSOURCES, LES SITES NATURELS ET L'ENVIRONNEMENT

7,40 M€

■ AGIR EN FAVEUR DE LA CRÉATION ET DU MAINTIEN D'EMPLOIS DE PROXIMITÉ

6,7 M€

■ FACILITER LA MOBILITÉ DES TARNAIS

31,51 M€

Le Département favorise le développement économique par la solidarité et l'égalité des territoires.



6,6 millions
de nuitées
touristiques

Soutenir pleinement le développement touristique, enjeu majeur pour l'attractivité du territoire tarnais :

Les chiffres clés 2021

- Le tourisme représente un chiffre d'affaire de 250 millions d'euros.
- 4 708 emplois, soit 3,55 % de l'emploi total tarnais.
- 6,6 millions de nuitées touristiques, soit 15 % de plus qu'en 2020, dont **5,3 millions** de nuitées françaises et

1,3 million de nuitées internationales. Dans une année 2021, encore très marquée par la crise sanitaire, notre Département a plutôt bien résisté, ceci confortant le choix stratégique de notre positionnement « destination campagne ».

LES ACTIONS 2021

- La parution du guide du Routard spécial Tarn.
- le soutien à la montée en gamme des hébergements touristiques tarnais via le FDIT.
- Le lancement et le développement par Tarn Tourisme de l'application mobile gratuite « Balades & Randos Tarn » pour découvrir près de 300 itinéraires à parcourir à vélo, VTT, à pied ou à cheval : plus de 41 000 consultations.
- Le Tarn est la 2^e destination touristique « tendance » en France sur Airbnb à l'été 2021.



photo : © CDT Tarn PascaleWalter



Le CDT met en œuvre la politique de promotion touristique du Département :

- 1 800 000 € : subvention au CDT.
- 265 000 € : subvention à Tarn Réservation Tourisme.

LES ACTIONS 2021

Valoriser l'attractivité touristique des territoires en soutenant les prestataires touristiques.

- Mobilisation du Fonds Départemental d'Intervention Touristique avec le vote de 372 367 € pour 18 projets de montée en gamme des hébergements professionnels afin de les accompagner dans la qualification de l'offre.
- Création ou modernisation des équipements d'accueil (offices de tourisme, syndicats d'initiative, associations touristiques d'intérêt départemental).
- Équipements de loisirs et mise en valeur du patrimoine (aménagement de plans d'eau et rivières, création d'aires de repos et de pique-nique, aménagement de sites naturels).
- Signalisation touristique (panneaux d'entrée de ville en occitan).

Organiser et coordonner la gouvernance touristique du Département auprès des territoires et renforcer leur accompagnement technique.

Depuis 2016, le Département met en œuvre une stratégie dite «de convergence» qui permet de mettre en synergie les actions des offices de tourisme du territoire. Ce comité stratégique, animé par le CDT, a créé les conditions d'une plus forte coopération sur la base d'un objectif de mutualisation des actions. 210 900 € de subventions de fonctionnement à l'ensemble des offices de tourisme du Tarn.

Soutenir les acteurs du développement touristique.

- Répartition de subventions entre les différentes associations départementales ou filières (Clévacances, ATHPA, CDRP, Syndicat Mixte Vère-Grésigne, IVSO pour l'œnotourisme) : 340 900 €.
- Soutien financier au SMAD Cap'Découverte : 1 500 000 €.

L'Hôtel Reynès : l'espace de valorisation des Destinations Tarnaises.

- Valorisation de l'offre touristique, culturelle, naturelle, gastronomique et patrimoniale des Destinations Tar-

**210 900 €
de subventions de
fonctionnement
à l'ensemble
des offices de
tourisme du Tarn**



Hôtel Reynès

photo : © CDT Tarn Christian Riviere



Abbaye-école de Sorèze

photo : © CDT Tarn Pascale Walter

naises au sein de ce lieu emblématique (hors périodes de confinement et principalement en été).

- Promotion des territoires et des savoir-faire locaux au travers des animations.
- Accueil à l'année des associations départementales du tourisme (CDRP, ATHPA, Clévacances et Logis du Tarn).

Cet espace constitue un complément et un enrichissement à l'offre territoriale portée notamment par les offices de tourisme.



Albi - site UNESCO

Conforter les pôles structurants du Tarn et valoriser les démarches œnotouristiques.

- Albi - site UNESCO.
- Poursuite de la politique régionale des Grands Sites Occitanie.
- Participation du Département aux Syndicats Mixtes de l'Abbaye-école de Sorèze, de Cap'Découverte et du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc.
- Suivi du projet de l'UNESCO : « Bien Canal du Midi ».
- Appui au développement de l'œnotourisme notamment en soutenant les actions liant le vin, le patrimoine et la culture, avec pour effet de contribuer aussi au développement de la filière viticole.
- Aménager, restaurer le Palais de la Berbie : 253 000 € investis.

74 panneaux routiers TCO « Benveniguda ! »

Mobiliser le patrimoine occitan pour renforcer l'attractivité du territoire. La marque « **Tarn, cœur d'Occitanie** » (TCO), qui fédère 450 structures adhérentes, se développe grâce à l'animation de plusieurs dispositifs :

- Fourniture d'outils professionnels et documents informatifs sur le patrimoine occitan sur le site web : www.tarncoeuroccitanie.com.
- Valorisation médiatique des adhérents TCO via la chronique occitane de la revue Atouts Tarn, dans les émissions « Tarn, cœur d'Occitanie », sur les radios R d'Autan et Radio Albigès et sur la page Facebook TCO.
- Outre l'installation de 74 panneaux routiers TCO « Benveniguda ! » aux abords des sites touristiques, 175 communes tarnaises ont bénéficié



d'une aide départementale pour se doter de panneaux d'entrée d'agglomération en occitan.

- Emissions « Noms de Noms » réalisées en partenariat avec la Radio 100% et consacrées à la signification occitane des noms de communes tarnaises.
- **Le Festival « Tarn, cœur d'Occitanie »**, organisé depuis 2017 grâce à un partenariat entre le Département, la Région Occitanie, Vielmur-sur-Agout et la Communauté de communes du Laurécinois-Pays d'Agout, n'a pas pu se dérouler en 2021 en raison du contexte sanitaire.

SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL

En 2021, pour pallier les effets de la crise sanitaire, le Département a accordé des aides exceptionnelles aux agriculteurs tarnais :

- Amélioration des aides aux CUMA locales.
- Instauration d'un programme d'aides aux petits investissements matériels.
- Mise en place d'une aide à la Certification Haute Valeur Environnementale des exploitations.
- Soutien à la filière viticole dans sa communication sur les marchés de proximité.
- Soutien renforcé à l'innovation, gage de compétitivité des entreprises agri-

coles et agro-alimentaires.

Soutenir l'investissement dans les exploitations et les entreprises :

Une convention de partenariat signée en 2017, à la suite de la loi NOTRe, entre le Département et la Région, a permis de mettre en œuvre un certain nombre d'actions de soutien aux filières agricole, agro-alimentaire et forestière.

LES ACTIONS 2021

- Aides aux investissements structurants : **113 452 €**.
- 5 projets dont 40 843 € dans le cadre du plan de soutien, dont l'aide à l'implantation de casiers connectés 7j/7 du drive solidaire.
- Aides aux investissements dans le cadre du plan de soutien : **51 148 €**.
- Aides aux CUMA locales : **121 495 €**.
- Aides viticoles en matière de lutte biologique contre la tordeuse de la grappe : **104 092 €**.
- Aides aux actions sylvicoles : **21 034 €**.
- Aide à la plantation de truffière : **3 000 €**.

Aides aux CUMA locales : 121 495 €

Veiller au maintien du bon état sanitaire des troupeaux, gage de sécurité pour les éleveurs et les consommateurs :

Partenariat avec l'ALMA (Association de Lutte contre les Maladies Animales), le GIP Public Labos, le syndicat des vétérinaires et le GDSAT (Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Tarn).





Soutenir les filières de qualité et la structuration des filières locales :

Afin de soutenir une alimentation de qualité et de proximité en restauration collective, le Département du Tarn, en partenariat avec les trois chambres consulaires (Agriculture, Métiers et Artisanat, Commerce et Industrie), se mobilise pour augmenter la part des produits locaux auprès des élèves mais aussi des autres convives de restauration collective par le biais d'AgriLocal81 :

• **Plateforme web permettant la mise en relation simple** directe et gratuite entre acheteurs de la restauration collective et fournisseurs locaux dans le respect des règles de la commande publique.

• Avec une ouverture en septembre, elle compte déjà au 31 décembre, 35 fournisseurs dont la moitié de producteurs avec une dizaine d'acheteurs accompagnés de la consultation aux premières commandes (collège, école primaire, maison familiale rurale...).



Cabecou Ségalafrom



Lentilles Agropoint



Ail Rose de Lautrec

AGRILOCAL81

Un service offert par le Conseil départemental pour la restauration collective dans le Tarn

**SIMPLE
INSTANTANÉ
GRATUIT**


www.agrilocal81.fr
une plateforme en ligne pour les pros !



Apporter un appui technique performant, indépendant et personnalisé auprès des vignerons : le laboratoire œnologique départemental.

C'est un outil technique au service de la viticulture tarnaise et du vignoble de Gaillac. Il a pour principales missions l'analyse et la dégustation des moûts et des vins et le conseil technique auprès des vignerons. Il assure aussi une activité de formation et d'expertise technique auprès des organismes viti-vinicoles du vignoble de Gaillac.

Les chiffres clés 2021

- 2 œnologues-conseil reconnus pour leurs compétences en matière de suivis et de conseil en œnologie.
- 3 techniciens formés aux techniques de laboratoire.
- 61 caves particulières en contrat de suivis œnologiques avec le laboratoire.
- 47 caves en suivis d'analyse sans déplacement d'un œnologue.

LES MISSIONS 2021

Les œnologues suivent la vie des vins depuis le raisin à maturité, les étapes des vinifications jusqu'à la mise en bouteille et leur travail repose sur des priorités :

Analyse et dégustation des moûts et des vins

- Apporter des conseils œnologiques libres et indépendants, sans implication commerciale.
- Assurer une expertise technique pertinente grâce à une connaissance précise des structures de production et de leurs contraintes techniques ou économiques.
- Garantir une approche scientifique fondée sur des connaissances techniques renouvelées.
- S'adapter à chaque particularité de chaque millésime.
- Apporter un conseil qui tient compte des exigences du marché, toujours en évolution, par des connaissances approfondies en dégustation, par la participation en tant que juré aux grands concours des vins et aux jurys experts.
- Organiser des stages de formation à la dégustation des vins pour les professionnels ou amateurs.
- Expertise technique et implication dans les structures professionnelles de la filière viti-vinicole du vignoble de Gaillac et de Marcillac.

Le laboratoire suit une démarche volontaire de management de la qualité. Il répond aujourd'hui aux exigences de la norme NF EN ISO/CEI 17025 version 2017, ainsi qu'aux exigences du Cofrac spécifiques aux analyses

dans le secteur du vin, des boissons alcoolisées et de leurs additifs sous la référence LAB GTA 78. Il est accrédité par le Cofrac et agréé par l'INAO, France Agrimer, la DIRRECTE et le Ministère de l'Economie pour la délivrance d'analyses officielles.

Les chiffres clés 2021

- **Analyses et contrôles :** 19 343 échantillons ont été traités, soit 74 392 dosages.
- **Contrôles de maturité sur raisins :** sucres acidité totale ph anthocyanes tannins malique tartrique.
- **Suivi des vinifications, en s'adaptant à chaque type de produit :** degré acidité volatile SO₂ AT ph.
- Suivi des fermentations malolactiques. Acide malique et lactique acidité volatile.
- Contrôles microbiologiques des vins. Germes levures bactéries lactiques ou acétiques brettanomyces.
- **1 524 rapports d'analyse Cofrac :** 566 certificats de conformité analytique AOP et IGP, 129 certificats de pureté pour l'export, 559 analyses pour les concours des vins officiels.

L'année 2021 a été marquée par des conditions climatiques particulièrement défavorables :

- Gel des vignes au printemps en particulier dans la zone de la plaine de Gaillac.

- Un été en déficit de chaleur et d'ensoleillement.
- Un mois de septembre pluvieux. L'état sanitaire est désastreux, les volumes sont très faibles. En moyenne, moins 40 % voire même 80 % dans certains secteurs.

LES ACTIONS 2021

- Acquisition d'un séquentiel spectrophotomètre Mindray en remplacement de l'ancien Konélab.
- Formation sur site des techniciens, 5 et 6 juillet, suite à l'installation du Mindray le 18 juin 2021.
- Formations techniques des vins, organisés pour les œnologues en collaboration avec des intervenants : journée technique « Optimiser les stratégies de boisage avec les alternatifs en chêne en valorisant les vins ».
- Participation des œnologues à de nombreux concours des vins et aux calages des AOC/IGP.
- Concours des Vins de Gaillac, Fête des vins.
- Validation par le Cofrac de nouveaux paramètres (glufru/malique IRTF).



Fête des vins

Fort soutien à l'agriculture de groupe



Renforcer l'attractivité de la création d'activité en agriculture, faciliter la transmission des exploitations agricoles et appuyer l'innovation et sa diffusion.

Le Département du Tarn soutient la mise en place de dispositifs collectifs pour le renouvellement des générations en agriculture en allouant des aides à nos différents partenaires :

- Aide financière auprès des organismes professionnels agricoles tels que la Chambre d'Agriculture ou l'ADEART qui assurent un accompagnement technique auprès des porteurs de projets en faveur de l'installation et de la transmission.
- Participation au soutien technique

réalisé par la Chambre d'Agriculture pour l'adaptation des bâtiments d'élevage en lien avec l'environnement auprès des jeunes installés.

- En lien avec la question du repérage et le soutien des agriculteurs fragilisés, notamment pour les exploitants bénéficiaires du RSA, une aide est allouée à l'animation, par la Chambre d'Agriculture, du Comité technique départemental « agriculteurs fragilisés », à des suivis individualisés en coaching d'entreprise ainsi que des diagnostics socio-professionnels.

- Fort soutien à l'agriculture de groupe, levier de compétitivité et de modernisation : participation financière à la FDCUMA et à l'ATAG.

- Soutien à l'élevage auprès de la Maison de l'Élevage pour ses missions de qualification, de contrôle de performance et d'identification du cheptel tarnais.

De nombreuses actions sont liées à la préservation de l'environnement, de la biodiversité et au maintien des races/variétés locales et produits de qualité :

- Soutien à Nature et Progrès pour ses actions de promotion et de développement de l'agriculture biologique locale.

- Convention avec les Fandouzils dans le cadre de la promotion des

vins et de l'oenotourisme.

- Soutien au CIAT pour le maintien de la race locale de brebis Lacaune.

- Renforcement de l'aide au syndicat Salaison de Lacaune pour la mise en place de l'IGP (Indication Géographique Protégée) afin de le sauvegarder et de maintenir l'action de contrôle du signe officiel de qualité.

- Soutien à la Chambre d'Agriculture pour la mobilisation de foncier en fa-

Soutien au CIAT pour le maintien de la race locale de brebis Lacaune

veur du développement du maraîchage, de l'accompagnement à la commercialisation de produits agricoles en circuits courts et l'adaptation de bâtiment en atelier de transformation.

- Soutien à la SAFER et à la Maison de l'Élevage, notamment l'évolution vers des systèmes plus agro-écologiques.

- Soutien au développement des pratiques respectueuses de la vie du sol, de l'environnement et de la qualité de l'eau.



Qualité de l'eau

- Renforcement de l'aide du Groupe-ment de Défense Sanitaire Apicole du Tarn (GDSAT) pour pallier les frais vétérinaires.

- Participation à la troisième et dernière partie de l'étude de la Fusariose suite à la crise sanitaire de la filière Ail Rose de Lautrec.

Les Chiffres clés 2021

2 271 163 € d'aides mises en œuvre au bénéfice d'organismes de développement agricole, d'organismes économiques ou coopératifs, d'associations ou d'agriculteurs dont :

- 416 615 € attribués pour 205 projets aidés en investissement.

- 1 268 498 € en fonctionnement pour 336 dossiers traités et 13 conventions de partenariat financier poursuivies ou renouvelées.

- Soutien pour 150 producteurs touchés par le Gel et 70 éleveurs aidés pour du suivi sanitaire.

- 89 993 € d'honoraires vétérinaires pour 31 vétérinaires.

- 498 451 € de frais d'analyses du GIP Public Labos.



Contribuer à la protection de la santé publique grâce à l'action du laboratoire départemental d'analyses.

Le laboratoire départemental d'analyses exerce des missions de service public liées à la santé publique : épidémiologie-surveillance en santé animale, prévention des zoonoses, sécurité sanitaire des aliments, de l'eau et protection de l'environnement.

LES ACTIONS 2021

Dans le domaine de la santé animale :

En réponse au plan national d'éradication de la BVD (Diarrhée Virale Bovine), un nouvel élan a été donné à la sécurisation sanitaire du développement des cheptels tarnais. Ainsi, Public Labos a continué la mise en œuvre de l'analyse de 30 000 boucles auriculaires bovine. Cette nouvelle technique a représenté une augmentation de plus de 60 % des analyses dans le secteur de la PCR.

Dans le secteur de l'immuno-sérologie :

qui est un service répondant principalement aux actions menées dans le cadre de la prophylaxie animale, 90 000 analyses sur 170 000 prélèvements de sang ont été réalisées par les vétérinaires. Soit un bilan plutôt stable par rapport à l'année précédente.

Dans le secteur de l'autopsie, bactériologie animale et parasitologie (ABP) :

Le conseil au diagnostic vétérinaire et donc le soutien aux éleveurs tarnais est représenté par la réalisation de près de 4 200 analyses, parmi lesquelles 153 autopsies, 2 100 recherches bactériologiques et plus de 2 500 coprologies pour l'aide au ciblage thérapeutique antiparasitaire.

Dans le secteur des analyses de la maladie de la vache folle, soit d'Encéphalites Spongiformes Transmissibles (ESB des bovins ou ESST Tremblante ovine) :

la surveillance reste constante pour les bovins nés avant 2012, les analyses sont restées stables par rapport à 2020 avec une diminution des analyses ESB mais une augmentation de la tremblante ovine. Le site du Tarn a réalisé 21 % d'analyses de l'équarrissage en moins par rapport à 2020. Tous ces tests ont été négatifs.

Dans le domaine de l'environnement :

L'implication de Public Labos dans le milieu hospitalier a permis de libérer rapidement des lits en réanimation afin de limiter au mieux les risques de saturation. Les établissements hospitaliers ont trouvé en notre laboratoire un soutien réactif et efficace à leurs

problématiques sanitaires. Public Labos a réalisé aussi de nombreux contrôles dans les établissements scolaires afin de vérifier l'efficacité des protocoles de désinfection vis-à-vis du SARS-Cov2.

Le laboratoire a également été un appui de choix pour les établissements de tourisme du Tarn, dont l'activité ne s'est jamais aussi bien portée, notamment en matière d'auto contrôles des eaux. Il a également poursuivi ses actions auprès des collectivités locales, des pouvoirs publics et des industriels locaux dans la protection des milieux aquatiques via la surveillance des rejets domestiques et industriels. La réalisation de la surveillance des espaces de prolifération des moustiques tigre pour le compte de l'ARS Occitanie nous permet de nous inscrire dans une problématique en croissance : les zoonoses transmises par les insectes.

Les compétences du laboratoire en matière de Qualité de l'Air ont permis le développement des analyses de Radon, un gaz radioactif présent dans les reliefs granitiques du département.

Un nombre d'analyses totales stable et ce malgré la crise

La disponibilité des agents préleveurs assure un maillage entier du territoire quotidiennement. Ainsi chaque usager a un accès égal aux prestations du laboratoire : près de 6 000 interventions relatives à des prélèvements ont été réalisées chez les Tarnais.

La bonne santé du service environnement est confirmée par l'augmentation durable du nombre d'analyses de plus de 10% par an, et ce depuis plus de 5 ans.

Dans le domaine de l'alimentaire :

Public Labos suit et conseille, par la réalisation d'audits, de formations et d'analyses en bactériologie alimentaire, de nombreuses restaurations collectives tarnaises, dont les collèges, mais aussi des traiteurs et artisans locaux. L'activité formation est désormais certifiée Qualiopi.



6000 interventions relatives à des prélèvements ont été réalisées chez les Tarnais en 2021

Avec la levée des restrictions en milieu d'année, le service a connu une augmentation de 7 % de ces activités.

« Public Labos site du Tarn », qui a été créé le 1^{er} février 2020, poursuit son objectif de consolidation du service public rendu par les laboratoires départementaux d'analyses.

Ce mode d'action publique partenarial facilite la mutualisation en observant les principes de support technique aux politiques publiques. Les 4 sites de Public Labos répondent ainsi en permanence aux besoins territoriaux :

- Par des analyses accréditées ou non par le COFRAC, dans les domaines de la santé animale, l'alimentation et l'environnement.
- Par du conseil technique, de la formation et de l'audit, dans les domaines d'activité de la santé animale, santé environnementale, sécurité alimentaire.

Pour sa deuxième année d'existence, l'outil « **Public Labos** » a encore œuvré contre la crise sanitaire mondiale.

Public Labos : un outil en réponse à la crise sanitaire de la COVID 19.

Dès le début de la crise sanitaire, Public Labos a su rendre disponible ses outils de diagnostic en biologie moléculaire pour le dépistage de la Covid-19, en soutien aux Laboratoires de Biologie Médicale : plus de 107 000 analyses Covid-19 Humain ont été réalisées y compris des tests PCR de criblages pour identifier les différents variants sur différentes matrices (écouvillons, salives ...).

« **Public Labos site du Tarn** » a su s'adapter et développer de nouvelles compétences : adaptation du suivi de qualité de l'air intérieur des établissements recevant du public afin de satisfaire aux mesures de prévention anti-COVID.

Il a également la capacité de réaliser des détections du virus sur les surfaces (comme indicateur de désinfection par exemple) et dans les eaux usées (en suivi et prévision épidémiologique).



En 2021, plus de 107 000 analyses Covid-19 Humain ont été réalisées



Le Département poursuit son action en faveur de l'amélioration des liaisons routières.

Améliorer et entretenir les liaisons routières.

Assurer un développement du réseau en respectant la diversité des territoires.

LES ACTIONS 2021

Concevoir, conduire et réaliser les opérations de développement du réseau routier départemental :

Le réseau départemental a fait l'objet d'une attention particulière pour assurer la sécurité des usagers et dans le respect des objectifs de développement durable.

Les opérations réalisées pour un montant total de 13 088 800 € :

- Réparations suite à des intempéries : 2 M€
- Poursuite des travaux de modernisation de la RD 612 entre Albi et Castres :
- Création d'un crèneau de dépassement et aménagement d'un carrefour à Saint-Genest de Contest : 6,1 M€.
- Travaux de sécurisation de la RD 964 : 0,3 M€.
- Réalisation de petites opérations localisées d'amélioration de la sécurité du réseau sur diverses routes départementales (1,790 M€) dont :
 - Aménagement du carrefour de Via-lavert RD 622, commune de Le Bez :

0,340 M€.

- Aménagement d'un carrefour giratoire d'accès à la ZA Mast de Rest, RD 18 : 0,650 M€.
- Aménagement d'un carrefour RD 631 - RD 39 - RD 14, commune de Puybegon : 0,100 M€.
- Aménagement d'un carrefour RD 41, commune de Lombers : 0,200 M€.
- Rectification de virage et aménagement d'un carrefour RD 903, commune de Le Dourn : 0,500 M€.
- Réalisation de réparations d'ouvrages d'art ou de murs, confortement de falaises ou de structures sur diverses routes départementales : 4,09 M€.
- Création d'aires de retournement au droit des tunnels RD 172, commune de Bellegarde-Marsal : 0,550 M€.
- Participation du Département pour des Travaux en traverse d'agglomération dont : 99 750 € pour Réalmont, 91 320 € pour Senouillac, 67 730 € pour Vielmur.

Participer à l'aménagement des routes d'intérêt local.

- Aide aux communes de moins de 2 000 habitants et aux groupements intercommunaux ayant la compétence voirie, hors Communauté d'agglomération, pour la réalisation des travaux de gros entretien et de modernisation du réseau local.

- 89 opérations réalisées pour un montant total d'aide de 2 431 808 €.
- Répartition du produit des amendes de police entre 82 maîtres d'ouvrage (communes) de moins de 10 000 habitants pour un montant total de 385 534 €.

Dégâts sur voies communales consécutifs aux intempéries : 3 opérations subventionnées :

- 192 007 € de travaux de réparation de voirie.
- 38 401 € d'aides attribuées.

Participer à l'aménagement des routes départementales : financement des projets de traverses de villages : 585 366 €.

Le Département participe au financement des travaux d'aménagement de traverses d'agglomération des communes, avec lesquelles une convention est signée :

- Traverse de Puylaurens - RD 926/84 : 150 000 €.
- Traverse de Lavarat - RD 112 : 90 000 €.
- Traverse de Monestiès - RD 91 : 90 000 €.
- Traverse de Saix – aménagement du centre-bourg Tranche 1 : 89 303 €.
- Traverse de Soual – aménagement Avenue de Mazamet : 166 063 €.

Participer à l'aménagement des routes nationales.

Le Département a participé au financement des projets routiers portés par l'Etat au titre du Plan de Modernisation des Itinéraires (PDMI). Le nouveau Contrat de Plan Etat Région (CPER), signé en 2015, prend le relais du financement de ces infrastructures et porte sur l'axe RN 88 à Albi et Lescur et sur l'axe RN 112 à Aussillon.

En 2021, le Département a versé 179 985 € pour les routes nationales.

Assurer le renouvellement, l'entretien et la réparation du patrimoine routier départemental.

Le Département a effectué un effort significatif pour assurer l'entretien et la pérennité de son patrimoine routier.

Les chiffres clés 2021

- 4 155 km de routes départementales.
- 1 454 ouvrages d'art.
- 4 465 ouvrages hydrauliques.
- 4 000 hectares de surface de dépendances vertes.
- 10,3 M€ pour des actions d'entretien.
- 88 000 km ont été parcourus pour veiller périodiquement à la sécurité du réseau pour l'usager.
- 177 km de routes départementales sont repassées à la limitation de 90 km/h.

LES ACTIONS 2021

- Le revêtement de chaussée : 99,8 km de chaussées rénovées : 20,8 km de catégorie 1, 15,9 km de catégorie 2 et 63,1 km de catégorie 3.
- L'assainissement de la route : 107 km de fossés ont été curés et 54 km d'accotement ont été repris. 8 ouvrages hydrauliques ont été consolidés.
- La signalisation horizontale : 394 km de routes rénovés.
- La signalisation verticale : renouvellement de 84 ensembles de signalisation directionnelle : 84 587 €.
- Les ouvrages d'art : 40 ouvrages d'art ont été dévégétalisés en régie ou par des entreprises spécialisées, 10 ponts ont fait l'objet de réparations lourdes, 735 ponts ont fait l'objet d'une visite de surveillance par les services routiers, 21 ponts ont fait l'objet d'une visite subaquatique et 37 ponts ont fait l'objet d'une inspection détaillée par une entreprise spécialisée.
- Confortements routiers suite à des éboulements ou glissements de terrain consécutifs à des intempéries, 14 interventions lourdes : 2 M€ TTC.
- La surveillance des arbres au bord des routes : 8 488 arbres visités, 587 arbres expertisés, 46 arbres abattus pour des raisons phytosanitaires risquant d'entraîner une chute mécanique et 12 arbres en raison de la tempête de juin sur les secteurs de

Gaillac, Graulhet et Lavaur.

- Les plantations nouvelles : le boisement des talus routiers effectué dans le cadre de l'Agenda 21 a permis de planter ou conserver 2 606 plants.
- 250 arbres ont également été plantés pour contribuer à la réalisation de corridors écologiques le long de la RD 612 et de la voie verte, ainsi que sur les aires multimodales.

Gérer le domaine public routier.

- Préserver au mieux l'intégrité et le bon état du patrimoine routier vis-à-vis d'interventions effectuées par des tiers sur ce domaine public :
- 739 arrêtés de police ont été pris.
 - 247 avis ont été donnés pour les transports exceptionnels.
 - 1 398 permissions de voirie ont été instruites, dont 192 concernant la DSP FIBRE.

Exploiter, maintenir et améliorer la viabilité et la traficabilité du réseau.

Le Département a mis en œuvre une politique visant à permettre aux usagers de circuler dans les meilleures conditions de fluidité et de sécurité.

État de la circulation accessible sur le site www.tarn.fr et renseignements sur l'état des routes en quasi temps réel

LES ACTIONS 2021

- La surveillance du réseau : patrouilles sur les 541 km de catégorie 1 toutes les semaines, les 996 km de catégorie 2 toutes les deux semaines et les 2 616 km de catégorie 3 tous les mois.
- La viabilité hivernale 2020/2021 : épisode neigeux en novembre et février et verglas en plaine.
- Aléas climatiques : tempête en juin sur les secteurs de Gaillac, Lavaur et Graulhet.
- La traficabilité et la sécurité ont été améliorées sur un réseau de 177 km par le passage de 6 itinéraires à une limitation à 90 km/h et validées en Commission départementale de Sécurité Routière : en appui à un dossier de sécurité routière (accidentalité, données de trafics, équipements de la route et confort de la chaussée).

Connaître les déplacements et améliorer la sécurité du réseau de moins de 10 000 habitants du produit des amendes de police.

LES ACTIONS 2021

- Mobilisation des services de la Direction des routes pour l'amélioration de la sécurité routière.
- 10 dossiers traités au quotidien relatifs à des diagnostics de sécurité et des propositions d'aménagements.

- Participation à 5 cellules de veille en relation avec les accidents de la circulation.
- Plusieurs journées de sensibilisation réalisées dans les établissements scolaires et les manifestations consacrées à la sécurité routière.

Être un interlocuteur attentif des usagers du réseau routier.

- Dispositif d'information à l'utilisateur sur l'état de circulation du réseau en période de viabilité hivernale.
- 8 dossiers d'appui aux communes générant des avis techniques de sécurité pour les entrées et traverses d'agglomérations.

Favoriser l'intermodalité et le partage de la route.

Développer l'implantation d'aires multimodales.

Aménagement des aires multimodales de Bancus et de Mousquette le long de la voie verte des « Droits de l'Homme » : installation de stationnement vélo sécurisé, de bancs et de tables de pique-nique.

Participer au désenclavement aérien.

- Contribuer à la desserte aérienne du Tarn : 881 620 €.

Le Département poursuit les aménagements stratégiques essentiels au développement du territoire.



Développer les infrastructures de Haut et Très Haut Débit.

LES ACTIONS 2021

Un réseau fibres optiques en cours de déploiement :

- 46 NRO (Nœuds de Raccordement Optiques) installés dont 18 actifs..
- 343 SRO (Sous-Répartiteurs Optiques) installés/352 (334 initialement prévus).
- Plus de 35 900 locaux raccordables à la fibre optique/138 654.
- Plus de 6 990 clients sur le Réseau.
- Mise en service des 20 opérations de montées en débit définies en concertation avec les intercommunalités.

Les usages numériques :

- Réalisation du diagnostic dans le cadre du Schéma Directeur des Usages et Services du Numérique (SDUSN).
- Premières ébauches des projets qui seront portés par le SDUSN.
- Lancement du recrutement de 11 Conseillers numériques.

La téléphonie mobile : Dispositif couverture ciblée :

- Détermination des 13 sites à couvrir en téléphonie mobile : Andouque, Fraissines, Cagnac-les-Mines, Paulinet, Lisle-sur-Tarn, Briatexte, Padiès, Lacabarède, Villeneuve-sur-Vère.



Soutenir le développement territorial.

LES ACTIONS 2021

Favoriser le développement communal et intercommunal en matière d'équipement.

Accompagner les communes de moins de 2000 habitants dans leurs projets d'investissement.

149 opérations subventionnées :

- 105 communes et groupements concernés.
- 9,2 M€ HT de travaux financés.
- 1,72 M€ d'aides attribuées, dont 580 591 € pour 22 projets d'école.

Etudes préalables aux projets d'investissement sur le patrimoine immobilier communal et intercommunal.

15 opérations subventionnées :

- 13 communes et 1 communauté de communes concernées.
- 191 172 € HT d'études financées.
- 61 078 € d'aides attribuées.

Aider les territoires à réaliser leurs projets structurants : les contrats Atouts Tarn.

Ils sont signés avec les Communautés de communes et d'agglomérations. Ils permettent également de soutenir les projets des communes de plus de 2000 habitants.

104 opérations subventionnées :

- 33,9 M€ d'investissement.
- 5,4 M€ d'aides attribuées.

Répartition par thématique du montant des subventions attribuées en 2021 :

Aménagement touristique : 334 316 €.
Bâtiments communaux et intercommunaux : 1 611 677 €.
Aménagements urbains : 523 212 €.
Equipements culturels : 596 105 €.
Patrimoine : 122 885 €.
Sports Loisirs : 1 334 848 €.
Equipements médicaux-sociaux : 918 391 €.

Définir et mettre en œuvre le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du Tarn (SDTAN).

Approuvé à l'unanimité en 2012, il témoigne de la volonté ambitieuse du Département en matière de couverture numérique des territoires. Il a vocation à constituer la feuille de route pour les projets opérationnels qui en découleront.

Interventions départementales en faveur des mutations et du développement des territoires :

Il s'agit d'accompagner les trois pôles d'équilibre territoriaux et ruraux dans leurs missions d'animation et de coordination des contrats territoriaux et plus particulièrement de nos contrats Atouts-Tarn ainsi que dans des actions spécifiques territoriales, conduites par chacun d'entre eux et s'intégrant dans les réflexions et les politiques menées par le Département : développement de l'offre touristique et culturelle des territoires, approvisionnement local, transition énergétique, animation de tiers lieu culturel.

Intervention départementale : 79 032 € attribués :

- Pôle territorial Albigeois et Bastides : 33 297 €.
- Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Cocagne : 24 804 €.
- Pôle territorial des Hautes Terres d'Oc : 20 931 €.

Soutenir le développement d'un territoire.

- Soutenir l'aménagement des Portes du Tarn : participation statutaire du Département au fonctionnement du Syndicat Mixte Les Portes du Tarn : 200 000 €.

Favoriser la préservation et le développement du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc :

343 485 € dont 296 000 € au titre de la participation statutaire au fonctionnement du Parc et 16 005 € pour la valorisation et le développement d'une boucle véloroute en continuité de la voie verte Passa Pais.

Projet d'aménagement de liaison autoroutière Castres-Toulouse :



Le Département du Tarn, maître d'ouvrage des procédures d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental

Afin de réduire et compenser les dommages portés aux exploitations agricoles, causés par le passage de l'autoroute Toulouse-Castres, le Département du Tarn, maître d'ouvrage des procédures d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental (opérations d'échanges de terres agricoles proposées à l'échelle communale ou intercommunale), a mis en place les 7 commissions locales d'aménagement foncier regroupant les 17 communes tarnaises impactées par le projet et a procédé aux études foncières et environnementales préalables.



Faciliter l'accès des services pour tous.

Dans le cadre du **Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP)** le Département a continué d'approfondir l'axe stratégique « endiguer le risque de désertification médicale généralisée » en mettant en œuvre les actions du **Plan Tarn Santé**, pour une mobilisation collective en faveur de l'attractivité médicale du territoire. Nos partenaires sont les suivants : Ordre des médecins, ARS, CPAM, Unions régionales des médecins, des pharmaciens, des infirmiers, Fédération des Maisons de Santé, Association des internes de médecine, SDIS, Conseil Régional, Université de Médecine Générale... Les sujets abordés ont été nombreux : constats et bilan de la démographie médicale dans le Tarn, pratiques et attentes de la nouvelle génération de praticiens, synergies entre le Plan Tarn Santé et les actions sociales du Département...
• Lancement de la nouvelle plaquette de promotion et d'information en faveur de l'installation des soignants : « **C'est un bon diagnostic, je viens vivre dans le Tarn** », en partenariat avec les acteurs du Plan Tarn Santé.
• Participation et animation de stands tarnais à diverses manifestations

auprès des internes. La visibilité du territoire et ses opportunités d'installations ont été optimisées avec la mise en avant du collectif tarnais et du maillage des structures coordonnées.

- Réponses apportées aux demandes concrètes et besoins des professionnels de santé : proposer et prendre en charge des solutions d'hébergement pour les internes exerçants dans le Tarn, répondre aux demandes matérielles diverses comme l'équipement de l'internat du Centre Hospitalier d'Albi, etc.

- Renforcement du Plan Tarn Santé, doté d'un million d'euros supplémentaire dans le cadre du plan de soutien départemental adopté le 7 mai 2020 par le Département : maintien des

partenariats institutionnels et accompagnements locaux dans les territoires pour favoriser l'exercice coordonné, communication sur l'accueil dans le Tarn, poursuite des échanges et études pour faire aboutir le projet d'internat pour le Tarn Nord (séances de travail, étude technique de faisabilité commandée auprès de Thémélia).

- Poursuite de l'accompagnement personnalisé des professionnels de santé et stagiaires qui souhaitent exercer et s'installer dans le Tarn : **fonctionnement du numéro dédié par le Département (05 31 81 98 98)** avec un contact direct pour les questions connexes et parfois déterminantes à l'installation.

Zoom sur les partenariats avec les chambres consulaires.

Dans le cadre du plan de soutien départemental, un partenariat très étroit avec les chambres consulaires a été élaboré afin d'accompagner durablement les professionnels de notre territoire, commerçants ou artisans :

- Les actions de la CCI du Tarn : développement touristique, développement durable et mise en place fin 2020 de la plate-forme numérique de vente en ligne, **www.achat-tarn.com**. Cette vitrine a permis aux commerçants et artisans de poursuivre leur activité pendant le confinement, avec le service de click and collect, et à tous les tarnais d'acheter local.

- Les actions de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn : approvisionnement local de la restauration collective, développement d'une Silver Economie, développement durable et mise en valeur des savoir-faire d'excellence du Tarn.

Au total, pour l'ensemble des opérations conduites sur 2020 et 2021, près de 200 000 € ont été attribués.



Un service offert par le Conseil départemental pour la restauration collective dans le Tarn



Favoriser la qualité du service public de l'eau et sa prise en compte dans les politiques d'aménagement du territoire.



Le Département agit pour permettre l'accès équitable à une eau potable de bonne qualité et à un coût acceptable.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

- Participer à l'amélioration des conditions d'alimentation en eau potable dans le Tarn.

Les axes d'intervention :

- Mise en œuvre des orientations techniques du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable : programmation, suivi technique et financier des dossiers concernant la protection des captages, la connaissance, la gestion et la sécurisation des installations, la mise en place de traitements, les études et travaux concernant les réseaux.

C'EST UN BON DIAGNOSTIC !

Je viens vivre dans le Tarn



• Evaluation des conditions d'alimentation sur le département dans le cadre de visites d'expertises réalisées par la mission d'Animation Territoriale en Eau Potable (SATEP).

Les moyens mis en œuvre :

- Autorisation de programme votée : **1 200 000 €.**
- Crédits de paiement votés : **1 150 000 €.**

LES ACTIONS 2021

- Poursuite du Schéma Départemental AEP destiné à favoriser l'organisation territoriale homogène autour des ressources stratégiques départementales.
- Avis technique, instruction et suivi financier de 34 dossiers.
- 3 270 476 € HT de travaux subventionnés.
- 1 200 000 € d'aide attribuées.
- 1 254 988 € de crédits de paiement consommés.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- Contribuer au développement de la collecte et du traitement des eaux usées domestiques dans le respect des objectifs fixés par la Directive Cadre sur l'Eau, la Loi sur l'Eau et les recommandations du SDAGE.
- Anticiper les opérations futures en matière de traitement des rejets domestiques directs dans le cadre de la préservation de la qualité écologique

des ressources en eau tarnaises et l'aménagement du territoire départemental.

Les axes d'intervention :

- Aide à la décision auprès des maîtres d'ouvrage publics pour la mise en œuvre de projets dédiés à l'assainissement collectif.
- Instruction technique et programmation financière des dossiers concernant la mise en œuvre de schémas communaux d'assainissement, la création ou l'extension de réseaux d'assainissement et de stations d'épuration, le traitement des boues résiduaires.
- Renforcement des possibilités de participation en faveur des opérations améliorant la connaissance du patrimoine assainissement, des opérations de réhabilitation des réseaux permettant de supprimer des dysfonctionnements du système d'assainissement.
- Mise en œuvre du Schéma Départemental d'Assainissement destiné à anticiper les opérations à mener pour réduire l'impact des rejets domestiques directs sur les milieux aquatiques et apporter une aide à la décision dans la cohérence des documents d'urbanisme locaux.

Adaptation transitoire du règlement d'attribution des aides liées aux conséquences de la crise sanitaire de la COVID-19.

- Possibilité de participer aux surcoûts

induits par les modalités complémentaires de gestion des boues impactées par les dispositions pour lutter contre la COVID-19.

- Financement à hauteur de 30 % des opérations d'investissement pour la réalisation d'équipements destinés à la gestion des boues sur les stations d'épuration.

Les moyens mis en œuvre :

- Autorisation de programme votée : **1 000 000 €.**
- Crédits de paiement votés : **955 000 €.**

LES ACTIONS 2021

- Avis technique, instruction et suivi financier de 28 dossiers, dont 2 liés à la gestion des boues COVID pour un montant de **25 864 €.**
- **3 692 872 € HT** de travaux subventionnés.
- **813 832 €** d'aide attribuées.
- **656 846 €** de crédits de paiement consommés.

Le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration (SATESE).

- Apporter une assistance technique aux collectivités locales en matière

d'assainissement, tant sur le choix des filières et des techniques épuratoires que sur la gestion et l'exploitation des systèmes d'assainissement collectif.

- Participer à la mise en œuvre du Schéma Départemental en Assainissement domestique du Tarn.

Les axes d'intervention :

- Participation au choix des techniques épuratoires pour les collectivités maîtres d'ouvrage.
- Réalisation d'interventions techniques (visites, bilans).
- Evaluation des systèmes d'assainissement collectif domestique.
- Réalisation de suivis expérimentaux et d'études pilotes.

Les moyens mis en œuvre :

- **Dépenses : 388 023 €**
- **Recettes : 358 866 €**

LES ACTIONS 2021

- Suivi de 280 systèmes d'assainissement domestique.
- 366 interventions techniques sur le terrain.
- 146 réunions (suivi de projets).
- Suivi d'incidence des rejets domestiques avec évaluation de la teneur en phthalates : 21 sites suivis et 40 interventions.
- Démarrage d'un état des lieux sur gisement des boues d'épuration en lien avec les nouvelles contraintes réglementaires.

Anticiper
les opérations
futures
en matière
de traitement
des rejets
domestiques



Développer l'ingénierie territoriale.

Aider les collectivités tarnaises en manques ponctuels de moyens en ingénierie dans de nombreux domaines : archives, eau, environnement, lecture publique, solidarité territoriale, musée, projets culturels, sports et jeunesse, voirie...

Le guide de l'ingénierie départementale et les conventions partenariales forment le socle de cette mission d'ingénierie territoriale. Ces documents de référence amènent le Département à faire bénéficier gracieusement les communes et communautés de communes de prestations effectuées par des services départementaux. En 2021, l'action du Département a permis de satisfaire à tous les besoins manifestés par les collectivités.



LES ACTIONS 2021

- 665 dossiers d'intervention en ingénierie.
- 10 domaines mis en œuvre.
- 29 actions différentes.
- 198 communes aidées.
- 1 200 journées de travail au bénéfice des collectivités tarnaises : estimées à 535 000 €.
- La totalité des cantons et des EPCI ont été concernés.
- 188 conventions d'ingénierie ont été signées avec les communes.

Le Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE)

Dans cette démarche d'ingénierie, le CAUE représente un partenaire essentiel en particulier en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire et d'amélioration du cadre de vie. Il constitue un outil au service des territoires tarnais. Investi d'une mission d'intérêt public, il conseille, accompagne, informe et sensibilise les particuliers et les collectivités afin d'adapter leur projet au contexte local, à leurs besoins, au site et aux objectifs de développement durable. Enfin, il met en œuvre des actions de valorisation et de sensibilisation qui contribuent à enrichir la connaissance sur le patrimoine départemental : expositions, visites, publications, conférences...

LES ACTIONS 2021

Le CAUE a engagé 129 études/accompagnements au bénéfice de 98 collectivités, portant sur :

- Les choix stratégiques d'urbanisation, d'aménagement et de développement des territoires.
- L'aménagement de cœurs de bourgs.
- Les projets de valorisation ou d'amélioration du cadre de vie.
- La construction et l'implantation d'équipements publics.
- La réhabilitation et les extensions de bâtiments existants.
- Visites-conseil de 10 communes dans le cadre des « villes et villages fleuris ».
- Soutenir les communes via le conseil fourni aux administrés dans le cadre de leurs projets de construction, réhabilitation, aménagement.
- Accompagner les particuliers en amont de leurs projets et apporter un regard extérieur, professionnel, gratuit et indépendant.
- 168 conseils ont été dispensés lors d'un rendez-vous sur l'une de nos permanences.
- Accompagner les particuliers sur la rénovation énergétique des logements dans le cadre du Guichet unique Tarn Renov'Occitanie.

PRÉSERVER LES RESSOURCES, LES SITES NATURELS ET L'ENVIRONNEMENT

Le Département agit en faveur de l'environnement, des milieux naturels, de la ressource en eau et d'une gestion durable de l'espace.



Le Département valorise et met en scène les atouts naturels et paysagers du Tarn

Développer un réseau d'Espaces Naturels et de biodiversité ordinaire.

Le Département préserve, restaure, aménage et valorise les sites d'intérêt naturel et riches en biodiversité, les zones humides et les paysages du Tarn. Il contribue au maintien des continuités écologiques, en partenariat avec les acteurs locaux, les naturalistes tarnais et les gestionnaires des espaces naturels (associations, OFB, DIREN, DDT, DREAL, Région Occitanie, ONF, CRPF, Parc

Régional, Chambre d'Agriculture), à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, la préservation des espèces menacées.

Les chiffres clés 2021 :

- 81 Espaces Naturels Sensibles (ENS) dont 8 départementaux, 20 labellisés et 53 de projet.
- 14 parcours de découverte aménagés.
- 2 103 zones humides recensées.
- Elaboration de 17 logos pour sites ENS labellisés, 8 logos ENS départementaux, un logo ENS général.

LES ACTIONS 2021

- Aides financières et techniques pour des actions d'aménagement et de réhabilitation écologique de sites de biodiversité et Espaces Naturels Sensibles.
- Réalisation de support de communication pour les sentiers de découverte.
- Mise à jour de la donnée du Pôle tarnais des zones humides, évaluation sur le terrain et cartographie.
- Aide à la Ligue pour la protection des Oiseaux du Tarn pour la réactualisation de la connaissance de la Pie Grièche Ecorcheur.
- Adhésion au Système National pour la Nature et le Paysage (SINP).
- Aide à la réalisation des rencontres naturalistes ASNAT.

• Signature de la convention de coopération avec le Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie ainsi que de la convention opérationnelle portant le plan de gestion du Vallon de l'Audoulou (ENS).

- Aide pour la Réserve Naturelle Régionale de Cambounet/Sor.
- Aide à la réalisation de panneaux pédagogiques pour le Syndicat d'Aménagement de la Haute vallée du Tarn (Assac).

• Aide à la réalisation de panneaux de découverte pour un sentier pédagogique sur la commune de Larroque.

- Travaux de réactualisation du site internet du Pôle tarnais des zones humides.

• Convention avec les partenaires naturalistes : **Ligue pour la Protection des Oiseaux du Tarn**, Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie, Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn et association Arbres et Paysages Tarnais.





- Suivi des comités de pilotage Natura 2000.
- Animation auprès d'élus de communes concernées par des projets Espaces Naturels sensibles et biodiversité.
- Réalisation d'avis techniques en matière de biodiversité et d'activités de pleine nature pour des projets d'aménagement soutenus par le Département.
- Actions transversales en faveur de la biodiversité avec la Direction des Routes, le service des Bases Départementales sur les sites de Sivens, Sérénac et Razisse et la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (sport de nature).

- Suivi de mesures compensatoires hors site du projet de retenue de Sivens.
- Production et participation aux outils de communication de la collectivité.

AUTRES ACTIONS :

Animation et mise en œuvre d'actions du Schéma Départemental des Espaces Naturels 2020- 2026 (SDEN) :

- Elaboration du plan de gestion de l'ENS du vallon de l'Audoulou dans le cadre de la convention de coopération avec le CD81.
- Lancement de l'observatoire de l'environnement.

- Réalisation et suivis des diagnostics pour les plans de gestion des sites : Fourgoue, Sivens, Sérénac, vallon de l'Audoulou.

- Elaboration des diagnostics écologiques des forêts départementales ENS de Sivens et Sérénac.

- Etudes travaux pour la gestion de la fréquentation de sites : Maraval, Sorèze et Dourgne.

- Entretien et suivis de 14 sentiers de découverte.

- Participation à l'élaboration du CCTP et le suivi l'Etude SAFER concernant les espaces de reconquêtes agricoles au sein de la ZPS Grésigne et environs.

- Elaboration des conventions de gestion agricole des sites ENS du Cayla, Prairies du Travet, Vallon de l'Audoulou.

- Mise en œuvre d'actions du Plan de lutte du Département contre l'Ambrosie.

- Participation aux travaux régionaux sur les espèces exotiques envahissantes, les espèces menacées.

- Participation à la cellule de veille « loup » et au Comité de pilotage du Plan Régional de Protection des Chirotères.



Paysages et biodiversité.

- Mise à disposition des données biodiversité (SIG et base de données) et avis auprès des porteurs de projets et des différents pôles d'aménagement (PLU, PLUI, SCOT).
- Interventions auprès des SCOT en appui technique pour la prise en compte de la biodiversité dans les documents d'urbanisme.
- Avis du Département sur des projets d'aménagement en relation avec la Préfecture du Tarn et la DREAL Midi-Pyrénées.
- Appui technique au Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc.
- Participation aux différentes Commissions Départementales : Commission Départementale d'Aménagement Foncier (CDAF), Commission Départementale pour la Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF), Pôle Energie Départemental, Commission Départementale de l'Environnement et des Risques Technologiques.

Programme de replantation de haies champêtres

Maintenir la qualité du patrimoine arboré. Replanter et entretenir les haies et bosquets.

Le Département s'est engagé, avec l'appui technique de l'association « Arbres et Paysages Tarnais », sur un programme de replantation de haies champêtres et alignements ou bosquets hors forêt et de remise en état de haies naturelles existantes.

LES ACTIONS 2021

- Aide à la replantation de 26 913 plants sous forme de haies, bosquets et alignements.
- 9 projets d'aménagement de collectifs.
- Accompagnement de projet en agroforesterie : 9 journées.

Aménager et gérer les massifs forestiers départementaux.

Propriétaire de 920 hectares de forêts (massifs de Sivens, Sérénac et Lauzeral), le Département conduit



des actions à des fins environnementales (conservation et protection des milieux) sociales (accueil du public, découverte des milieux), et aussi économiques (production de bois). Les massifs forestiers de Sivens et Sérénac sont référencés ENS et leur gestion est labellisée PEFC (certification de la gestion durable des forêts).

LES ACTIONS 2021

- Entretien des sentiers de randonnée (36 km).
- Aménagement et entretien des espaces récréatifs.
- Conventions d'utilisation, à la journée, des espaces boisés de la forêt de Sérénac et Sivens avec les établisse-



- ments scolaires, les associations...
- Partenariat avec l'Office National des Forêts pour la gestion sylvicole et la surveillance.
- 7 journées de travail pour un chantier d'insertion.
- 1 192 m³ de bois vendus.

Limiter l'érosion génétique.

Référencé ENS, le Conservatoire d'espaces fruitières et vignes anciennes, propriété du Département, met en œuvre des actions de sauvegarde, identification, restauration et valorisation sur le plan pédagogique, économique et scientifique de la biodiversité cultivée et agricole. Le Conservatoire héberge des collections de variétés de pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, pêchers et vignes d'origine anciennes locales et régionales. La réalisation des travaux culturels des vergers de collection mobilise les compétences d'une association d'insertion.

LES ACTIONS 2021

- Appui scientifique et technique à des porteurs de projets en matière de préservation et valorisation des fruitières anciens.
- 1 030 variétés anciennes de pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, pêchers et 102 cépages.
- 25 journées de travail pour un chantier d'insertion.
- Organisation des « Rendez-vous de la biodiversité » le 7 novembre au Conservatoire sur le thème de l'arbre.





Contribuer au bon état écologique et à l'équilibre hydrologique de la ressource en eau.

Le Département agit par l'évaluation qualitative et quantitative des ressources en eau et favorise leur gestion équilibrée et durable.

GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

- Contribuer au retour à l'équilibre qualitatif et quantitatif des ressources en eau dans le département dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques.
- Favoriser la restauration ou le maintien des débits d'étiage, la compensation des prélèvements répertoriés par des plans de gestion équilibrée, la gestion d'ouvrages hydrauliques (barrages).

- Accompagner les maîtres d'ouvrage locaux chargés de la restauration et de l'entretien des cours d'eau.

Les axes d'intervention :

- Animation du Réseau Départemental de Suivi des Ecosystèmes Aquatiques (RDSEA), destiné à évaluer l'état des masses d'eau superficielles sur le plan qualitatif et quantitatif, et de l'Observatoire Départemental de l'Eau du Tarn (structuration, animation et gestion des données).

Contribuer au retour à l'équilibre qualitatif et quantitatif des ressources en eau dans le département

Le Réseau Départemental de Suivi des Ecosystèmes Aquatiques (RDSEA), destiné à évaluer l'état des masses d'eau superficielles sur le plan qualitatif et quantitatif

- Participation à la gestion de structures départementales et interdépartementales (Institution des Eaux de la Montagne Noire, Institution des Eaux de Saint-Géraud, Syndicat de la Bancalié).
- Gestion administrative, financière et technique des barrages de Fourogue, Saint-Géraud et La Bancalié.
- Financement des actions d'animation, des études et des travaux portés par les syndicats mixtes de gestion de bassin versant.
- Ingénierie départementale par la CATER auprès des structures de rivière, en particulier dans la réalisation et la mise en œuvre de programmes pluriannuels de gestion des cours d'eau et le développement d'outils permettant leur suivi (base de données, cartographie).

ANIMATION ET SUIVI DE L'OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU ET DES EFFETS MESURABLES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE (ODECC81).

Les axes d'intervention :

- Réalisation du diagnostic des masses d'eau prioritaires du Tarn dans le cadre de l'élaboration du Programme de Mesures du SDAGE.
- Suivi des actions menées dans le cadre de la protection des aires d'alimentation de captages (retenues de Fontbonne et la Roucarié).

Les moyens financiers mis en œuvre :

- Suivi de la qualité des cours d'eau dans le cadre de l'observatoire départemental des milieux aquatiques : 120 000 € engagés.
- Accompagnement financier des réalisations portées localement ou en maîtrise d'ouvrage directe : 532 000 €.
- Restauration et entretien des écosystèmes aquatiques : 100 000 € engagés.





LES ACTIONS 2021

- Suivi du projet de territoire du bassin versant du Tescou.
- Gestion technique, administrative et financière des barrages de Fourogue, Saint-Géraud et La Bancalié.
- Suivi des conventions technico-économiques concernant la gestion hydraulique des sous-bassins du Tarn et de l'Aveyron.
- Participation au Comité départemental de Gestion de la Ressource en Eau, aux comités de sous-bassin concernant la création de ressources nouvelles, à la MISEN.
- Au titre du RDSEA : suivi de 26 points ou stations de mesures par 300 interventions.
- Réalisation des études d'incidences des rejets de stations d'épuration sur

les milieux aquatiques en relation avec le SATESE : 22 STEP suivies et 100 prélèvements et analyses.

- Plus de 300 journées d'accompagnement technique du CATER.

Préserver et valoriser le cadre de vie et conforter l'attractivité du territoire.

Le Département a impulsé et développé une politique structurée d'aménagement et de valorisation de lieux récréatifs de pleine nature (touristiques et/ou de proximité) qui intègre désormais à l'action engagée de longue date sur la randonnée pédestre et équestre, toutes les catégories de sports de nature.

Faire du Tarn un territoire de randonnée : 194 000 €.



En structurant et en qualifiant nos supports de loisirs de proximité accessibles à tous, le Département contribue à conforter la qualité de vie et le bien-être des Tarnais ; il s'appuie notamment sur le réseau de sentiers de randonnée.

- Création et préservation de 6 107 km de randonnée dans le Tarn via le PDIPR.
- Partenariat fort avec le Comité départemental de la Randonnée Pédestre, ses associations affiliées et le Comité Départemental du Tourisme.



LES ACTIONS 2021

- Gestion et entretien de 1 800 km d'itinéraires d'intérêt départemental : 229 km d'entretien de sentiers confiés aux structures d'insertion et ESAT, 30 km entretenus par des entreprises de travaux en espaces verts, 90 km d'itinéraires pris en charge par les services du Département, 28 km de sentiers balisés et 57 km contrôlés en partenariat avec le CDRP 81.
- Entretien de l'itinéraire équestre « le Tarn à cheval ».
- Entretien des parcours de randonnée et du parc du château Musée du Cayla.

Partenariat fort avec le Comité départemental de la Randonnée Pédestre



- Entretien des parcours de randonnée en Forêt départementale de Sivens et Sérénac.
- Actualisation du Système d'Information Géographique pour la gestion des itinéraires.
- Animation du réseau départemental des partenaires de la randonnée pédestre constitué du CDRP, du CDT et des services du Département.
- Signature de la convention annuelle avec le CDRP (appui méthodologique aux territoires, surveillance et animation des sentiers, formation des acteurs de la randonnée tarnaise).
- Mise en œuvre de la labellisation PR de la FFRandonnée pour les sentiers gérés par le Département : 6 sentiers d'intérêt départemental labellisés en 2020.

Développer un réseau de Voies Vertes et adoption d'un Plan départemental vélo : 6 M€ AP votés, 1,73 M€ CP.

- **Poursuite de l'aménagement de la voie verte du « Chemin des Mineurs »** : réalisation du tronçon « route communale de Milhars-stand de tir » et finalisation du revêtement du tronçon Musée de la mine à Cap'Découverte sur 4 Km.
- Etude du tronçon « Cap'Découverte-rond-point de la Croix du Marquis à Blaye les Mines » : suivi de la procédure d'acquisition foncière.
- Entretien de 100 km de voies vertes du département : « Chemin des Droits de l'Homme » d'Albi à Carbes, « le sentier du Petit Train » entre Gijounet et Lacaune, « Passa Pais » de Mazamet à Labastide-Rouairoux qui se poursuit dans l'Hérault jusqu'à Bédarieux, voie verte du Causse de Labruguière-Caucalières « Chemin Blanc », « Chemin des Mineurs ».
- Réparation des dégâts sur la « Passa Pais » suite aux intempéries de 2020.
- Restauration d'ouvrages d'art sur le « Chemin des Droits de l'Homme » à Lautrec.
- Participation au projet de développement et de promotion de la voie verte Mazamet-Bédarieux.
- Etude de la requalification de la Vélo

route V85 vallée du Tarn en partenariat avec la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet.

- Suivi de l'élaboration de schémas directeurs cyclables portés par la communauté d'agglomération de l'Albigeois et la communauté de commune du Ségala carmausin.
- Elaboration de la charte graphique de la signalétique directionnelle du plan « le Tarn à vélo ».
- **Mise en œuvre du Plan départemental Tarn à Vélo** : 553 861 € HT attribué aux communes et EPCI.



Entretien de 100 km de voies vertes du département



CDT © PascalieVallier

Agir en faveur de la transition écologique et énergétique et de l'adaptation au changement climatique.

- Atténuer les effets du changement climatique.
- Accompagner la transition écologique et énergétique.

Gestion et prévention des déchets non dangereux : 3,7 M€.

- Participation aux dépenses d'investissement et de fonctionnement du syndicat départemental TRIFYL.
- Réalisation du bilan des émissions de gaz à effet de serre « patrimoine et compétences » du Conseil départemental 2021 sur les données 2020.
- Contribution à la sensibilisation et à l'ancrage local des politiques environnementales en appuyant des démarches associatives.



Eduquer à l'environnement et au développement durablement.

Sensibiliser et éduquer à l'environnement et au Développement Durable : 280 000 €.

Au titre de l'éducation populaire, l'action du Département en faveur de l'éducation à l'environnement permet de favoriser l'éco-citoyenneté et une appropriation collective des enjeux pour mieux agir dès aujourd'hui et dans les temps à venir.

LES ACTIONS 2021

- Mise en œuvre du Programme départemental Éco-Collèges menée en partenariat avec la Direction Académique et le CPIE des Pays tarnais.
- **31 collèges publics tarnais engagés dans une démarche de Développement Durable.**
- Lancement du programme Moby dans 4 collèges afin de sensibiliser les collégiens et la communauté éducative à l'éco mobilité.
- Soutien financier de la 21^e édition du festival Cinéfeuille à Labruguière.
- Préparation de la 8^e foire de la récup' et du réemploi.



Promouvoir la santé environnementale.

LES ACTIONS 2021

- Mise en œuvre du Plan départemental de prévention et de lutte contre les perturbateurs endocriniens.
- Animation d'une session de sensibilisation des nouveaux assistants familiaux à la problématique des perturbateurs endocriniens.
- Suivi du projet périnatalité et santé environnement animé par l'ARS.
- Conception du dispositif et lancement de l'appel à projet « ma crèche sans perturbateurs endocriniens ».
- Réalisation d'un nouveau collège (Thomas Pesquet) avec des matériaux faiblement émissifs, réduisant ainsi l'exposition du public accueilli aux perturbateurs endocriniens.
- Suivi des phtalates dans les réseaux d'eaux usées et cours d'eau.
- Sensibilisation de plus de 600 personnes à la problématique des perturbateurs endocriniens lors de la **caravane du sport Tarnais** avec le module sport santé durable et solidaire.
- Signature d'une convention annuelle avec le réseau environnement Santé.



LE TARN : DYNAMISME ET DIVERSITÉ

2021



D Y N A M I Q U E

Un Département qui accompagne sa jeunesse et favorise l'accès de tous aux pratiques sportives, culturelles et de loisirs

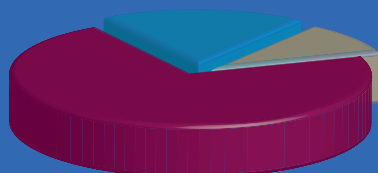
Le Département contribue activement à la réussite éducative pour tous les jeunes tarnais en leur offrant les mêmes chances d'éveil, d'épanouissement et d'accomplissement. Pour cela, il développe un programme ambitieux de construction, de rénovation et d'équipement des collèges, reflet de l'évolution démographique du Tarn.

Le Département développe aussi une politique d'accompagnement de l'action éducative et citoyenne avec, notamment, un investissement important en faveur des nouvelles technologies.

Le soutien à l'action culturelle et sportive s'inscrit dans une politique dynamique et volontariste du Département qui permet de proposer à tous une offre diversifiée accessible au plus grand nombre, sur l'ensemble du territoire.

28,59 MILLIONS D'EUROS

(hors masse salariale).



■ FACILITER LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET VALORISER LES RICHESSES PATRIMONIALES

5,46 M€

■ PROMOUVOIR LES PRATIQUES SPORTIVES ET AGIR POUR LA JEUNESSE

2,49 M€

■ AGIR AU QUOTIDIEN POUR OFFRIR À TOUS LES JEUNES TARNAIS LES MÊMES CHANCES DE RÉUSSITE

20,64 M€

Le Département contribue à la réussite éducative pour tous et favorise l'éducation citoyenne des jeunes.



stock.adobe.com - Rikio

Rendre l'école accessible à tous, accompagner les familles.

Le Département apporte une aide aux familles les plus défavorisées pour le paiement des frais de pension et demi-pension de leurs enfants, quel que soit le collège fréquenté. Lors de l'entrée en 6^e, le Département, qui contribue également au soutien financier de toutes les familles, prend en charge des fournitures pédagogiques (calculatrice scientifique, dictionnaire de poche). Il assure enfin le transport des élèves et étudiants handicapés, dont l'organisation et la gestion des services spécialisés sont déléguées à la **FEDERTEEP**.

Les chiffres clés 2021

• Aide à la Restauration Scolaire pour l'année scolaire 2020/2021 : 4 414

dossiers instruits dont 3 437 acceptés : **338 275 €**.

• Fournitures pédagogiques pour les 6^e (kit collégien) : **111 667 €**.

• Prise en charge du transport en véhicules collectifs spécialisés des élèves handicapés : **1 016 532 €**.

• Aide au transport individuel des élèves et étudiants handicapés (taxi/véhicules personnels), 20 dossiers acceptés : **169 523 €**.

Faire vivre les écoles primaires :

• 16 réseaux d'écoles rurales ont bénéficié d'une aide au fonctionnement : **105 314 €**.

Construire, rénover, moderniser, adapter et sécuriser les collèges.

Des travaux de construction, équipement et entretien des collèges tarnais sont engagés en permanence par le Département pour offrir aux élèves et aux équipes pédagogiques les meilleures conditions de travail et adapter les bâtiments aux évolutions des besoins de chacun.

Pour l'exercice de sa compétence obligatoire en lien avec l'entretien du patrimoine bâti des collèges publics, le Département a mobilisé plusieurs Plans Pluriannuels d'Investissement, permettant l'extension ou la restruc-

turation de plusieurs établissements et intégrant notamment deux composantes : « les grosses opérations d'extension ou de restructuration » et « l'énergie ».

Le Département a consacré en 2021 un total de 8,28 M€ à la mise en œuvre de travaux dans les collèges tarnais.

Construction, extension et restructuration :

• La construction d'un nouveau collège à Castres, en remplacement du collège des Cèdres, s'est achevée en juillet 2021, pour une rentrée en septembre 2021 : **16,3 M€**.

• Fin des travaux de restructuration du collège Albert Camus à Gaillac : **10 M€**. Les travaux se sont achevés en 2020, mais avec des travaux de parachèvement en 2021.

• Construction d'un **nouveau collège dans l'Ouest du département** : **16,3 M€**. Le mandat d'études et de réalisation a été finalisé en avril 2021,

pour cet équipement prévu à Couffou-leux. Des pré-études ont été menées pour implanter le collège sur la parcelle et la procédure de déclaration de projet a débuté.

• Restructuration du collège Louis Pasteur à Graulhet : **13 M€ AP**. Le mandat d'études et de réalisation a été finalisé en mai 2021 et la consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée.

• Travaux de rénovation du collège Le Montalet à Lacaune : des travaux de parachèvement ont été menés en 2021.

• Travaux de rénovation du collège La Catalanié à Brassac : des travaux de parachèvement ont été menés en 2021.

Énergie :

• Concrétisation de divers travaux en lien avec l'amélioration de l'efficacité énergétique sur plusieurs établissements avec notamment la mise en œuvre de la première tranche du plan photovoltaïque sur les collèges : 15 établissements équipés.

• Participation financière aux travaux de restructuration de la cité scolaire Bellevue à Albi : **700 000 €** versés par le Département pour cofinancer les travaux de restructuration entrepris par la Région sur les locaux com-

Le Département a consacré un total de 8,28 M€ à la mise en œuvre de travaux dans les collèges tarnais

muns de la cité scolaire (gymnase, demi-pension).

• Acquisition de matériel et mobilier pour l'équipement du nouveau collège de Castres : **325 103 €**.

Maintenir et faciliter l'exploitation du patrimoine des collèges.

Afin de maintenir de bonnes conditions de sécurité, de maintenance et d'hygiène dans les différents établissements, des crédits importants sont mobilisés chaque année pour réaliser les travaux de grosses réparations et des dépenses sont engagées pour entretenir les bâtiments.

Travaux de grosses réparations sur les collèges : 1 084 629 €.

Dépenses de fonctionnement liées à l'entretien des bâtiments des collèges : 404 883 €.

Favoriser le fonctionnement et l'équipement des collèges.

Effectifs septembre 2021 : 18 503 collégiens.

Les chiffres clés 2021

Collèges publics :

31 établissements.
Effectifs rentrée septembre 2021 : 14 679 collégiens.

Dotation de fonctionnement : **3 480 263 €.**

Équipement des collèges publics :

• Renouvellement du mobilier et matériel des collèges : **90 914 €.**

• Équipement des SEGPA : **15 309 €.**

• Plan de renouvellement des casiers scolaires (Augustin Malroux à Blaye-Les-Mines, Jean-Louis Etienne à Mazamet et Pierre Suc à Saint-Sulpice) : **148 272 €.**

• Réaffectation du mobilier scolaire et du matériel de restauration du collège Les Cèdres à Castres à 24 collèges.

• 1^{er} équipement, mobilier et restauration, du collège Thomas Pesquet : **27 364,70 €.**

Collèges privés :

11 établissements.

Effectifs rentrée septembre 2021 : 3 824 collégiens.

• Dotation forfait externat part matériel : **965 092 €.**

• Dotation forfait externat part personnel : **1 299 916 €.**

Contribuer au développement de l'informatique, du numérique et de ses usages dans les collèges.

Le Département finance l'équipement informatique des collèges incluant des projets innovants comme l'acquisition d'imprimantes 3D pour les cours de technologie et des « classes mobiles ». Il assure la maintenance de ces équipements et réseaux par une équipe dédiée.

RESSOURCES NUMÉRIQUES :

L'ensemble des collèges publics tarnais bénéficie d'un Environnement Numérique de Travail (ENT) qui est un portail destiné à la communauté éducative de chaque établissement, donnant accès à un grand nombre d'outils et contenus numériques, qu'il s'agisse de services administratifs, pédagogiques, éducatifs, d'orientation ou offrant aux collégiens une ouverture sur le monde. L'ENT participe à la mise en œuvre de la scolarisation en distanciel développée depuis la pandémie de COVID-19. La migration de l'accès internet par fibre optique a concerné 4 collèges en 2021.

Les chiffres clés 2021

Équipement informatique des collèges publics :

• Acquisition de vidéoprojecteurs, PC et matériel de téléphonie : **743 324 €.**

• Paiement de l'ENT dans le cadre d'un marché régional : **20 484 €.**

• Premier équipement numérique du collège Thomas Pesquet à Castres : **151 821 €.**

Effectifs rentrée septembre 2021 : 18 503 collégiens

Encourager la participation des collégiens à l'exercice de la démocratie représentative.

Dans un souci de démocratie, le Département souhaite favoriser l'éducation citoyenne des jeunes tarnais.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL JEUNES (CDJ) : 38 500 € (dont 3 124 € de cotisation à l'ANACEJ).

Le Conseil Départemental Jeunes (CDJ) est l'Assemblée des représentants des collégiens du département, composée de 42 élèves. Depuis sa création en 1992, le CDJ permet aux collégiens de devenir les ambassadeurs du Tarn et de réaliser des projets concrets au service du Tarn et des jeunes tarnais.

Élus en novembre 2020, les nouveaux Conseillers jeunes du mandat 2020-2022

ont vécu une première partie d'exercice difficile avec la crise sanitaire. Jusqu'en juin 2021 les activités du CDJ se sont malgré tout poursuivies, mais exclusivement par visioconférences, permettant ainsi à la nouvelle équipe de définir les axes de travail de l'exercice 2020-2022 : combattre le racisme, lutter contre le harcèlement scolaire, promouvoir l'égalité entre filles et garçons, soutenir l'autonomie des personnes en situation de handicap et agir pour la

protection de l'environnement et la promotion du développement durable. Au vu de l'évolution favorable de la situation sanitaire, la jeune Assemblée a poursuivi ses travaux en présentiel et en plein air au rythme d'une rencontre mensuelle. Les premières rencontres en présentiel à l'Hôtel du Département se sont déroulées en novembre et décembre 2021, dans le strict respect du protocole sanitaire. Les jeunes élus ont pu ainsi mener plusieurs actions intéressantes et continuer à faire avancer leurs projets :

- **Conception d'une BD « Tous égaux »** pour promouvoir l'égalité entre filles et garçons.
- Lancement d'un **concours de slogan sur « Le racisme, parlons-en, si tu veux bien ! »** et rédaction d'un texte de référence contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.
- Recueil de témoignages anonymes des élèves ou des adultes au sein des établissements scolaires tarnais sur le harcèlement et susciter ainsi une prise de conscience collective de la question. Puis organisation d'une **table-ronde sur le thème du harcèlement**.
- **Réalisation d'un court métrage** pour sensibiliser les collégiens et le grand public aux difficultés rencontrées au quotidien par les personnes

porteuses de handicap.

- Action pour **faire face aux grands défis environnementaux**, en lançant à destination des collégiens tarnais un concours de dessins et d'illustrations, intitulé « **SOS ma planète en détresse** ».

Par ailleurs, plusieurs anciens Conseillers jeunes du précédent mandat 2018-2020, particulièrement engagés, ont poursuivi leur implication au sein de l'association des anciens CDJ, constituée en mai 2021 dans la cadre du dispositif éducatif ATEC porté par la Fédération des Francas. Ces jeunes ont en 2021 régulièrement accompagné leurs successeurs dans le montage des projets 2020-2022.

Permettre aux jeunes de devenir acteurs de la sécurité civile.

Le Conseil départemental du Tarn, en partenariat avec le SDIS et l'Éducation Nationale, propose aux collégiens de connaître les bons gestes pour devenir un maillon essentiel de leur propre sécurité et de celle de leur entourage. Dans le courant de l'année scolaire de 4^e, les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires du SDIS 81 se rendent dans les établissements scolaires pour apprendre à toute une classe d'âge les gestes qui sauvent comme la protection d'alerte, l'arrêt

d'hémorragie, la position d'attente, la réanimation cardiaque, la surveillance...

- **1 160 collégiens ont été formés.**

Encourager l'engagement des jeunes sapeurs-pompiers « jeune sapeur, c'est permis ! » : 11 440 €

Dans le cadre du Plan Tarn jeunesse et plus particulièrement l'action « Coup de main, coup de pouce ! », il s'agit de permettre à de jeunes tarnais ayant signé leur contrat d'engagement comme Sapeur-Pompier Volontaire, à l'issue de leur formation, de bénéficier d'une aide favorisant l'accès au permis de conduire. Ainsi, l'accès à l'autonomie et la réalisation de projets de formation ou d'insertion professionnelle des jeunes bénéficiaires en sont facilités.

- **22 jeunes ont pu bénéficier de ce dispositif par l'octroi d'une bourse : 520 €.**

Offrir aux collégiens une restauration scolaire de qualité.

La sécurité sanitaire et la qualité nutritionnelle de la restauration collective sont des priorités.

Les plans de maîtrise sanitaire portant sur l'organisation du travail en cuisine ont été mis en place dans 1 collège et remis à niveau dans 7 col-

lèges. Afin de s'assurer que l'équilibre alimentaire est respecté, des analyses de menus ont été réalisées auprès de 15 cuisines. L'équipement des cuisines en matériel performant est poursuivi en lien avec les demandes des établissements.

Dans une démarche sociale, **le tarif journalier des repas est maintenu à 3,08 € pour les collégiens**, pour un prix de revient départemental estimé à 8,05 €.

Promouvoir le « bien manger » et l'éducation à la consommation de produits frais, de qualité et locaux.

La restauration scolaire a pour mission de contribuer à la santé des enfants, de s'inscrire dans le cadre du développement durable et de promouvoir une plus grande utilisation de produits de proximité, frais, de qualité et de saison. L'Association AGRO-POINT, les chambres consulaires (agriculture, métiers et commerce et industrie), les collèges publics et des producteurs œuvrent dans ce sens. Dans la continuité du plan de soutien départemental, mis en œuvre en 2020, 23 collèges disposant d'une

Tarif journalier maximum des repas élèves : 3,08 €/ prix du repas réel : 8,05 €

cuisine autonome ont participé à une opération de soutien à l'approvisionnement de qualité et de proximité. Le catalogue numérique « Le Tarn dans notre assiette », qui recense 48 producteurs tarnais, est mis à la disposition des professionnels des collèges. Il est remplacé par la plateforme AGRILocal dès son installation dans les collèges.

LES ACTIONS 2021

- Soutien à l'approvisionnement de qualité et de proximité.
- Mise en place de la plateforme AGRILocal dans 5 collèges.
- Mise en place de nouvelles analyses d'hygiène de surfaces dans le contexte de pandémie COVID-19.
- Accompagnement des cuisiniers à l'amélioration des pratiques par la cuisinière référente départementale.
- Formation des cuisiniers à la réduction des aliments transformés et à l'utilisation des aides culinaires dans le cadre de la lutte contre les perturbateurs endocriniens.
- Plan « O plastique » : état des lieux de l'usage du plastique en restauration collective et sa réduction dans les collèges.
- Formation-information de cuisiniers aux repas végétariens.
- Promotion de l'Agneau Tarnais label rouge.

• Participation de 14 collèges aux rencontres de la restauration collective dans le Tarn en novembre 2021.

Les chiffres clés 2021

- 23 collèges aidés pour leur approvisionnement en produits de proximité et de qualité : **59 860 €**.
- 18 collèges équipés en matériel de cuisine ergonomique, économe et performant : **95 000 €**.
- Financement de la maîtrise sanitaire : **64 267 €**.
- Charte de lutte contre le gaspillage : 12 collèges engagés.

Permettre un égal accès de tous les jeunes aux activités scientifiques, artistiques, culturelles et sportives.

Le Département désire faciliter l'autonomie des jeunes pour une ouverture sur le monde.

LES ACTIONS 2021

Deux actions essentielles figurent parmi les priorités de la politique départementale en faveur des jeunes tarnais et particulièrement des collégiens.

LE CHÉQUIER COLLÉGIEN : 378 266 €
Le Chéquier 2020/2021 d'une valeur maximale de 180 € comprenait 13 chèques. Les **18 987 collégiens tarnais**



ont reçu ce chéquier ouvrant droit à des aides ou réductions liées notamment à l'achat de livres ou à la pratique d'activités sportives, culturelles et de loisirs. Le dispositif reste très apprécié des jeunes et de leurs parents, plus de 81 % des collégiens l'ont utilisé au moins une fois et plus de **68 000** chèques ont été utilisés. Le Département a remboursé **331 599 € à ses 572 partenaires** répartis sur l'ensemble du territoire.

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE

ET CULTURELLE (EAC) : 497 829 €

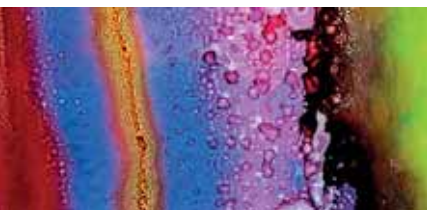
En concertation étroite avec l'Éducation Nationale et la Direction Régionale

des Affaires Culturelles et sur la base de la convention « Tarn Education Culture », le Département a proposé, malgré un contexte sanitaire contraint, aux 31 collèges publics de bénéficier d'une offre culturelle de qualité dans les domaines artistiques.

- Aides aux collèges qui présentent des projets individuels ou inter-établissements afin de couvrir prioritairement le coût des intervenants artistiques.
- Soutien aux associations ou structures culturelles conventionnées et/ou reconnues par le Département qui proposent un volet d'éducation artistique et culturelle auprès des collégiens.
- Éducation à l'image dans le cadre du plan Ciné-Tarn coordonné avec l'association Média-Tarn : « Collège au cinéma » et « École et cinéma ».

Tous les collégiens ont reçu un chéquier d'une valeur de 180 €





- Dans le domaine du patrimoine, plusieurs projets ont bénéficié d'une médiation ou d'un accompagnement du service de la culture ou des services éducatifs départementaux des Archives ou de la Conservation des Musées.
- Sensibilisation à l'Art contemporain au travers d'ateliers, de mise à disposition des œuvres de l'Artothèque, de rencontres autour d'une œuvre ou d'artistes et de visites d'expositions proposées par le Centre d'art Le Lait.
- Sensibilisation au théâtre et aux arts de la rue, à la musique, à la danse.
- Aide financière octroyée aux collèges pour couvrir 50 ou 70 % des frais de déplacement dans le cadre des projets d'éducation artistique et culturelle.

Les chiffres clés 2021 :

- 6 176 élèves de 26 collèges tarnais, avec l'implication de 285 professeurs, ont bénéficié de l'opération « Collège au cinéma ».
- 13 386 élèves de 170 écoles ont participé au dispositif « École et cinéma ».
- 490 élèves ont participé au dispositi-

tif Résidence journalistique autour du projet « Flux ».

- 250 élèves ont participé au dispositif « Ecrire en critique ».
- 800 collégiens ont participé au dispositif « Tous au théâtre ».
- 528 élèves du primaire et 948 collégiens ont participé aux Rencontres autour des écritures contemporaines et « Parcours du conte au théâtre ».
- 2 000 élèves, dont 500 collégiens, ont été sensibilisés à la danse : « Danse à l'École et au Collège ».
- 3 800 élèves, dont 1 000 collégiens, ont bénéficié d'un parcours autour de la musique : « Concerts dans les collèges ».
- 10 856 € ont été accordés, par le Département, aux collèges pour couvrir leurs frais de déplacement dans le cadre des projets d'EAC.
- 90 000 € ont été attribués pour les Classes à horaires aménagés (CHAM) et Orchestre au Collège.



Concerts dans les collèges



Développer la connaissance du patrimoine occitan et les atouts du bilinguisme.

- Application par le Département de la « Convention pour le développement de l'enseignement de l'occitan dans l'Académie de Toulouse » avec le Rectorat et de l'Office Public de la Langue Occitane (OPL).
- Poursuite des subventions attribuées aux associations occitanes (CORDAE/La Talvera, Institut d'Etudes Occitanes, Radio R d'Autan, Radio Albigès, Fédération des Calandretas, Lo Congres, Chergui théâtre).
- Poursuite des cours sur le patrimoine occitan tarnais dans 40 classes.
- Diffusion du livre d'apprentissage « Mes 1 000 premiers mots en occitan » en partenariat avec le CNRS et la Médiathèque départementale.

Investir pour l'avenir avec l'Enseignement supérieur.

Participer à l'aménagement, à la restructuration et à l'entretien des locaux d'enseignement supérieur.



Compétence exercée de façon volontariste, l'enseignement supérieur est un investissement d'avenir pour le Département qui agit pour offrir aux jeunes tarnais la possibilité de poursuivre des études près de chez eux et pour que soient proposées des filières attractives à l'échelon régional voire national.

Les chiffres clés 2021

- Fonctionnement du Syndicat Mixte Sup Albi Tarn : **180 000 €**.
- Fonctionnement du Syndicat Mixte Enseignement Supérieur Sud du Tarn Castres : **244 650 €**.
- Investissement sur le site de Castres (travaux IUT) : **195 000 €**.

PROMOUVOIR LA PRATIQUE SPORTIVE ET AGIR POUR LA JEUNESSE

Le Département contribue à l'accès aux activités sportives et de loisirs au plus grand nombre sur l'ensemble du territoire.

Contribuer à l'accès aux activités physiques et sportives pour le plus grand nombre sur l'ensemble du territoire.

Plus que jamais convaincu des bienfaits sanitaires et sociaux des activités physiques, le Département soutient les associations sportives départementales et locales pour favoriser un développement équilibré des pratiques sportives sur l'ensemble du territoire, prendre en compte la diversité des pratiques et contribuer à réduire les inégalités d'accès à la pratique, mais aussi développer des pratiques accessibles « **pour tous, partout, tout au long de la vie** ».

Afin de contribuer au développement et au maintien des équipements sportifs sur le territoire, le Département accompagne les propriétaires ou gestionnaires d'équipements tout en soutenant l'acquisition de matériel pour les clubs ou associations départementales.

Soutenir les Comités sportifs départementaux et associations à vocation départementale : 732 163 €.

Malgré la crise sanitaire et la baisse des activités, les subventions ont été maintenues au niveau de celles octroyées en 2020 :

- Soutien à 47 comités sportifs à travers la signature de conventions de partenariat, dont 10 conventions pluriannuelles : **695 163 €**.

Soutenir les comités sportifs départementaux et associations à vocation départementale : 732 163 €

- Soutien aux clubs de niveau national : **37 000 €** (Albi vélo sport, US Carmaux basket, Graulhet rugby, Lavarugues rugby, Mazamet rugby).

Aider à l'acquisition de matériel pour les associations sportives : 40 897 €.

- 6 comités sportifs et 11 associations ont bénéficié d'aide à l'investissement pour l'acquisition de matériel sportif.

Mettre le sport au service de l'animation, l'attractivité et le rayonnement du Tarn.

Soutenir le développement des sports de nature pour inciter les Tarnais à la pratique et attirer les touristes amateurs.

Assurer une politique de développement maîtrisé des sports de nature par une approche transversale, à la fois sportive, environnementale et touristique.

LES ACTIONS 2021

La crise sanitaire a limité l'activité de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature (CDESI), qui s'est réunie en visioconférence et a permis à chacun de partager ses actualités autour des sports de nature.

Le Département a continué d'apporter son soutien technique à la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois (CCMAV) dans l'élaboration du projet de pôle nature et escalade à Mont-Roc. De plus, le Département est propriétaire de parcelles comportant un rocher d'initiation à l'escalade et l'emplacement envisagé pour l'aire d'accueil

de ce pôle (stationnement, aire de pique-nique, toilettes sèches). Des conventions ont été signées pour permettre la réalisation des travaux d'aménagement et autoriser l'accès du public à ces parcelles.

Un groupe de travail s'est réuni pour élaborer un cadre de référence pour l'organisation de la course d'orientation en forêts départementales, et envisager la rénovation du Parcours Permanent d'Orientation (PPO) de Sivens et la création d'un PPO à Sérénac ainsi que le déploiement du dispositif « **Explorateurs du Tarn** ».



Plus d'informations :

<http://cdesi.tarn.fr> ou auprès de cdesi@tarn.fr

Favoriser les loisirs sportifs et touristiques

Favoriser l'accueil sur les Bases départementales de loisirs de Razisse, Sérénac, et Sivens : 395 130 €.

LES ACTIONS 2021

Dans l'objectif de développer la pratique sportive, la sensibilisation à l'environnement et l'accès aux loisirs pour le plus grand nombre et en particulier les plus jeunes, le Département a fait le choix d'assurer la gestion directe de trois Bases départementales, dont deux dédiées à l'accueil de groupes avec hébergement et restauration.

Ouvertes de mars à novembre, les bases de Razisse et de Sérénac proposent une offre d'hébergement et de restauration complétée par des activités sportives et/ou de découverte de l'environnement.

La crise sanitaire s'est poursuivie en 2021, interdisant les séjours avec hébergement jusqu'au mois de juillet. La perte d'activité du printemps a pu être légèrement atténuée par la proposi-

tion de 33 journées pédagogiques au mois de juin à destination d'écoles primaires, collèges, lycées et établissements spécialisés.

L'activité estivale a été très forte, atteignant **un Chiffre d'Affaires record de 312 000 €**, réparti à part égale avec :

- l'accueil de groupes en majorité tarnais.
- la réception de séjours de vacances organisés par un prestataire extérieur.
- l'organisation directe de 7 séjours de vacances.

L'activité réalisée en automne a été également au-dessus de la moyenne avec l'accueil de :

- séjours de cohésion ou d'intégration organisés par des clubs sportifs et des collèges.
- stages de formation.
- séjours de vacances organisés par des collectivités.
- journées pédagogiques pour des écoles primaires.

Près de 200 enfants accueillis en séjours de vacances, « les colos du Département » :

- 7 séjours de 7 jours ont été organisés durant l'été, représentant 216 semaines vendues. Plus de 90 % de tarnais, dont 38 % d'enfants orientés par les services sociaux du Département, dans le cadre de la labellisation « **Vacances apprenantes** ».

• Près de 5 700 personnes ont bénéficié des espaces offerts par la Maison de la forêt départementale de Sivens : pratiquants de course d'orientation, randonnée pédestre, équestre, marche nordique, VTT, centres de loisirs...

• La Maison de la forêt départementale de Sivens continue par ailleurs d'accueillir la majeure partie des réunions consacrées au Projet de territoire de la Vallée du Tescou.

Favoriser l'animation et l'attractivité du territoire

Faire vivre le Label Terre de Jeux dans le Tarn

« **Tarn, Terre de Jeux** » - lancement de la **Caravane du sport Tarnais : 80 600 €** dans le cadre du **Fonds de soutien associatif**, mention **Caravane du sport Tarnais**.

Mis en place dès 2020, le Comité de pilotage « Tarn, terre de jeux » prend toute sa place, permettant de créer une instance entre tous les acteurs concernés.

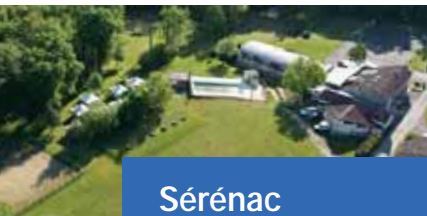
Le Département du Tarn, labélisé « Terre de Jeux », a créé, en partenariat avec le Comité départemental olympique et sportif du Tarn, la Caravane du sport tarnais afin de mettre en place une programmation évène-

mentielle estivale sur l'ensemble du territoire à destination des Tarnais et des vacanciers.

Ce dispositif a permis à la fois de relancer l'activité du tissu associatif local suite à la crise sanitaire, mais également de renforcer la dynamique Olympique et de « mettre plus de sport dans la vie des Tarnais ».



Soutenir financièrement les acteurs départementaux des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire : 475 629 €



Sérénac

Favoriser le rayonnement du territoire à travers l'excellence sportive.

Promouvoir les manifestations sportives exceptionnelles : 17 000 €.

- Aides à 2 associations organisatrices de manifestations sportives exceptionnelles sur le territoire tarnais.
- Malgré une année encore fortement impactée par la crise sanitaire et l'annulation de nombreuses manifestations, le Tarn a pu accueillir les championnats de France d'athlétisme et d'escrime handisport ainsi que les championnats de France Master d'athlétisme au stadium d'Albi.

Favoriser le parcours de jeunes sportifs tarnais qui se démarquent : 32 000 €.

Bourses permettant à de jeunes athlètes tarnais de mener à bien leur projet sportif :

- **Parrainés 2021** : 20 dossiers retenus sur les 33 athlètes ayant postulé. 6 féminines et 14 masculins pour 13 disciplines représentées. 18 de ces athlètes figurent sur la liste Espoir du Ministère des sports. Montant forfaitaire de 800 € par athlète.
- **Club Tarn 2024** : 8 athlètes ont composé ce groupe en 2021. 4 féminines et 4 masculins représentant 5 disciplines. Montant forfaitaire de 1 500 € par athlète.

Soutenir les clubs engagés dans la performance : 441 729 €.

- Plusieurs clubs sportifs évoluant en championnats professionnels ou sociétés sportives ont été accompagnés par le Département (Castres Olympique, Sporting Club Albigeois, Albi Rugby League, Route d'Occitanie, Albi Marssac Tarn Foot).

Soutenir les acteurs départementaux et locaux œuvrant pour l'épanouissement et l'accès à l'autonomie des jeunes.

Soutenir financièrement les acteurs départementaux des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire : 475 629 €

LES ACTIONS 2021

- Conventions avec les Fédérations départementales de jeunesse et d'Education populaire dont les associations offrent de nombreuses animations, culturelles, sportives ou de loisirs aux jeunes tarnais : Fédération Départementale des M.J.C., Francas du Tarn, Eclaireuses, Eclaireurs de France.
- Aide à l'emploi d'animateurs-coordonnateurs intervenant dans ces associations départementales : **350 810 €**.
- Convention avec l'association La Pouzaque : **38 000 €**.
- 4 associations à vocation départementale ou locale ont obtenu, pour

leurs projets spécifiques, une subvention globale de : **19 000 €**.

- Soutien au réseau de l'Information Jeunesse : la Fédération Départementale Léo Lagrange est chargée depuis 2011 de développer et d'animer le **réseau Information Jeunesse Tarn** sur l'ensemble du département.
- **40 000 €** ont été versés à la Fédération départementale Léo Lagrange Sud-ouest pour la coordination de ce dispositif.
- **479 enfants et jeunes** ont pu partir en vacances grâce aux bourses vacances JPA et UFCV : **27 819 €**.

Mise en action du « Plan Tarn Jeunesse »

Un Plan Tarn Jeunesse pour une action transversale, partenariale et territoriale : 35 actions en faveur des 11 - 25 ans.

Le Département coordonne l'ensemble des dispositifs permettant le développement personnel et la citoyenneté des jeunes, la prévention des risques de rupture sociale, l'accès à l'autonomie et l'inclusion socioprofessionnelle, et enfin, l'amélioration de l'information des jeunes et de leurs familles.

- Une rencontre des « partenaires majeurs » du Plan Tarn jeunesse a pu se tenir en visioconférence.

- Plusieurs dispositifs sont en marche, dont « TKT, je gère », « Promeneurs du Net », « pourlesjeunestarnais.com », la « Boussole des jeunes », « Coup de main, coup de pouce ».

Soutenir financièrement la rénovation des centres de vacances : **62 300 €**.

- 3 associations (Association départementale des Francas, Amicale laïque de Graulhet, MJC de Saix) accueillant des jeunes en Centre de loisirs ou de vacances, ont bénéficié d'une aide à l'investissement pour des travaux de rénovation de leurs installations.



Réseau Information Jeunesse Tarn :
Pour en savoir plus et découvrir le site internet dédié aux jeunes de 14 à 30 ans : www.pourlesjeunestarnais.com

2021 FACILITER LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET VALORISER LES RICHESSES PATRIMONIALES

Grâce à sa politique patrimoniale et muséale ambitieuse, le Département favorise l'accès à la culture au plus grand nombre.



Accompagner le développement culturel sur l'ensemble du territoire tarnais et favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre.

Structurer une politique culturelle départementale en prenant appui sur les associations et organismes culturels tarnais.

LES ACTIONS 2021

- Le Département, qui soutient une quarantaine de Festivals tout au long de l'année, a reconduit son appui technique et financier pour la seconde année à l'ensemble des associations pour leurs activités : **2 084 500 €**.
- **Reconduction du fonds de soutien associatif exceptionnel pour les associations et structures partenaires impactées par la crise sanitaire : 22 associations pour 151 000 €.**

• Dispositif d'aide à la diffusion théâtrale, arts de la piste, arts de la rue Tarn en Scène, qui permet aux communes de moins de 15 000 habitants d'obtenir une aide financière pour la réalisation d'une programmation culturelle sur leur territoire. Au vu du contexte sanitaire, peu de spectacles ont pu être présentés.

- Soutien au **Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn** avec 2 200 élèves, 15 antennes, 176 communes, 95 professeurs : **1 515 000 € en fonctionnement et 80 000 €** pour l'acquisition de matériel musical.
- Soutien à l'**ADDA du Tarn** qui accompagne ou initie 150 projets aux côtés de 130 partenaires dans 90 communes. Partenaire du Département pour la seconde édition d'**« Un été dans le Tarn »**, programmation musicale de 14 compagnies d'Anglès à Pampelonne en passant par Mont-

dragon et Lautrec : **520 000 €**.

- Soutien à la Scène de Musiques Actuelles **« Lo Bolegason »** à Castres et à son festival « Les Primeurs » : **50 000 €**.

• Poursuite de la diffusion des œuvres de l'artothèque départementale en partenariat avec le Centre d'art le LAIT et acquisition de nouvelles œuvres : **5 000 €**.

Permettre aux Tarnais d'accéder à un service de lecture publique de proximité et de qualité dans le cadre du schéma directeur de lecture publique.

LES ACTIONS 2021

Dans le contexte de contraintes sanitaires, la Médiathèque départementale du Tarn (MDT) a accompagné les 70 bibliothèques du réseau départemental en les informant régulièrement des différents protocoles d'accueil du public.

Structurer la politique de lecture publique départementale.

Le soutien au réseau des bibliothèques est resté important sur les projets de construction, d'aménagement et de recrutement de professionnels dans les

médiathèques du réseau :

- 61 jours d'ingénierie ont ainsi permis des échanges concrets sur le territoire et une réponse à l'attente des collectivités.

• 11 avis techniques favorables ont été rendus pour des dossiers déposés auprès de la DRAC, dans le cadre de la dotation générale de décentralisation et des subventions en matière d'informatisation, d'aménagement de bâtiments.

Développer l'offre documentaire :

La MDT maintient son rôle premier en poursuivant l'acquisition de documents imprimés, sonores, audiovisuels et numériques afin de compléter les collections des bibliothèques tarnaises.

- **168 110** documents en prêt dans les bibliothèques tarnaises sur les **286 380 documents détenus par la MDT**.

• 78 accueils à la MDT et drives, 59 tournées de bibliobus et 43 navettes/portages de documents.

• Offre numérique gratuite avec 6 ressources accessibles à tous après inscription sur le site internet **« mediatheque.tarn.fr »** : vidéo à la demande, autoformation, livres en streaming et en téléchargement, presse et espace dédié à la jeunesse.

168 110 documents ont été empruntés sur le réseau de la MDT



Soutenir l'action culturelle des bibliothèques :

Les 4 manifestations annuelles réparties sur l'ensemble du département ont eu lieu malgré des conditions d'accueil fluctuantes (jauge, présentation de pass sanitaire ou vaccinal) :

- **Chantons sous les Toits des médiathèques**, en juin : 8 concerts, 275 personnes.
- **Rencontres avec des auteurs de polar**, le 17 septembre : 8 rencontres, 100 personnes.
- **Festival départemental Contes en Balade**, du 21 septembre au 10 octobre : 18 dates, 1 900 personnes.
- **Mois du Film documentaire**, en novembre : 8 dates, 415 personnes.

Soutenir l'emploi de personnel qualifié dans les bibliothèques :

La MDT propose des formations diversifiées à destination des bibliothécaires bénévoles et salariés :

- 18 stages et journées professionnelles ont pu être organisés sur les 20 prévus.
- 150 personnes ont ainsi pu suivre ces

formations de professionnalisation.

- 202 jours d'ingénierie ont pu être comptabilisés englobant toutes les actions d'expertise, d'accompagnement de projets, de desserte et d'action culturelle sur le territoire tarnais, en matière de lecture publique.

Assurer la gestion et la valorisation des Archives du territoire tarnais.

Un travail, collectif et concerté par l'ensemble de l'équipe des Archives, a conduit à la refonte du site internet des Archives. Initié en 2020, il a été mis en service en septembre 2021.

Un grand effort de traitement et de numérisation des fonds d'archives, a notamment porté sur Cordes-sur-Ciel en prévision du huitième centenaire de la fondation de la commune : clas-



sement terminé des archives modernes (1800-1962), du fonds de l'archiviste Charles Portal, de l'entreprise Berry, (tisserands cordais), reprise et vérification des notaires de la résidence de Cordes auront permis de conduire une politique convergente en lien avec les territoires.

L'année 2020 avait conduit à s'interroger sur les modalités de médiations culturelles. 2021 a permis d'avancer sur ce sujet, en particulier en s'ouvrant à d'autres médiations, notamment en lien avec le public éloigné de la culture comme les seniors en établissement. Le recrutement d'un agent en service civique a permis de mettre en œuvre une nouvelle action destinée à ce public, tout en renforçant nos actions envers les publics scolaires de tous niveaux, par l'accueil de cours et de stagiaires issus des formations albigeoises et toulousaines sans oublier les formations professionnelles (AFPA).

LES ACTIONS 2021

Assurer le contrôle scientifique et technique sur les archives publiques et contribuer au développement des réseaux des archives :

- 156 inspections et visites d'information.
- 3,66 km linéaires d'éliminations approuvées dans les différents services publics.

Enrichir le patrimoine :

- 264,25 m. lin. d'archives publiques et 6,40 ml d'archives privées collectées.

Enrichir le patrimoine : 264,25 mètres linéaires d'archives publiques et 6,40 mètres linéaires d'archives privées collectées



Archives départementales



Conserver, restaurer et numériser les archives :

- Renforcement de la politique interne de conservation curative et préventive.
- Conservation préventive des collections : 24 138 € d'achat de conditionnements neutres.
- Conservation curative : 44 485 € de reliure et de restauration.
- Numérisation par l'atelier interne : 32 609 vues.
- Numérisation de la presse ancienne en partenariat avec Occitanie Livre Lecture.
- Numérisations réalisées par des prestataires extérieurs : 273 462 vues (compoix, brevets, registres de notaires).
- Total de vues réalisées, mises en ligne sur internet depuis le début des opérations de mise en ligne : **3 671 175 vues.**

Classer et inventorier les archives :

- Révision des instruments de recherche, d'indexation, d'organisation des documents numérisés pour la mise en production du moteur de recherche « Bach ». Préparation de l'implémentation de la nouvelle version du moteur de recherche, effective en 2022.



445 554 visites du site internet : archives.tarn.fr

- Poursuite des chantiers de classement des archives modernes et contemporaines, des archives communales, notariales, privées, la révision de l'inventaire de l'état civil.
- Classement également des collections de la bibliothèque et des périodiques, des documents figurés, des archives sonores et audiovisuelles.

Communiquer auprès du public :

- 445 554 visites du site Internet dont 2 267 894 pages et images vues et 3 357 amis du compte Facebook.
- Tendance à l'augmentation de la fréquentation de la salle de lecture : 2 234 séances et 614 lecteurs.
- 825 recherches par correspondance.

Valoriser le patrimoine archivistique :

- Forte activité des Archives comme lieu d'accueil de manifestations scientifiques et culturelles :
 - Conférences mensuelles des « Vendredis de l'histoire ».
 - Conférences régulières des sociétés savantes.
- Cours de paléographie et d'initiation à la recherche.
- 1 423 élèves accueillis dans le cadre du service éducatif.



Inventorier, conserver et promouvoir le patrimoine tarnais.

- Le Conseil départemental apporte son soutien sur l'ensemble de la chaîne opératoire du patrimoine. Il aide les communes à entretenir et restaurer le patrimoine protégé tant mobilier qu'immobilier, et participe à la restauration des archives communales, propriétés des petites communes.
- Le Département du Tarn aide également au maintien dans nos campagnes d'un petit patrimoine d'intérêt local, comme pigeonniers, lavoirs, fours à pain...
- La conduite de l'inventaire du patrimoine, confiée au Département par la Région Occitanie, a été réalisée en 2021 avec la publication de **deux ouvrages de valorisation** de la campagne d'inventaire sur le territoire du Parc Régional du Haut-Languedoc : « **Habiter la vallée du Thoré au temps de l'industrie** » et « **La montagne tarnaise au temps des châteaux** ».

Gérer et développer les musées départementaux.

- Du fait du contexte sanitaire, les musées départementaux ont adapté leur fonctionnement :
- La programmation culturelle départementale sur l'alimentation, intitulée **MIAM** a ainsi été prolongée : 29 partenaires ont programmé 60 événements

prévus initialement en 2020.

- Les nombreuses animations proposées en juillet et en août et la gratuité d'accès des musées départementaux ont contribué à maintenir une fréquentation satisfaisante.
- Les musées ont pu accueillir les visiteurs dans de bonnes conditions et leur proposer des manifestations de qualité.
- La fréquentation du Château-musée du Cayla est de **5 003 personnes**, celle du Musée départemental du Textile de **2 304 visiteurs**.

Le musée-mine, bien que fermé pour travaux, a œuvré à maintenir une présence sur le territoire par des actions hors les murs.

- Pour le Musée du Cayla, 2021 marque une étape significative : après 3 ans de procédure, par décret ministériel du 26 janvier 2021, l'Établissement public du Cayla est dissous, sa gestion revient donc exclusivement au Département. En conséquence de cela, une réglementation

propre au musée a été créée et la boutique complètement repensée.

LES ACTIONS 2021

La conservation des collections



CHÂTEAU-MUSÉE DU CAYLA

- Les agents du musée ont profité de la fermeture hivernale pour procéder à un entretien des collections.
- La campagne de récolement a débuté avec une cinquantaine d'objets concernés pour cette première session.
- La cuisine a fait l'objet d'une réfection par l'artiste plasticienne Nathalie Thibaudeau. Les murs ont été éclaircis et des objets du fonds Roux ont été placés dans la pièce afin d'enrichir l'espace muséal.

MUSÉE DÉPARTEMENTAL DU TEXTILE

- Tout au long de l'année, l'effort d'inventaire des collections patrimoniales a été maintenu.

- Une bouteille publicitaire, datée du début du XX^e siècle, a bénéficié d'une opération de conservation curative et de soilage de la part du Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine de Gaillac. Cet objet fait partie de la collection « Distillerie de la Pharaonne », déposé au Verger conservatoire de Puycelsi.

- La réserve documentaire a été réorganisée et son aménagement optimisé.
- Le musée a également fait l'acquisition du matériel nécessaire à une démarche interne de veille sanitaire contre les infestations d'insectes ravageurs.

- Mise en place d'un dispositif de décontamination par le froid des collections, un des axes principaux de la politique de conservation préventive de l'établissement pour l'année 2022.





Musée-mine départemental



Château-Musée du Cayla

MUSÉE-MINE DÉPARTEMENTAL

- Durant la fermeture, l'équipe du musée a travaillé aux opérations d'inventaire et de récolement des collections.
- Les réserves ont été réaménagées afin qu'après dépoussiérage, classement, campagne photographique, conditionnement et saisie informatique les objets y soient déposés.
- L'équipe a traité, numérisé, conditionné et saisi 4 120 éléments : le fonds de rétrocession du Musée du Verre (1 018 pièces), le fonds Garcia (418 pièces), le fonds Sudre (113 pièces), le fonds CPC, le fonds bibliothèque (300 pièces), 2 230 pièces issues de 48 autres fonds.
- Trois nouvelles donations sont venues enrichir les fonds de collection du Musée : un important lot en lien avec une étude palynologique des séries de Carmaux, des documents (certificats, contrats, bulletins) ayant appartenu à un ancien mineur ainsi

que des outils et des objets de la vie quotidienne d'une famille de mineur.

- Durant le chantier, 550 éléments de toutes tailles ont été nettoyés, dérouillés, traités et marqués.

La programmation

Comme en 2020, le Conseil départemental a offert la gratuité d'entrée pour tous dans les musées départementaux.

CHÂTEAU-MUSÉE DU CAYLA

- L'exposition « Du jardin à la table d'Eugénie : manger à la campagne XIX-XXI^e siècle » a été présentée dans les salles d'exposition du musée.
- La saison culturelle au musée a été lancée lors des « Rendez-vous aux jardins » avec une conférence de Sylvie Campech sur « la cuisine d'Eugénie de Guérin ».
- Les animations estivales ont été reconduites : ateliers, accueil de festivals et nombreuses animations.

MUSÉE-MINE DÉPARTEMENTAL

• Une exposition rétrospective en septembre à Cap'Découverte autour de l'œuvre d'Alex Tomaszuk a donné lieu à la publication d'un catalogue aux Editions Grand Sud et d'une vidéo enrichie de documentaires anciens sur l'artiste.

- La Voie verte « Le chemin des mineurs » relie Albi au Ségala tarnais en passant par le Musée-mine et emprunte pour partie l'ancienne voie ferrée de la mine : Cinq « stations » présentent l'histoire du charbon sur ce territoire et ponctuent le parcours.
- Les Animations estivales avec une vingtaine de rendez-vous sur le territoire du Carmausin ségala et l'albigeois : visite commentée de la cité des Homps, rencontre avec un ancien mineur (en partenariat avec l'ASPICC), ateliers d'arts plastiques (en partenariat avec les archives de Carmaux), balade gourmande (en partenariat avec la Communauté de communes du Carmausin-Ségala), escale musicale (en partenariat avec l'ADDA), médiation des expositions à l'itinérance, balade contée sur les pas de Jean Jaurès, concert avec le trio polyphonique La Soubirane à l'Hôtel Reynes à Albi.

Musée-mine
départemental
Château-Musée
du Cayla
Musée
départemental
du Textile

Une programmation hors les murs a été mise en place durant les travaux au Musée-mine



Musée départemental du Textile

MUSÉE DÉPARTEMENTAL DU TEXTILE

Trois expositions ont été présentées au Musée :

- L'exposition « L'art de recevoir et les bonnes manières », de mai à septembre, a traité des usages qui réglaient les réceptions dans les demeures des industriels du textile de la Vallée du Thoré.
- « Aimer / Manger », du 1^{er} octobre au 30 novembre, avec seize photographies de l'artiste Laura Lafon réalisées lors d'une résidence artistique auprès de l'association Echos-ci Echos-là en 2019 dans le cadre du projet « Regards mêlés ».
- « L'usine / W », du 12 octobre au 30 novembre, avec l'installation de l'artiste Guilhem Senges questionnant la notion de travail dans sa dimension industrielle.
- Des activités estivales, en partenariat avec le Domaine du Thoré, ont

trouvé leur place dans les animations proposées.

- « Un été dans le Tarn » a fait escale au musée.
- L'opération ciné-musée a aussi été réitérée.

La communication/diffusion/ valorisation

- Lettre d'information mensuelle numérique.
- Afin d'informer les habitants du bassin minier ainsi que la presse de l'évolution du chantier de rénovation du Musée-mine, un journal de chantier trimestriel « Une mine d'infos » a été rédigé. Deux numéros sont sortis en 2021.
- Couverture presse locale.
- Outils numériques : site internet, page Facebook, Instagram.
- Mise en ligne en juin du nouveau site internet des musées.
- Partenariats touristiques : Club des sites, Pass-Tarn, Vitipass, TPPO, Passéport patrimoine, Albi City pass. Tarn réservation tourisme. Offices de Tourisme Castres-Mazamet, Thoré-Montagne Noire, Ségala Tarnais.
- Partenariats commerciaux : Cezam, Passtime, CNAS
- Depuis trois ans, des journées Culture/Insertion sont proposées en lien avec la thématique culturelle an-

nuelle : 35 bénéficiaires à chaque session, soit 170 personnes.

Soutenir les musées et les espaces d'interprétation tarnais

La Conservation des musées a accompagné :

- **Le musée du Protestantisme et de la laïcité** pour son projet d'extension du musée : développer un nouvel espace d'accueil, de médiation et un espace pour accueillir la collection départementale de machines d'imprimerie.
- **La Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la**

Montagne du Haut Languedoc, en partenariat avec le Conseil d'archéologie du Tarn

: projet scientifique et culturel concernant la rénovation du Centre d'interprétation des Mégalithes à Murat-sur-Vèbre. Poursuite du projet avec élaboration de différents scénarios quant au développement du nouveau CIM.

- **Le musée du vieux Lacaune** : création d'un espace muséal consacré à l'histoire des juifs assignés à résidence à Lacaune durant la Seconde Guerre Mondiale.
- **L'espace photographique Arthur Batut** : refonte de sa scénographie.



LE TARN : PERFORMANCE ET AVENIR

2021



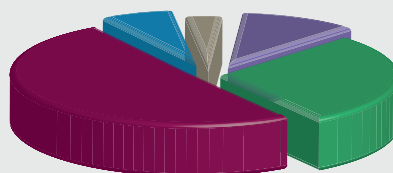
P E R F O R M A N T

Un Département responsable

Le Département du Tarn est une collectivité responsable, au service des Tarnaises et des Tarnais.

Aussi bien dans son fonctionnement, son organisation ou sa gestion quotidienne, le Département a su s'adapter et innover pour offrir à tous ses habitants un service public de qualité, performant qui anticipe les besoins futurs.

145 MILLIONS D'EUROS



- AUTRES FONCTIONS RESSOURCES**
9,47 M€
- GESTION DU PATRIMOINE HORS BÂTIMENTS SCOLAIRES**
3,71 M€
- LA SÉCURITÉ**
15,50 M€
- LES FINANCES**
40,28 M€
- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**
76,04 M€

2 176 agents fondent l'administration départementale et mettent en oeuvre les politiques du Département. Ils contribuent à la cohésion sociale et l'efficacité du service public.

LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE



Les activités de la DSI ont, comme l'année précédente, été en partie dictées par le contexte de crise sanitaire avec, d'une part, une forte demande d'assistance des agents sur les différents outils mis à disposition pour le télétravail et, d'autre part, des difficultés d'approvisionnement en matériels informatiques, notamment les ordinateurs portables.

LES ACTIONS 2021

Modernisation et sécurisation des infrastructures informatiques :

- Externalisation de la totalité de l'infrastructure serveur dans le datacenter de l'opérateur Céleste.

- Mobilisation des équipes lors de l'ouverture du nouveau collège « Thomas Pesquet » à Castres
- 700 nouveaux postes informatiques ont été déployés au cours de l'année.

Dématérialisation :

- Réalisation d'un important chantier de migration de l'outil de Gestion Electronique des Documents (GED) abouti en début d'année 2022.
- Lancement de 2 autres projets phares portant respectivement sur la dématérialisation du périmètre de l'insertion et sur la mise en place d'un Système d'Archivage Electronique (SAE). Ce dernier projet majeur pour la collectivité, a débuté sous la forme d'une expérimentation prospective sur les usages de demain en

termes d'archivage électronique comme le maintien de la valeur probante des documents dématérialisés.

Aide à la prise de décision :

- Démarrage en fin d'année des premières réalisations du Système d'Information Décisionnel (SID) de la collectivité.
- Développement des tableaux de bord sur les thématiques de la Finance et du RSA.

Sites satellites de la collectivité :

- Poursuite de la refonte des sites internet.
- Ouverture, en Septembre 2021, d'un nouveau site internet des Archives Départementales offrant une meilleure accessibilité aux ressources numériques mises à disposition.

Domaine des solidarités :

- Harmonisation des procédures réalisées sur les périmètres de l'enfance et de l'autonomie, notamment sur le système d'information harmonisé de la MDPH en lien avec la CNSA.

- Après validation du 1^{er} palier, le 2nd palier a pu être déployé permettant de répondre à plusieurs exigences réglementaires comme la PCH parentalité.

Système d'information des ressources humaines (SIRH) :

- Mises à jour réglementaires, en particulier sur la déclaration sociale nominative (DSN).
- Lancement, à la rentrée de septembre, de l'appel d'offre pour l'accompagnement sur le projet de refonte du SIRH permettant ainsi de démarrer le projet dès le mois de janvier 2022.

Périmètre des marchés publics :

- Lancement du projet d'évolution du système d'information.
- Mise en place d'un module de prévisions des achats en septembre.

Périmètre des Finances :

- mise en place d'un nouveau collège de la gestion comptable des immobilisations réalisée au cours du 2nd semestre.

Le Département souhaite favoriser et développer la participation citoyenne sur l'ensemble du territoire.



LES ACTIONS 2021

Lancement du 1^{er} Budget Participatif tarnais : une démarche de participation citoyenne à l'échelle du Tarn. Dans la trajectoire initiée par la concertation Tarn 2030, le Conseil départemental du Tarn a mis en œuvre, en janvier 2020, une expérience unique de démocratie participative : le Budget Participatif tarnais.

Doté d'une enveloppe en investissement d'un million d'euros, le Budget Participatif tarnais a pour principaux objectifs de permettre aux Tarnaises et aux Tarnais de proposer, puis de choisir des projets qui leur ressemblent, et qui feront avancer le Tarn, ses cantons, ses territoires.

En raison du développement de l'épidémie du COVID-19, mais aussi du report des élections départementales et régionales, le Budget Participatif Tarnais a été décalé et la phase de dépôt des projets a été reportée au mois de septembre 2021. L'objectif étant de permettre aux associations de se réunir et de proposer des projets en

connaissant les divers éléments du Règlement du Budget Participatif.

A l'issue de la clôture de la phase de dépôt des projets, le 15 novembre 2021, ce sont **260 projets qui ont été soumis à l'étude de recevabilité des services du Conseil départemental**. A la fin de cette phase d'étude de recevabilité, ce sont **80 projets qui seront soumis au vote des Tarnaises et des Tarnais**, du 10 janvier au 6 mars 2022.

Malgré les difficultés liées à l'épidémie, ce nombre de projet montre la mobilisation des Tarnaises et des Tarnais pour participer à cette première édition du Budget Participatif Tarnais.

Parmi les 80 projets qui seront soumis au vote, 34 font partie de la catégorie « Sport, culture et patrimoine », 29 dans la catégorie « Solidarités humaines, jeunesse, éducation », 11 dans la catégorie « Développement durable » et 6 dans la catégorie « Développement local et touristique ».

L'ensemble des cantons du département ayant au moins un projet soumis au vote des Tarnais.

Afin de garantir l'égalité entre tous les Tarnais, chacun des 23 cantons du département aura au moins un projet lauréat. Ce sont 24 projets qui seront déclarés lauréats à l'issue du scrutin (dont deux projets à l'échelon départemental, deux projets sur la « Commune d'Albi », deux projets sur la « Commune de Castres » et un projet sur chaque canton).

Les Tarnaises et les Tarnais, à partir de 16 ans, pourront participer à ce scrutin participatif.



SÉCURITÉ : LE SDIS 15,4 MILLIONS D'EUROS

Service Départemental d'Incendie et de Secours



Le Département met en oeuvre de nombreux moyens pour favoriser la protection des Tarnaises et des Tarnais.

Soutenir le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) : 15,4 millions d'euros.

Chargé de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies, le SDIS est placé sous la double autorité de l'Etat pour la partie opérationnelle et du Département et des communes pour la partie administrative et financière.

LES MISSIONS 2021

- Prévention et évaluation des risques de sécurité civile.
- Préparation des mesures de sauvegarde et organisation des moyens de secours.
- Protection des personnes, des biens et de l'environnement.
- Secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes.

Formation de 1 160 collégiens de 4^e aux gestes qui sauvent

LES ACTIONS 2021

- Convention entre le SDIS, l'Education nationale, la Direction diocésaine de l'enseignement catholique et le Département qui permet à tous les élèves de quatrième des collèges publics et privés de pouvoir bénéficier de formations aux gestes qui sauvent : la protection, les alertes, l'arrêt d'hémorragie, la position d'attente, la réanimation cardiaque, la surveillance...
- Encourager et favoriser l'engagement et l'autonomie des jeunes sapeurs-pompiers par une participation au financement du permis de conduire avec le dispositif « **un coup de pouce contre un coup de main** » : **11 440 €.**

- Poursuite du renouvellement des véhicules et engins de secours : **1,5 million d'euros.**

• Ouverture du nouveau centre de secours de Mazamet : **3,31 millions d'euros.**

• Projet d'étude de bâtiment pour le centre de secours principal de Castres et du Groupement Sud.

• Poursuite de la mise en oeuvre de la nouvelle organisation portant notamment sur l'amélioration de la réponse opérationnelle sur le territoire et l'instauration de gardes de 12 heures.





Le Service Administratif de l'Assemblée assure l'organisation et le suivi des réunions des Commissions permanentes et des assemblées plénières.

LES MISSIONS 2021

- Ordonnancement des réunions du Conseil départemental et de la Commission permanente : calendrier des réunions, convocations, édition des recueils des rapports du Président,

secrétariat des commissions organiques, édition des ordres du jour, vérification du quorum et des pouvoirs, suivi des votes, édition des comptes rendus intégraux des débats du Conseil départemental, rédaction des procès-verbaux de la Commission permanente.

- Edition et télétransmission des délibérations au contrôle de légalité.
- Diffusion et publication des actes.
- Gestion des arrêtés de délégation de fonctions et de signature.

LE SERVICE ADMINISTRATIF DE L'ASSEMBLÉE

- Gestion des représentations de l'Assemblée dans les organismes extérieurs.
- Gestion des frais de déplacement et de la formation des Conseillers départementaux.

LES ACTIONS 2021

• Cinq réunions du Conseil départemental :

- Orientations budgétaires (11 février),
- Budget primitif (1^{er} et 2 avril),
- Election du Président et Installation de la nouvelle Assemblée départementale (1^{er} juillet),
- Installation nouvelle Assemblée départementale (suite) et Rapport d'activité du Département (24 septembre),
- Décision modificative n° 1 (8 novembre).

• Onze réunions de la Commission permanente :

- 15 janvier, 12 février, 12 mars, 16 avril, 21 mai, 11 juin, 16 juillet, 10 septembre, 8 octobre, 19 novembre, 10 décembre.
- 16 recueils des rapports du Président ont été réalisés.
- 562 délibérations ont été produites.

- Elaboration du Règlement intérieur de l'Assemblée départementale (délibération du 8 novembre 2021).
- 5 comptes rendus intégraux des débats ont été édités.

Dématérialisation des rapports et délibérations :

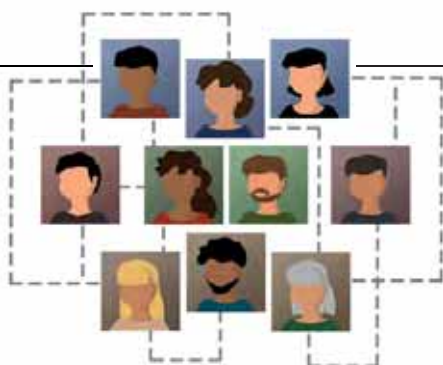
- L'envoi des rapports du Président à l'ensemble des élus équipés de tablettes numériques est dématérialisé depuis le renouvellement d'avril 2015.
- Les délibérations sont télétransmises au contrôle de la légalité depuis janvier 2015.

Publication des actes :

25 recueils des actes administratifs ont été édités et mis en ligne.

Gestion des désignations des Conseillers départementaux au sein des divers organismes :

- Représentation du Département par les Conseillers départementaux dans près de 400 organismes.
- Renouvellement intégral compte tenu des élections départementales.



La gestion des ressources humaines de la Collectivité poursuit un triple objectif d'équité, d'épanouissement humain et d'efficacité du service public, associée à une évolution maîtrisée de la masse salariale.

LES ACTIONS 2021

Avec une année encore marquée par la crise sanitaire, la politique de ressources humaines a dû continuer à soutenir l'ensemble des personnels et des services, en leur donnant les moyens d'assurer la continuité du service public. Elle ne s'est toutefois pas limitée à la gestion de cette crise et a continué à participer à la modernisation de la fonction Ressources humaines et de l'administration départementale autour de trois orientations.

Favoriser l'attractivité de la collectivité et assurer le renouvellement des compétences :

- Poursuite de la dynamisation de notre politique de recrutement et du soutien à l'emploi des jeunes en créant de nouveaux liens avec les centres de formation, en renforçant la visibilité de la collectivité sur les réseaux professionnels et en poursuivant la politique de recrutement en faveur de la jeunesse avec le recrutement de services civiques, stagiaires et apprentis.
- Développement d'une politique salariale attractive et maîtrisée en réalisant une évaluation du régime indemnitaire mis en place en 2018 et en valorisant l'engagement professionnel et la manière de servir des agents par l'attribution, sous conditions, du Complément indemnitaire annuel (CIA).

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Favoriser le dialogue, le bien-être au travail, la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail :

- Poursuite des mesures relatives à la crise sanitaire et à la continuité du service public avec une sensibilisation au respect des protocoles sanitaires, la mise à disposition d'équipements de protection, le suivi des agents vulnérables et l'actualisation des risques professionnels contenus dans le document unique.
- Mise en place du télétravail de droit commun pour les agents de la collectivité jusqu'à 2 jours par semaine avec un dispositif spécifique de maintien dans l'emploi pour les agents ROTH ou ayant des contraintes médicales.
- Mise en place d'un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes et sensibilisation des agents à ce sujet, via des formations régulières.
- Poursuite de l'accompagnement individuel des agents du Département et de la structuration du conseil en organisation à destination des services et directions ayant des difficultés organisationnelles ou de fonctionnement.

Garantir la maîtrise de la gestion administrative du personnel :

- Maîtrise de la masse salariale dans la limite des objectifs assignés, permettant cependant la poursuite de la politique de promotion sociale des agents et de la politique de remplacement dans un but de continuité du service public.
- Poursuite du processus de sécurisation et de dématérialisation des actes et des procédures : mise à disposition d'un recueil des actes de gestion courants, finalisation du guide des procédures RH, mise en place de la déclaration sociale nominative (DSN).
- Lancement d'un accompagnement à la maîtrise d'ouvrage pour renouveler et moderniser le SIRH existant dans une optique de plus grande efficacité et de meilleure communication avec les agents et les services de la collectivité.

• Au 31 décembre 2021, les effectifs de la collectivité sont de 2 176 agents rémunérés.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



En 2021, le rapport du GIEC sur le réchauffement climatique, la COP 26, la persistance de la crise sanitaire de la COVID 19 ont amplifié les attentes citoyennes en matière de développement durable.

Face aux conséquences alarmantes du dérèglement climatique et pour endiguer les inégalités sociales, le Département intègre la transition écologique au cœur de toutes les politiques départementales.

Il s'efforce de contribuer aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030, cadre universel adopté par l'ONU. Ces ODD visent à protéger les hommes et l'environnement, à infléchir les modèles de développement, à mettre le lien social au centre de nos modes de vie, à agir en coopération et partenariat à tous les échelons.

LES ACTIONS 2021

Mise en œuvre d'actions structurantes fortement contributrices aux ODD, en particulier :

- L'amorce de la structuration de la filière Hydrogène tarnaise.
- La mise en place d'AGRILOCAL en matière de restauration collective.
- La mise en service du collège à énergie positive Thomas PESQUET à Castres et le plan d'investissement photovoltaïque des collèges.
- La montée en charge du guichet unique départemental de la rénovation énergétique lancé en 2020, TARN RENOV OCCITANIE, et la diffusion du jeu d'animation ECON'HOME conçu pour sensibiliser à l'éco-gestion dans le logement.
- La construction, sur un mode participatif et partenarial, du Schéma Enfance Famille 2021-2025.
- La concrétisation du budget participatif, différé à cause de la crise sanitaire.

• L'approbation et la mise en œuvre du Schéma Départemental des Espaces naturels.

Le rapport annuel 2021 sur la situation en matière de développement durable :

il s'appuie sur un dialogue avec chaque direction, en interrogeant en particulier les dispositifs, schémas d'orientation, plans d'actions ou projets à caractère transversal. Acté par l'assemblée départementale en amont de l'examen des orientations budgétaires, ce rapport propose une lecture des 10 politiques publiques déployées au Département par le prisme des 17 ODD de portée internationale. Diffusé sur le site tarn.fr, il offre aux élus locaux, aux citoyens, une lecture du développement humain et économique sur le territoire tarnais, en prenant en compte l'urgence à traiter les questions environnementales et sociales en cohérence avec la dynamique des orientations définies dans **TARN 2030**.

L'investissement du Département pour sensibiliser aux enjeux locaux du développement durable et de la transition écologique :

Le Département a co-organisé la mise en œuvre de l'étape du Tour de France des ODD en Occitanie qui a eu lieu à Albi en octobre 2021, aux côtés du Comité 21 et d'autres acteurs. Cet événement a eu vocation à sensibiliser les acteurs tarnais du développement local, partenaires institutionnels, économiques ou associatifs, sur les enjeux de développement durable et de transition écologique. Il a permis de faire connaître et de partager l'Agenda 2030, pour susciter des coopérations locales d'acteurs qui mettront le territoire en capacité d'atteindre significativement les Objectifs de Développement Durable.

La signature du Manifeste pour le Monde Nouveau, en octobre 2021, affirme également l'engagement à agir avec les citoyens.

Dans le cadre du projet multi partenarial « Tarn Terre de Jeux 2024 », le Département a conçu un parcours de sensibilisation aux pratiques sportives ciblé sur les ODD.

Dans l'objectif de promouvoir le sport, chez les jeunes en particulier, cette animation a été pleinement utilisée lors de la Caravane des sports tarnais à l'été 2021.

LA GESTION DU PATRIMOINE (hors bâtiments scolaires)



Conseil départemental du Tarn • Albi



Collège Alain-Fournier • Alban

Donner au Département l'outil nécessaire à l'accomplissement de ses missions liées à l'entretien, l'exploitation et la rationalisation de l'ensemble du patrimoine bâti départemental (plus de 300 000 m²).

Ce patrimoine bâti se compose principalement, outre des 31 collèges, des Maisons du Département, des bâtiments des routes, des laboratoires départementaux, des musées, des Bases de loisirs, des bâtiments administratifs (dont l'Hôtel du Département), et d'autres bâtiments (USSPA, CDOS, IUFM, Bibliothèque, Archives départementales) sur lesquels les services du Département sont amenés à intervenir.

Mise en œuvre et actualisation du schéma directeur immobilier.

Améliorer la connaissance du patrimoine et mettre à jour le Schéma Directeur de l'Immobilier.

- Lancement des études relatives à l'application du décret tertiaire en matière de transition énergétique sur le patrimoine immobilier : 61 351 €, avec mise à jour des diagnostics énergétiques.

Accompagner la mise en œuvre des politiques du Département :

- Poursuite des opérations de rénovation des centres d'exploitation (sécuriser et mettre à niveau, redimensionner les locaux de vie et les espaces de stockage, améliorer les conditions de travail et faciliter la mixité des équipes : 400 000 €.
- Finalisation de la restructuration du centre de Pampelonne.
- Poursuite des études sur l'aménagement d'autres centres d'exploitation.
- Aménagement de la future Maison de l'Autonomie : 5,5 M€.
- Restructuration du Foyer Départemental Enfance et Famille : 5,5 M€.
- Relogement de l'Association d'art contemporain LE LAIT : 1,6 M€ avec le démarrage des études de maîtrise d'œuvre : 119 388 €.

Améliorer les conditions d'accueil des usagers :

- Travaux relatifs à l'amélioration des conditions des usagers : 221 586 € dont la finalisation de plusieurs opérations affectant les bâtiments recevant du public :
 - Signalétique extérieure sur l'ensemble des bâtiments du Département.
 - Travaux de rénovation suite au relogement des services.

- Réfection structurelle des galeries du Musée-mine à Cagnac-les-Mines : 1,5 M€.
- Lancement des études de maîtrise d'œuvre pour la mise en accessibilité de la Maison du Département Malroux à Castres : 35 717 €.

Rationaliser les occupations et les implantations de bâtiments :

- Lancement des travaux de sécurisation et d'accessibilité sur le site de l'École Normale en vue d'améliorer les conditions d'accueil : 302 607 €.

Améliorer la performance énergétique de l'ensemble du parc immobilier :

- Rénovation énergétique de l'Hôtel du Département : 6 M€ avec lancement des études de maîtrise d'œuvre : 392 327 €.
- Réalisation de grosses réparations pour la mise en œuvre de matériels énergétiquement plus performants sur l'ensemble du patrimoine.

Maintien et exploitation du patrimoine bâti.

Réaliser les travaux de réparation et d'entretien permettant de maintenir de bonnes conditions de sécurité, de maintenance et d'hygiène au sein des bâtiments départementaux :

- Hôtel du Département : 44 355 €.
- Foyer Départemental Enfance et Famille : 66 740 €.
- Musées : 22 455 €.
- Archives départementales : 45 365 €.
- Médiathèque départementale : 1 498 €.
- Centres d'exploitation des routes : 56 653 €.
- Maisons du Département : 102 380 €.
- Bases de Loisirs : 93 572 €.
- MDPH : 1 790 €.
- Autres bâtiments : 166 030 €.

• Dépenses de fonctionnement liées à l'entretien des bâtiments : 114 721 €.

Réaliser les opérations de maintenance de tous les équipements des bâtiments :

- Dépenses de fonctionnement liées aux opérations de maintenance des bâtiments : **252 810 €.**



Maison du département • Albi Cantepau



Collège Les Clauzades • Lavour

LA DIRECTION DES FINANCES

LA DIRECTION DES FINANCES ASSURE POUR L'ENSEMBLE DE LA COLLECTIVITÉ :

• La mise en œuvre budgétaire et financière des orientations politiques, la préservation des équilibres financiers, la diffusion et le partage de l'information financière ainsi que l'optimisation des ressources budgétaires.

• La coordination et l'élaboration des procédures de passation des marchés publics dans le respect de la réglementation et elle contribue à l'élaboration d'une stratégie en matière d'achat public.

BUDGET / COMPTABILITE

Préserver les grands équilibres et la sincérité des comptes et assurer la gestion de la dette et des garanties.

Le service du budget et de la gestion financière a poursuivi la dématérialisation des documents budgétaires, engagée en 2020, avec la production selon ce nouveau format des comptes administratifs 2020. Les modalités d'élaboration des documents ont été reprises selon les normes fixées par l'Etat : partie principale du budget et totalité de la trentaine d'annexes pour le budget principal et les budgets annexes (sauf le Foyer Départemental de l'Enfance et de la Famille). L'année 2021 a permis de conforter et pérenniser cette dématérialisation des budgets, leurs transmissions au contrôle de la légalité et au comptable public. L'impression annuelle des documents budgétaires représentait environ 90 000 feuilles de papier.

Ce travail était un des prérequis pour la future nomenclature comptable M57 que le Département souhaite appliquer pour l'exercice 2023. Cette instruction budgétaire, la plus récente

et la plus avancée en termes d'exigences comptables, va devenir le cadre unique pour l'ensemble des collectivités. En 2021, a été mené un travail pour en comprendre la portée, les actions à conduire en interne et avec l'éditeur du logiciel financier et établir un planning sur 2021/2022.

La préparation du budget primitif amène la saisie ou le contrôle de 2 200 lignes de crédits concernant une quarantaine de services de la collectivité. Une trentaine de réunions de travail a été préparée et organisée avec les services et les élus pour permettre au Président du Conseil départemental d'arrêter la maquette budgétaire soumise au vote de l'Assemblée départementale. En termes de gestion financière, il est assuré la gestion de 60 contrats de prêts (210 mandats en 2021) souscrits auprès de 9 établissements bancaires. L'année a été marquée par une nouvelle diminution de l'encours du budget principal ramené à 252,1 millions d'euros avec un taux moyen d'intérêt payé inférieur à 2 %, résultat d'une gestion active de la dette. La gestion des garanties d'emprunt

accordées par le Département génère un travail régulier pour traiter les demandes et assurer le suivi réglementaire des dossiers en cours. La Commission Permanente a été amené à se prononcer sur l'octroi de la caution du Département pour quarante prêts (nouvelles garanties et surtout opérations de réaménagement). Le nombre total de garanties, fin 2021, concerne 1 478 dossiers et une soixantaine de structures. L'encours garantie total s'établit à 313,8 M€ dont 80 % pour le secteur du logement social.

Assurer la qualité des comptes et promouvoir une culture de gestion des recettes.

Pour le service comptabilité et gestion patrimoniale la mission principe consiste à s'assurer de la bonne exécution des budgets votés (dépenses et recettes) qui se caractérise par des étapes de contrôles portant sur le respect des textes réglementaires et des procédures internes à la collectivité. Il assume, également, la gestion comptable des immobilisations et amortissements. De même, Il accompagne les services pour une bonne interprétation des textes financiers

et l'utilisation des outils comptables informatiques.

En termes d'activité, en 2021, l'exécution des budgets du Département s'est concrétisée par :

- L'émission de 48 861 mandats et 22 826 titres.
- l'exploitation de 17 506 factures dont 97% ont transité sous forme dématérialisée par la plateforme Chorus.
- le contrôle ou la saisie sur le logiciel financier de 151 marchés notifiés au cours de l'exercice, avec 214 transmissions de flux PES dématérialisés véhiculant nouveaux marchés et procédures vers la Paierie Départementale.

Dans le cadre de la modernisation des outils informatiques, pour anticiper le passage à la nouvelle nomenclature M57 et remplacer un logiciel vieillissant, un nouvel applicatif de gestion de l'inventaire a été mis en place pour assurer un meilleur suivi comptable des immobilisations du Département. Cette migration s'est traduite par la reprise et la vérification de 13 500 fiches de biens mobiliers et immobiliers.

Au titre de l'accompagnement au changement, au-delà des diverses formations proposées aux gestionnaires des services opérationnels depuis 2016 dans le cadre du plan de dématérialisation, une action de remise à niveau des connaissances a été entreprise. Une cinquantaine de personnes a participé à une session d'information-actualisation en octobre 2021.

Par ailleurs, la mise en œuvre du nouvel outil de suivi patrimonial a nécessité une petite formation des utilisateurs dans les services. Elle a été réalisée en visio-conférence pour une trentaine de personnes en novembre 2021.

MARCHES PUBLICS / ACHATS

Le service des marchés assure la coordination et l'élaboration des procédures de passation des marchés publics départementaux dans le respect de la réglementation.

LES MISSIONS 2021

Assurer la sécurité juridique des marchés :

- Suivi de l'ensemble des procédures de passation des marchés publics depuis le choix de la procédure, jusqu'à la notification des marchés.
- Mise à jour permanente de la documentation relative à la matière.

- Référent et interlocuteur privilégié pour les services et pour les élus.
- Référent du logiciel « SIS MARCHES ».
- Mise en œuvre du processus légal de dématérialisation des procédures de commande publique.
- Gestion des aléas des marchés.

LES ACTIONS 2021

- Assurer des publications de marchés garantissant les conditions de la libre concurrence.
- Garantir le choix approprié de formalisme de la commande publique.
- Garantir la conformité de la passation de marché.
- Accompagner et former les gestionnaires sur la réglementation et la dématérialisation de la commande publique et sur les divers outils (profil acheteur, parapheur électronique, logiciel).

Les chiffres clés 2021

- 147 marchés passés par la collectivité :
- Répartition par nature : Fournitures : 31, Services : 92, Travaux : 24.
- Répartition par forme : Ordinaires : 57, A bons de commande : 88, A tranches : 2.
- Passation de 47 avenants.
- 12 réunions de la CAO se sont tenues en visio conférence.
- 73 marchés passés dans le cadre des mandats de maîtrise d'ouvrage publique.
- 94 procédures publiées par la collectivité pour un total de 158 lots ; 30 Appels d'offres, 42 Procédures adaptées,

22 Marchés sans publicité ni mise en concurrence.

- 94 mises en ligne des publicités sur le site du Département du Tarn, Journal Officiel de l'Union Européenne, Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics et journaux d'annonces légales.

Élaborer une stratégie en matière d'achat public.

A travers les missions confiées à la responsable achat, le Département souhaite améliorer la qualité des processus d'achat et leur efficacité économique au sein de la collectivité :

LES ACTIONS 2021

- Piloter le recensement des besoins en le rendant aussi exhaustif que possible pour s'assurer d'une couverture optimale de l'achat de fourniture et de services dans le cadre de marchés avec le choix des procédures les plus appropriées. Ce temps de recensement peut être suivi d'un appui technique et administratif pour améliorer la qualité des cahiers des charges à travers une définition des besoins plus précise et favoriser une approche pluriannuelle des procédures d'achat. Le travail mené permet l'intégration de clauses de lutte contre les perturbateurs endocriniens dans certains marchés et la systématisation de critères environnementaux.
- Assurer une activité de conseil et d'in-

génierie contractuelle : cette mission, qui est demeurée essentielle, s'est élargie à des champs d'achats plus complexes. Le but est de simplifier le contenu des cahiers des charges et des montages juridiques avec pour objectif d'améliorer l'opérationnalité et la performance des marchés conclus.

- Promouvoir la culture de l'achat : les restrictions sanitaires n'ont pas permis de tenir le programme escompté. Cependant, compte tenu d'un contexte réglementaire et économique évolutif, il a été mené, au profit des services, un travail de veille juridique, de recherche et de comparaison pour se situer par rapport à d'autres collectivités et aux réalités des opérateurs économiques pour optimiser les pratiques d'achat et promouvoir un achat plus durable et éthique.

- Suivre l'exécution de marchés, notamment au travers de leurs modalités de tarification et de révisions de prix, dans un contexte économique de fortes hausses et de difficultés d'approvisionnement dans plusieurs domaines d'activité.





Le Département s'efforce de proposer aux agents des fournitures, des services et équipements de qualité, au meilleur coût, dans le respect des marchés publics et des principes environnementaux défendus par la collectivité.

Le Département et, plus particulièrement, le service des moyens (missions achat, logistique, entretien notamment) ont, cette année encore,

été très sollicités pendant la période de la pandémie.

Le service a doté l'ensemble des agents du Département de masques et de gel hydroalcoolique et a poursuivi l'équipement des bureaux en plexiglass de protection : 33 630 €.

LES ACTIONS 2021

Faciliter les déplacements des agents par la mise à disposition des véhicules de service :

- Achat de 4 vélos électriques pour mise à disposition des agents.
- Achat de 3 Peugeot 208 électriques afin de respecter la loi de transition énergétique.
- Achat de 6 Citroën C3 pour renouveler les véhicules des maisons départementales.

Garantir la qualité et la sécurité du cadre de travail et d'accueil du public :

- Désinfection des locaux et distribution de protections contre la COVID.
- Désinfection totale des bureaux en cas d'agent positif.
- Désinfection des surfaces de contact (boutons des ascenseurs, poignées de portes, distributeurs de boissons...) à la mi-journée.
- 13 déménagements de bureaux et nombreux réaménagements de locaux.
- Commande et livraison des produits d'entretien, des fournitures administratives, du mobilier et des colis de fin d'année dans tous les services du Département.
- Elimination des archives et documents divers.
- Entretien des bâtiments, parkings, véhicules du pool.
- Gardiennage de l'Hôtel du Département.

LE SERVICE DES MOYENS

Assurer la gestion du courrier et fournir de la documentation générale et spécialisée.

Les chiffres clés 2021 :

- 21 agents en charge de l'entretien de l'Hôtel du Département et de ses annexes.
- 14 413 personnes reçues à l'accueil central.
- 957 appels téléphoniques traités à l'accueil.
- 20 116 appels téléphoniques traités au standard.
- 260 237 courriers affranchis.
- 227 abonnements papier et 115 abonnements internet.
- 100 705 mises sous pli.
- Distribution du courrier dans les 26 sites extérieures.
- 1 886 551 copies couleurs format A4.
- 64 551 copies couleurs format A3.
- 805 bons de travaux d'impression.
- 800 agents dotés en équipements de protection individuelle et vêtements de travail : 290 agents des routes, 400 des collèges et 110 de services annexes.

LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES



La Direction des Affaires Juridiques (DAJ) permet d'assurer la sécurité juridique des actes de la collectivité.

LES MISSIONS DE LA DAJ :

- Accompagner stratégiquement et sécuriser l'action du Département dans ses domaines d'intervention.
- Conseiller les services dans les aspects juridiques de leurs dossiers.
- Représenter et défendre les intérêts du Département, devant les juridictions et dans les instances qui ne nécessitent pas un ministère d'avocat.
- Piloter et gérer les contrats d'assurance de la collectivité.
- Défendre les intérêts du Département et de ses agents dans leurs pratiques quotidiennes.

LES ACTIONS 2021

Dans le domaine du contentieux :

L'augmentation du nombre de procédures devant les juridictions judiciaires et administratives conduit à une croissance constante de l'activité de la Direction :

- Produire les mémoires en défense et écritures qui sont transmis au juge, défendre les dossiers lors des audiences.
- Assurer l'exécution des jugements.
- Assurer également le traitement de dossiers pré-contentieux dans plusieurs domaines de l'action départementale.

Dans le domaine des consultations juridiques :

- Assurer une fonction de conseil juridique et d'expertise (note d'études, consultations...) et d'assistance opérationnelle (rédaction de contrats, d'actes réglementaires et individuels) à la demande des services.

Plus que jamais la DAJ a mobilisé ses compétences pour assurer ses missions de conseil, de prévention des contentieux et de sécurisation des actes de la collectivité.



LE SERVICE PILOTAGE - ÉVALUATION

Rattaché à la Direction générale des services, le service d'Appui au pilotage et à l'évaluation des politiques publiques contribue, par l'accompagnement qu'il réalise auprès des autres services, à l'efficacité, à l'efficience et à la qualité du service rendu à l'utilisateur.

LES MISSIONS 2021

- Mise en œuvre d'outils de pilotage et du dialogue de gestion.
- Réalisation d'études d'aides à la décision.
- Suivi et sécurisation des partenariats avec les organismes financés par le Département.
- Mise en œuvre d'une démarche de management des risques.

LES ACTIONS 2021

Favoriser le pilotage et l'évaluation des politiques publiques :

- Poursuite de l'accompagnement des services dans leur démarche de gestion et d'organisation.
- En lien avec la Direction des Systèmes d'Information, déploiement de l'outil **PLAN TARN** pour suivre et évaluer les plans d'actions, schéma et projets **transversaux**, mis en œuvre dans les services.
- Conception des tableaux de bord pour les domaines Finances et RSA dans le cadre du projet de **système d'information décisionnel**.

Contribuer à la sécurisation de l'exercice des compétences et des relations avec les satellites* :

- Accompagnement des directions dans leur suivi des organismes financés.
- Démarche d'harmonisation des documents liés au subventionnement (modèles d'arrêtés, de conventions, de courriers) a été menée à son terme, avec l'ensemble des services instructeurs de subvention.
- Établissement de l'état récapitulatif annuel des **misés à dispositions et avantages en nature** dont bénéficient certaines associations et organismes tiers.
- En lien avec la Direction des Systèmes d'Information, déploiement d'un outil de suivi **administratif et financier** des principales structures financées par le Conseil départemental ou qui lui sont étroitement associées.

Développer une démarche de management des risques :

- Finalisation avec plusieurs services de l'écriture des procédures en matière d'administration générale, de gestion financière et comptable, de gestion des ressources humaines, de subventions. Elles seront rassemblées et publiées en 2022 dans le guide des procédures, mis à disposition des services, qui sera appelé à s'enrichir dans d'autres domaines.
- En lien avec la Direction des Ressources Humaines, déploiement d'une formation à la déontologie pour les cadres de la collectivité.

*Satellite = organisme subventionné principalement par le Département et/ou dont un Conseiller départemental est membre du Bureau et Conseil d'Administration.



Le service de la communication informe les Tarnaises et les Tarnais sur les actions du Département et soutient les projets engagés sur les 23 cantons. Il met en avant les actions et réalisations de la collectivité, développe les partenariats en communication.

• **www.tarn.fr** : le site Internet du Département facilite la réalisation de démarches en ligne et propose des informations pratiques. Il présente également les actions du Département.

• **Atouts Tarn, le magazine de MON Département** : magazine institutionnel publié par le Département du Tarn et distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Il permet d'informer les Tar-

naises et les Tarnais sur les actions menées par le Conseil départemental et les projets en cours. Accessible librement en version numérique sur le site Internet et consultable sur Calaméo. Les lecteurs retrouvent des informations pratiques, des portraits, des articles sur différents thèmes ainsi que les décisions adoptées par les élus.

• **Actions événementielles** : sous forme de journées thématiques, conférences, expositions, partenariats sportifs, ateliers qui illustrent les compétences du Département.

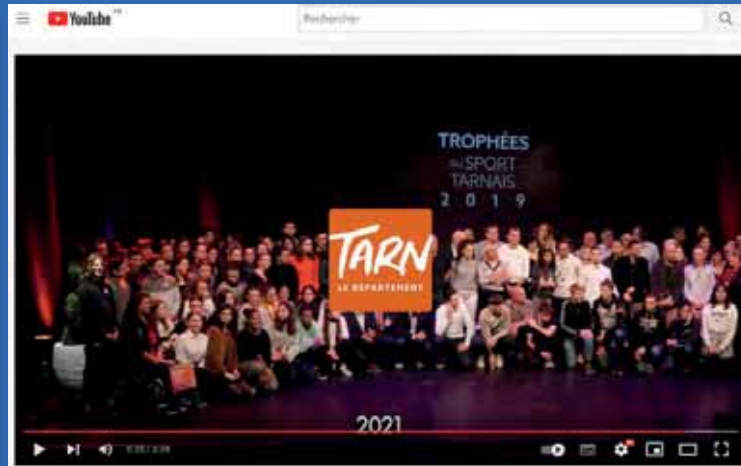
• **Création de documents** écrits pour présenter les missions dévolues au Conseil départemental : dépliants, flyers, rapports, catalogues, dossiers techniques, affiches, encarts publicitaires...

• **Relation avec la presse** écrite, radio et audiovisuelle du département, de la région et nationale.

• **Réseaux sociaux** : gestion, animation et posts d'informations sur les comptes : Facebook et Instagram du Département.

LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION







RAPPORT FINANCIER

2021



Le budget 2021 de la collectivité départementale

En 2021, le budget exécuté par la Collectivité départementale s'élevait à 509,6 millions d'euros avec une nouvelle majoration des crédits d'investissement (89,4 millions d'euros soit +7,3 % par rapport au budget de 2020).

La crise sanitaire laisse de nombreuses traces dans certains secteurs d'activité et des besoins nouveaux à satisfaire. Cette situation n'a pas été sans conséquence sur le contenu de notre budget. D'autant qu'en 2021, nous avons perdu la taxe foncière sur les propriétés bâties, notre dernier impôt local avec pouvoir de taux. A la place, nous recevons de l'Etat une fraction de TVA qui avec d'autres ressources fiscales présente un caractère aléatoire.

Concernant les dépenses de fonctionnement nous avons poursuivi notre gestion rigoureuse, avec un examen attentif des besoins exprimés, tout en exerçant pleinement les compétences notamment sociales relevant du Département. Pour 2021, nous avons ressenti les conséquences de la situation sanitaire avec les premières augmentations des fournitures et prestations et la nécessité de remplacer les personnels touchés par le COVID pour assurer le bon fonctionnement des services publics. Dans le domaine social, le Département a accompagné la revalorisation salariale et professionnelle des personnels des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD).

Dans nos budgets pour 2021, on note également une évolution forte de notre autofinancement qui s'élève à 66,1 millions d'euros contre 54,1 millions en 2020 permettant une diminution du recours à l'emprunt et un désendettement qui se poursuit (25,4 millions d'euros de remboursement de capital) nous assurant du financement de nos engagements futurs.

Nous avons, dans le même temps, dépensé 284,8 millions d'euros destinés à la solidarité sociale, aux plus vulnérables, avec pour priorité l'autonomie des personnes âgées et handicapées mais aussi l'aide aux familles. En 2021, nous avons également lancé service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) pour renforcer notre accompagnement individualisé des personnes les plus éloignées de l'emploi.

Au Budget Primitif pour 2021, nous avons également augmenté significativement notre niveau d'investissement à 90,9 millions d'euros (+ 20 % en 2 années) pour soutenir l'économie tarnaise, renforcer l'attractivité du Tarn mais aussi pour le moderniser.

En 2021, notre Assemblée a voté un Plan Pluriannuel d'Investissement pour le réseau routier départemental doté d'un effort financier sans précédent de 280 M d'€ sur 10 ans. L'exercice 2021 a été marqué par un budget alloué aux revêtements des routes porté à 11,5 millions d'euros (+37,5 % en à peine 4 ans), l'aménagement d'un 4^e créneau de dépassement sur l'axe Albi-Castres (RD 612) et l'ouverture du collège Thomas PESQUET (16,3 millions d'euros). Le budget pour 2021 a permis la mise en place de la première édition de la caravane des sports, le recrutement de 11 conseillers numériques pour accompagner le déploiement de la fibre et faciliter l'inclusion numérique, la réalisation de la foire à la Récup, le lancement de la Scène Nationale d'Albi-Tarn, l'inauguration d'halte répit pour les aidants, la plantation des 500 premiers arbres de l'opération « 1 arbre, un collégien », le lancement des 180 places en résidence autonomie, le début des travaux du Musée-mine départemental, le raccordement d'Albi à Cap découverte par la voie verte, la rénovation d'EHPAD dont celui de la Renaudié à Albi, ...

Un budget également avec plus de 17,8 millions d'euros versés pour les projets des communes et des groupements de communes pour construire et aménager des écoles, des crèches, des maisons de santé, des usines d'eau potable, des infrastructures sportives et culturelles...Près de 400 projets qui participent à l'attractivité de notre territoire.

Enfin, le budget 2021 a permis une accélération de nos actions en matière de développement durable et de transition écologique : l'installation de 16 centrales photovoltaïques sur nos collèges, la réception de deux nouvelles aires multimodales pour faciliter le covoiturage et l'usage des transports collectifs, la poursuite du plan vélo auquel le Département doit consacrer 2 millions par an, des actions de lutte contre les perturbateurs endocriniens dans les crèches, un plan d'actions contre la pollution plastique, la valorisation énergétique de nos déchets, l'augmentation des produits bio ou écologiques dans la restauration collective, etc.

La qualité de notre gestion financière en 2021 nous a permis d'assurer la continuité de nos services publics, de rester aux côtés de nos concitoyens et des territoires, et d'anticiper les équipements de demain pour répondre présents dans les domaines de la solidarité, la santé, les routes, l'éducation et la jeunesse, l'énergie, l'environnement, la culture, le sport.

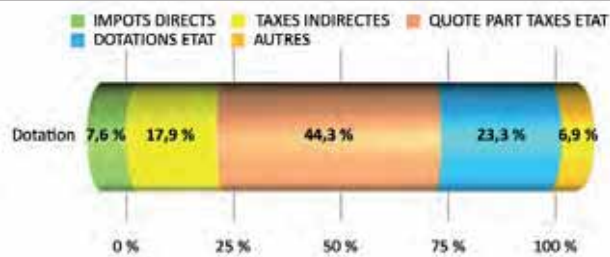
Les recettes du Département s'élèvent à 519,30 millions d'euros

TOTAL DES RECETTES données en M€*	519,30 M€*
Fonctionnement	489,70
Investissement	29,60
► FISCALITÉ DIRECTE	37,20 M€
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	15,70
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Reseaux	2,00
Fonds de péréquation de la CVAE	1,00
Frais de Gestion de la Taxe Foncière sur les propriétés bâties	8,40
Fonds National de Garanties Individuelles des Ressources	10,10
► FISCALITÉ INDIRECTE	87,50 M€
Droits de mutation	65,10
Fonds de péréquation des droits de mutation	14,50
Taxe sur l'électricité	4,70
Taxe d'aménagement et taxes diverses	3,20
► FISCALITÉ PARTAGÉE	217,10 M€
Fractions de TVA	119,40
Taxes sur les assurances (quote-part)	64,20
TICPE	33,50

*M€ million(s) d'euros

► DOTATIONS ET PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT AU FONCTIONNEMENT	114 M€
Dotation globale de fonctionnement	62,20
Dotation générale de décentralisation	2,30
Compensations fiscales	2,80
Compensation de la réforme de la Taxe Professionnelle	11,40
Dotation CNSA APA, conférence des financeurs et avenant 43	25,20
Dotation CNSA pour le Handicap et MDPH	4,50
Fonds de mobilisation départementale pour l'insertion	2,70
Autres dotations Etat	2,90
► PARTICIPATION DE COLLECTIVITÉS, DE PARTICULIERS ET AUTRES	33,90 M€
► DOTATIONS ET SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	10,20 M€
Subventions ETAT	2,10
Fonds de compensation de la TVA	6,80
Dotation d'équipement des collèges	1,30
► PRODUIT DES EMPRUNTS	18,80 M€
► REMBOURSEMENTS DE PRÊTS, PRODUITS DIVERS ET EXCEPTIONNELS	0,60 M€

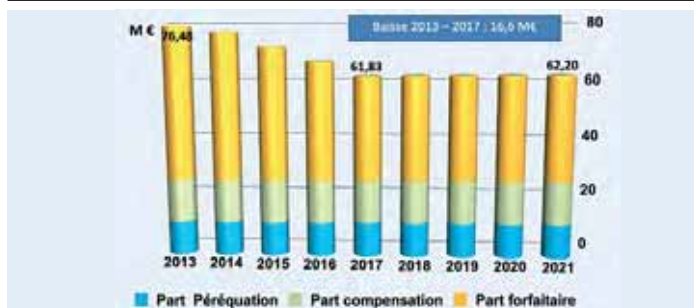
Les ressources attribuées par l'État



Traditionnellement, les recettes des Départements étaient assises sur quatre impôts directs locaux avec une base locale et le vote d'un taux d'imposition marquant le lien direct entre les ressources disponibles et les politiques mises en œuvre. Progressivement, l'État a remplacé ces impôts par des recettes qu'il perçoit nationalement.

Ainsi, en 2021, les principales ressources de fonctionnement du Département sont des quotes-parts (44,3 %) de taxes sur les assurances et sur la consommation de produits énergétiques et une fraction de TVA qui est devenue la première recette de la collectivité. Les impôts directs ne représentent plus que 7,6 % et les taxes indirectes dont les droits de mutation atteignent 17,9 % des recettes.

Évolution de la dotation globale de fonctionnement



La dotation globale de fonctionnement qui s'élève à 62,2 millions d'euros constitue la 4^e ressource du Département.

C'est la principale des dotations de l'État qui représente au total de 114 M€ dont 29,7 M€ proviennent de la CNSA pour contribuer, pour partie au financement, de l'APA et de la PCH.

La répartition des dépenses par politique publique

Un Département solidaire de l'ensemble des Tarnais	259,64 M€ *
Veiller au bien-être des enfants et soutenir les familles	53,55 M€
Accompagner et soutenir les populations les plus fragiles	132,54 M€
Favoriser la cohésion sociale, l'accès et le retour à l'emploi, l'accès et le maintien dans le logement	73,55 M€
Un Département mobilisé en faveur de l'emploi et de l'aménagement de son territoire	76,41 M€
Agir en faveur de la création et du maintien d'emplois de proximité	6,70 M€
Faciliter la mobilité des Tarnais	31,51 M€
Assurer une solidarité territoriale	30,80 M€
Préserver les ressources, les sites naturels et l'environnement	7,40 M€
Un Département qui accompagne sa jeunesse et les pratiques sportives, culturelles et de loisirs du plus grand nombre	28,59 M€
Agir au quotidien pour offrir à tous les jeunes tarnais les mêmes chances de réussite	20,64 M€
Promouvoir les pratiques sportives et agir pour la jeunesse	2,49 M€
Faciliter le développement culturel et valoriser les richesses patrimoniales	5,46 M€
Un Département responsable	145,00 M€
Sécurité	15,50 M€
Finances	40,28 M€
Gestion des ressources humaines	76,04 M€
Gestion du patrimoine - hors bâtiments scolaires	3,71 M€
Autres fonctions ressources	9,47 M€

*M€ million(s) d'euros

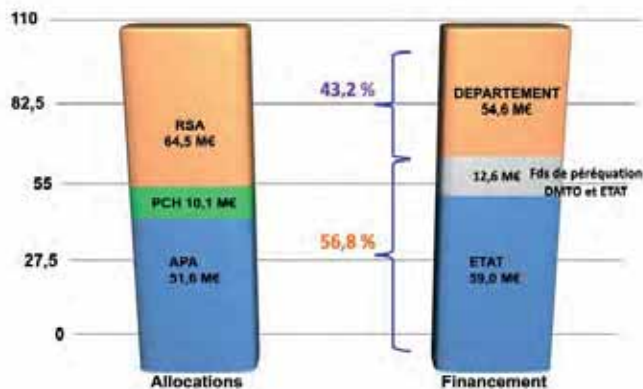
Impact financier des Allocations individuelles de solidarité (AIS) en 2021

L'impact des transferts de charge du RSA et de l'APA

RSA	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses en M€	56,10	58,70	62,40	62,60	66,60	64,50
Financement par l'Etat en M€	31,60	33,30	31,70	32,70	32,60	32,40
Taux de participation de l'Etat	56,3 %	56,7 %	50,8 %	52,2 %	48,9 %	48,4 %
APA	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses en M€	52,10	52,70	53,00	52,40	51,00	51,60
Financement par l'Etat en M€	20,30	23,20	22,80	21,60	21,70	22,70
Taux de participation de l'Etat	39,0 %	44,0 %	43,0 %	41,2 %	42,5 %	44,0 %

Le montant total des AIS en 2021 : 126,2 M€

L'année 2021 se caractérise, pour la 1^{ère} fois, par une modération des dépenses totales liées aux allocations individuelles de solidarité avec une baisse du RSA, une stabilité de la PCH et une légère progression de l'APA. Cependant, le « reste à charge » financé par le Département demeure conséquent avec un montant global de 54,6 M€.



Désendettement de la Collectivité

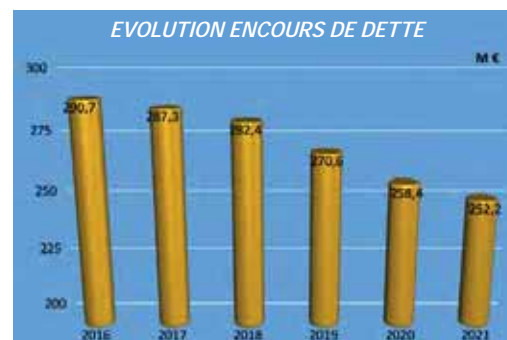
Une situation budgétaire assainie

Le Département poursuit une politique de désendettement forte permettant de préserver les investissements futurs.

Depuis 2012, le recours annuel à l'emprunt diminue. L'encours a été ramené de 772 € à 631 € par habitant avec un montant total de 252,2 M€.

L'épargne brute dégagée par le Département continue à augmenter pour atteindre un montant record de 69,6 M€.

Les dépenses d'investissement (hors dette) sont une nouvelle fois en augmentation et s'élève à 64,2 M€.



GLOSSAIRE

ADEME Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie | **ADIL** Agence Départementale d'Information sur le Logement | **AIF** Aides Individuelles de Formation | **AII** Aides Individuelles à l'Insertion | **AMT** Assistance aux Marchés de Travaux | **ANACEJ** Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes | **ANAH** Agence Nationale de l'Habitat | **APA** Allocation Personnalisée d'Autonomie | **APRE** Aide Personnalisée de Retour à l'Emploi | **ARS** Agence Régionale de Santé | **ASE** Aide Sociale à l'Enfance | **BEPOS** Bâtiment à Energie POSitive | **CAE** Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi | **CAF** Caisse d'Allocations Familiales | **CAPEB** Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment | **CARSAT** Caisse Assurance Retraite et Santé Au Travail | **CATER** Cellule d'Animation Technique pour l'Eau et les Rivières | **CAUE** Conseil Architecture Urbanisme Environnement | **CCAS** Centre Communal d'Action Sociale | **CDESI** Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires, relatifs aux sports de nature | **CDOS** Comité Départemental Olympique Sportif | **CDRP** Comité Départemental de la Randonnée Pédestre | **CEV** Convention d'Engagement Volontaire | **CFPPA** Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie

des personnes âgées | **CHSCT** Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail | **CIE** Contrat Initiative Emploi | **CPAM** Caisse Primaire d'Assurance Maladie | **CPIE** Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement | **CPOM** Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens | **CRITT** Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologies | **CUMA** Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole | **DDT81** Direction Départementale des Territoires du Tarn | **DEEE** Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques | **DPE** Diagnostic de Performance Energétique | **DSP** Diagnostic Socio Professionnels | **EEDD** Education à l'Environnement et au Développement Durable | **EHPAD** Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes | **EIE** Espace Info Energie | **ENT** Espace Numérique de Travail | **EPCI** Etablissement de Coopération Intercommunale | **FDT** Fonds de Développement Territorial | **FEADER** Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural | **FEDER** Fonds Européen de Développement Régional | **FFB** Fédération Française du Bâtiment | **FSE** Fonds Social Européen | **FSL** Fonds Solidarité Logement | **GED** Gestion Electronique de Documents | **GPEC** Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences | **GES** Gaz à Effet de Serre | **GIP**

Groupement d'Intérêt Public | **IRSTEA** L'Institut de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture | **IUFM** Institut Universitaire de Formation des Maîtres | **LPO** Ligue pour la Protection des Oiseaux | **MDA** Maison Départementale de l'Autonomie | **MDPH** Maison Départementale des Personnes Handicapées | **MECS** Maison d'Enfants à Caractère Social | **MSA** Mutualité Sociale Agricole | **ONEMA** Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques | **OPAH** Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat | **PACT** 81 Association de Solidarités pour l'Habitat | **PCET** Plan Climat Energie Territorial | **PCH** Prestation de Compensation du Handicap | **PDGDND** Plan Départemental de Gestion des Déchets Non Dangereux | **PDESI** Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature | **PDI** Programme Départemental d'Insertion | **PDIPR** Plan Départemental des Itinéraires de promenade et de Randonnée | **PDRR** Programme de Développement Rural Régional | **PEFC** Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières | **PGE** Plan de Gestion des Etiages | **PIG** Programme d'Intérêt Général | **PLU** Plan Local d'Urbanisme | **PMI** Protection Maternelle et Infantile | **PMR** Personnes à Mobilité Réduite | **PNRHL**

Parc Naturel Régional du Haut Languedoc | **POMAC** Programme Opérationnel Massif Central | **PPCR** Parcours Professionnel Carrière et Rémunération | **PPE** Projet Pour l'Enfant | **PREH** Plan de Renovation Energétique de l'Habitat | **PRIS** Point Renovation Info Service | **RDSEA** Réseau Départemental de Suivi des Eco systèmes Aquatiques | **RGE** Reconnu Garant de l'Environnement (entreprise du bâtiment) | **RIP** Réseau d'Initiative Publique | **RSA** Revenu de Solidarité Active | **RSE** Responsabilité Sociétale des Entreprises | **SAGE** Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux | **SATEP** Service d'Animation Territoriale en Eau Potable | **SATESE** Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Epurateur | **SCOT** Schéma de Cohérence Territoriale | **SDAGE** Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux | **SDET** Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn | **SDTAN** Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du Tarn | **SRCE** Schéma Régional de Cohérence Ecologique | **TEC** Transport En Commun | **THD** Très Haut Débit | **TNS** Travailleur Non Salarié | **TVB** Trames Vertes et Bleues | **UNSS** L'Union Nationale du Sport Scolaire | **USEP** Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré | **ZRV** Zone de Rejet Végétalisée |

NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

LES SERVICES EXTÉRIEURS

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Avenue de la Verrerie • 81013 ALBI cedex 9
Tél : 05 63 36 21 00 • Fax : 05 63 36 21 10
Mél : archives.tarn@tarn.fr

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

1, rue Francisco Goya • 81000 ALBI
Tél : 05 63 60 37 04 • Fax : 05 63 60 44 59
Mél : mdt@tarn.fr

LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES

32, rue Gustave Eiffel • 81000 ALBI
Tél : 05 63 47 57 75 • Fax : 05 63 46 07 38
Mél : lida@tarn.fr

LABORATOIRE ŒNOLOGIQUE DÉPARTEMENTAL

52, place Jean Moulin • 81600 GAILLAC
Tél : 05 67 89 62 72 • Fax : 05 63 57 31 52
Mél : laboratoire.oenologique@tarn.fr

FOYER DE L'ENFANCE

55, rue Capitaine Julia • 81000 ALBI
Tél : 05 63 77 37 00 • Fax : 05 63 77 55 60
Mél : foyer.enfance@tarn.fr

LES ORGANISMES ASSOCIÉS À NOS ACTIONS



CDT

Comité Départemental du Tourisme
Moulin Albigeois BP 225 • 81006 ALBI Cedex
Tél : 05 63 77 32 10 • Fax : 05 63 77 32 32
www.tourisme-tarn.com
Mél : documentation@cdt-tarn.fr

ADDA

Association Départementale pour le Développement des Arts
6 rue Saint Clair • 81000 ALBI
Tél : 05 63 77 32 18 • Fax : 05 63 47 96 41
Mél : adda.tarn@adda81.com

CAUE

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
Maison des Communes
188, rue de Jarlard • 81000 ALBI
Tél : 05 63 60 16 70 • Fax : 05 63 60 16 71
Mél : caue@caue81.fr

THEMELIA

Société d'Économie Mixte
1 av Gén Heche 81000 ALBI
Tél : 05 63 47 04 58 • Fax : 05 63 47 26 59
www.themelia.fr
Mél : contact@themelia.fr

SDIS

Service Départemental d'Incendie et de Secours
17, rue Jautzou • 81000 ALBI
Tél : 05 63 77 35 18 • Fax : 05 63 77 35 98
Mél : direction.etat-major@sdis81.fr

CPIE

Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement
Rue René Lencou - 81120 REALMONT
Tél : 05 63 34 09 90
www.cpie81.asso.fr
Mél : albi@cpie81.fr

FEDERTEEP

Fédération des Transports scolaires
14, rue Fonvielle • BP 54 • 81002 ALBI cedex
Tél : 05 63 48 13 80 • Fax : 05 63 48 13 87
www.federteep.org

AGROPOINT

Maison de l'Économie • 1 avenue Hoche
81000 ALBI
Tél : 05 31 81 65 70 • Fax : 05 31 81 65 75

CMDT

Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn
3, rue Roquelaure • 81000 ALBI
Tél : 05 63 54 51 61 • Mél : antenne-albi@cmdtarn.fr
www.cmdtarn.fr

LES MAISONS DU DÉPARTEMENT

ALBI - PORTAL 1

17, rue Charles Portal • 81011 ALBI Cedex 09
Tél : 05 63 48 17 20 • Fax : 05 63 48 91 21
Mél : maison-albi1-ds@tarn.fr

ALBI - PORTAL 3

17 bis, rue Charles Portal • 81011 ALBI Cedex 09
Tél : 05 63 48 17 20 • Fax : 05 63 48 91 21
Mél : maison-albi3-ds@tarn.fr

ALBI - CANTEPAU

26, square Bonaparte • 81011 ALBI Cedex 09
Tél : 05 63 77 31 00 • Fax : 05 63 77 31 20
Mél : maison-albi2-ds@tarn.fr

BRASSAC

route du Salas • 81260 BRASSAC
Tél : 05 63 73 02 11 • Fax : 05 63 74 41 22
Mél : maison-brassac-ds@tarn.fr

CARMAUX

11, bd Général de Gaulle • 81400 CARMAUX
Tél : 05 63 80 22 30 • Fax : 05 63 76 70 13
Mél : maison-carmaux-ds@tarn.fr

CASTRES - MALROUX

avé Augustin Malroux • B.P. 40206 • 81104 CASTRES Cedex
Tél : 05 63 71 02 30 • Fax : 05 63 71 02 54
Mél : maison-castres1-ds@tarn.fr

CASTRES - 1^{er} MAI

place du 1^{er} Mai • B.P. 60208 • 81104 CASTRES Cedex
Tél : 05 63 62 62 00 • Fax : 05 63 62 62 40
Mél : maison-castres2-ds@tarn.fr

GAILLAC

12, rue Hippolyte Rigal • 81600 GAILLAC
Tél : 05 63 81 21 81 • Fax : 05 63 57 49 39
Mél : maison-gaillac-ds@tarn.fr

GRAULHET

48-50, avenue Gambetta • 81300 GRAULHET
Tél : 05 63 42 82 60 • Fax : 05 63 34 45 98
Mél : maison-graulhet-ds@tarn.fr

LAVAU

5, allées Ferréol Mazas • 81500 LAVAU
Tél : 05 63 83 12 60 • Fax : 05 63 58 32 39
Mél : maison-lavaur-ds@tarn.fr

MAZAMET

38, rue de l'Arnette • 81200 MAZAMET
Tél : 05 63 97 58 58 • Fax : 05 63 98 23 70
Mél : maison-mazamet-ds@tarn.fr

PUYLAURENS

53 avenue de Castres • 81700 PUYLAURENS
Tél : 05 63 37 68 10 • Fax : 05 63 37 68 30
Mél : maison-puylaurens-ds@tarn.fr

DÉPARTEMENT DU TARN

Lices Georges Pompidou • 81013 ALBI cedex 9
Tél : 05 63 45 64 64 • Fax : 05 63 45 65 12 • www.tarn.fr • www.tourisme-tarn.com • Mél : president@tarn.fr

RAPPORT ANNUEL 2021 DÉPARTEMENT DU TARN



DÉPARTEMENT DU TARN

Lices Georges Pompidou • 81013 ALBI cedex 9

Tél : 05 63 45 64 64 • Fax : 05 63 45 65 12

Mél : president@tarn.fr

www.tarn.fr

www.tourisme-tarn.com